

Chapitre 6

LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

MISE EN CONTEXTE

LES SITES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT NATUREL ET ESTHÉTIQUE

LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE
ET CULTUREL

CHAPITRE 6

6.1) MISE EN CONTEXTE

6.1.1 MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

L'article 5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* stipule qu'un schéma d'aménagement et de développement doit déterminer toute partie du territoire qui présente pour la municipalité régionale de comté un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique. Le territoire de la MRC de Portneuf recèle une grande variété de sites et de territoires qui offrent un intérêt particulier à cet égard. Leur identification par le schéma d'aménagement et de développement est importante parce qu'ils constituent l'héritage patrimonial de la région.

Le schéma d'aménagement de première génération a permis de réaliser une bonne couverture des sites et des territoires d'intérêt propres à la région de Portneuf. Plus d'une centaine de sites ou de territoires ont ainsi été identifiés et classés selon différentes catégories établies en fonction de leur caractère distinctif. Si les sites et les territoires d'intérêt ont été relativement bien identifiés dans le cadre de ce schéma d'aménagement et de développement, il faut toutefois avouer que le cadre de protection attribuable à ces derniers présente certaines faiblesses, en particulier dans le cas des sites et des territoires d'intérêt esthétique et écologique. Le risque demeure, en effet, que des gestes ou des décisions inconsidérés viennent dégrader ces milieux ou même entraîner leur disparition. Cette faiblesse du cadre réglementaire est le résultat d'un manque de connaissance à l'égard de ces sites et territoires et des éléments qui leur confèrent un intérêt. L'absence de telles indications rend difficile l'application de mesures particulières destinées à protéger ces lieux. C'est pour pallier à ce problème que la MRC de Portneuf a retenu un enjeu d'aménagement visant à caractériser les différents lieux d'intérêt et à réajuster le cadre de planification et de contrôle applicable à leur égard.

6.1.2 LE RÔLE, L'UTILITÉ ET LE CLASSEMENT DES SITES ET DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT

Les sites et les territoires d'intérêt sont des éléments importants à considérer dans le processus de révision du schéma d'aménagement. En plus de refléter toute la richesse qui compose l'environnement portneuvois, leur reconnaissance contribue à symboliser la région et à agrémenter son cadre de vie. Les territoires d'intérêt constituent également des composantes importantes au niveau du tourisme, du loisir et de la récréation de plein air et ils présentent ainsi d'intéressantes perspectives de mise en valeur. Pour être pleinement utile, cette reconnaissance doit être accompagnée d'objectifs de protection et de mise en valeur assortis de mesures de contrôle adéquates.

Les sites et les territoires d'intérêt identifiés au présent chapitre se veulent des éléments représentatifs de la région de Portneuf, des espaces remarquables qui attirent l'attention ou qui présentent un attrait particulier sur le plan historique ou environnemental. Les critères utilisés pour déterminer l'intérêt d'un site et d'un territoire sont les suivants:

- sa valeur historique ou culturelle ou son pouvoir d'évocation d'événements;
- sa valeur esthétique ou son attrait visuel important;
- sa rareté ou son unicité;
- sa valeur écologique ou sa sensibilité aux perturbations humaines ou naturelles;
- sa représentativité par rapport à l'ensemble du territoire.

Les sites et les territoires d'intérêt identifiés au schéma d'aménagement et de développement sont regroupés suivant quatre grandes catégories: les sites d'intérêt esthétique, les territoires d'intérêt naturel et esthétique, les sites et les territoires d'intérêt écologique, de même que les sites et les territoires d'intérêt historique et culturel. Les lieux identifiés peuvent être constitués d'éléments ponctuels, d'ensembles d'éléments ou de secteurs d'intérêt.

- **Les sites d'intérêt esthétique** comprennent les lieux qui se caractérisent par la présence d'éléments naturels distinctifs ou qui en permettent l'observation. Les sites et les territoires d'intérêt se divisent en deux groupes : les sites naturels offrant un attrait visuel particulier soit les chutes, rapides, cascades et autres sites naturels remarquables, de même que les sites permettant l'observation du paysage. Ce second groupe comprend les lieux rendant possible l'observation

du paysage fluvial, les lieux permettant d'admirer les élévations du relief, de même que les sites riverains offrant un paysage ou un panorama exceptionnel.

- **Les territoires d'intérêt naturel et esthétique** se caractérisent par un ensemble d'éléments distinctifs relatifs au relief, à la végétation, aux cours d'eau ou autres composantes particulières qui forment un paysage où prédomine un caractère naturel. Ils sont groupés en trois grandes catégories: les grands ensembles, les corridors routiers panoramiques et les corridors fluviaux panoramiques.
- **Les sites et les territoires d'intérêt écologique** correspondent à des milieux supportant des associations végétales particulières, à des habitats fauniques importants ou représentatifs ou à des milieux humides (tourbières, marécages, etc.). Ces espaces dédiés à la conservation sont situés principalement sur les terres du domaine public.
- **Les ensembles et les sites d'intérêt historique et culturel** regroupent les lieux et les bâtiments auxquels s'associent des faits ou des événements historiques d'importance ou qui recèlent une valeur certaine du point de vue patrimonial. De façon à mieux les distinguer en fonction de l'intérêt qu'ils présentent, ces derniers sont subdivisés en trois catégories, soit : les sites et les territoires d'intérêt historique, les sites et les territoires d'intérêt historique relatifs à un ensemble de municipalités et les sites et les territoires d'intérêt culturel.

6.1.3 LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Au chapitre 3 portant sur les grandes orientations d'aménagement, la MRC de Portneuf a exprimé ses préoccupations à l'endroit de l'environnement, de la récréation, du tourisme, du patrimoine et de la culture. Les choix d'aménagement qui ont servi de cadre de référence à la détermination des sites et des territoires d'intérêt sont les suivants :

- *Sauvegarder la qualité des paysages à l'intérieur des corridors touristiques ainsi que dans l'environnement visuel des sites et des territoires d'intérêt;*
- *Préserver l'intégrité des milieux naturels qui présentent des caractéristiques écologiques particulières;*

- *Déterminer les territoires à fort potentiel récréatif et touristique ainsi que les éléments distinctifs sur les plans naturel et esthétique et protéger leur caractère d'intérêt;*
- *Protéger les éléments relatifs à notre patrimoine historique et culturel et en favoriser la mise en valeur;*
- *Reconnaître l'importance du patrimoine religieux et sa valeur sur les plans architectural, touristique et communautaire.*

6.2) LES SITES D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

Les sites naturels offrant un attrait visuel particulier

Les sites permettant l'observation du paysage

6.2.1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

La reconnaissance des sites d'intérêt esthétique au schéma d'aménagement et de développement vise de façon générale à protéger et à mettre en valeur les attraits naturels et esthétiques du territoire. Les objectifs spécifiques qui sous-tendent la reconnaissance de ces sites d'intérêt sont les suivants :

- *Préserver l'environnement visuel des sites d'intérêt reconnus pour leurs composantes paysagères et s'assurer de l'harmonisation des interventions avec le cadre naturel des lieux;*
- *Maintenir les conditions propices aux abords des sites permettant l'observation du paysage;*
- *Protéger les caractéristiques intrinsèques des sites naturels offrant un attrait visuel particulier et en favoriser la mise en valeur;*
- *Favoriser l'accès public aux sites d'intérêt naturel et esthétique et leur mise en valeur à des fins récréatives et touristiques;*
- *Préserver la qualité des milieux hydriques et riverains ainsi que l'environnement naturel de tels sites.*

6.2.2 LES SITES NATURELS OFFRANT UN ATTRAIT VISUEL PARTICULIER

6.2.2.1 *Les chutes, cascades et rapides*

Le réseau hydrographique de la MRC de Portneuf offre en maints endroits sur son parcours des chutes, des cascades ou des rapides possédant un attrait visuel particulier qui contribue à agrémenter le paysage portneuvois. Onze sites sont reconnus pour leurs particularités visuelles.

1. *Les chutes de la Marmite*

LOCALISATION :

Dans la municipalité de Rivière-à-Pierre, les *chutes de la Marmite* sont situées à l'entrée sud-est de la Réserve faunique de Portneuf en bordure de la rivière à Pierre sur les lots 28 et 29 des rangs I et II du canton Bois.

DESCRIPTION :

Les *chutes de la Marmite* est un site naturel exceptionnel offrant à la fois un intérêt géologique, écologique et historique. Ce site permet d'observer un phénomène géologique intéressant constitué de marmites creusées dans le roc par les eaux tourbillonnantes des cascades de la rivière. Un circuit de randonnée pédestre et des aires de pique-nique aménagées permettent aux visiteurs de profiter au maximum des beautés de l'endroit.

2. *La chute Delaney*

LOCALISATION :

Dans la ville de Saint-Raymond, la *chute Delaney* se situe sur le lot 29 du canton de Rocquemont et est accessible par le rang Saguenay (accueil Shannahan).

DESCRIPTION :

La *chute Delaney* doit sa présence à un escarpement situé à proximité de l'embouchure du ruisseau Delaney et de la rivière Bras-du-Nord de la Rivière Sainte-Anne. Situé dans un décor enchanteur, le ruisseau Delaney dévale une pente abrupte d'une hauteur d'environ 150 mètres pour ensuite choir sur un lit de pierre en forme d'escalier et s'écouler en plusieurs cascades vers les eaux de la rivière Bras-du-Nord de la Rivière Sainte-Anne. Ce site offre un intérêt naturel remarquable qui se caractérise principalement par un paysage forestier où se mêlent des escarpements rocheux. Le sentier conduisant au pied

MRC DE PORTNEUF

des chutes traverse un jeune peuplement composé de feuillus qui confère un cachet particulier et agrmente la beauté du site.

3. La chute à Bédard

LOCALISATION :

Localisée dans la ville de Saint-Raymond, la *chute à Bédard* se situe sur le lot 7b, rang VII du canton Gosford, à environ 1,5 kilomètre à l'ouest du rang Saguenay.

DESCRIPTION :

Le site de la *chute à Bédard* s'inscrit à l'intérieur du corridor touristique de la rivière Bras-du-Nord de la Rivière Sainte-Anne et du rang Saguenay. Située à même cette rivière, la *chute à Bédard* a une hauteur d'environ dix mètres et une largeur d'environ trente mètres. Le site se distingue par son environnement naturel bien préservé. Les escarpements rocheux entre lesquels la rivière s'écoule et l'encadrement forestier du site sont une composante importante du paysage environnant. Il s'agit d'un site enchanteur où l'eau tombe avec fracas. Des points de vue intéressants se dressent le long des parois rocheuses.

4. La chute Gorry

LOCALISATION :

Localisée sur la rivière Sainte-Anne dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, la *chute Gorry* se situe sur les lots 604 et 605 du 1^{er} Rang du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf. Le site est accessible par le rang Saint-Georges au nord de la rivière Sainte-Anne.

DESCRIPTION :

La *chute Gorry* représente un site naturel exceptionnel qui offre un potentiel intéressant pour une mise en valeur à des fins récréatives et pour la pêche sportive. À cet endroit, la rivière Sainte-Anne se divise en deux embranchements, s'écoulant en cascade sur les formations rocheuses et glissant tout au long de l'île qui se dresse au centre. Plus loin, les deux embranchements du cours d'eau se rejoignent et le lit de la rivière s'élargit pour former un bassin d'eau. Du côté sud, les berges de la rivière sont très escarpées et forment un promontoire donnant une vue imprenable sur la chute. Occasionnellement, des glissements de terrain se produisent en bordure de cet escarpement.

5. La chute de la décharge du lac à l'Ours

LOCALISATION :

Dans la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, la *chute de la décharge du lac à l'Ours* se situe sur les lots 37-P, 38-P et 39-P du cadastre de la paroisse de Saint-Raymond, à environ 100 mètres de la charge du lac de l'Oasis.

DESCRIPTION :

Localisé à l'intérieur du corridor touristique de la route 367, ce site aménagé permet d'observer le paysage naturel pittoresque d'une petite rivière qui serpente à travers un milieu forestier où l'eau et le feuillage se marient à merveille. On y observe une chute située à même la décharge du lac à l'Ours où l'eau s'écoule en cascades pour franchir une dénivellation d'environ douze mètres. En aval de la chute, la rivière rejoint le lac de l'Oasis quelques centaines de mètres plus loin. Du sommet de la chute, on peut observer la petite vallée forestière au centre de laquelle circule la rivière.

6. La Grande Chute (chute McCormick)

LOCALISATION :

La *Grande Chute* est située sur le parcours de la rivière aux Éclairs dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf (canton Larue). Ce site fait partie du territoire de la zec de la Rivière-Blanche.

DESCRIPTION :

Le site de la *Grande Chute* prend place dans un environnement naturel et paisible propice à la pratique d'activités nautiques telles la baignade, la pêche et le canotage. Des paysages harmonieux rehaussés par le bouillonnement de la chute en font un endroit privilégié pour la détente.

7. Les cascades « Les Pelles » et l'ancien lit de la rivière Noire

LOCALISATION :

Dans la municipalité de Saint-Alban, ce site est situé à la décharge du lac Long, sur les lots 2 et 3a, rang V, du cadastre de la paroisse de Saint-Alban d'Alton.

DESCRIPTION :

Situé sur le parcours de la rivière Noire, ce site naturel permet d'admirer les cascades formées par les eaux de la rivière Noire et, non loin, les phénomènes géomorphologiques issus du passage autrefois emprunté par ce cours d'eau. Les *cascades « Les Pelles »* doivent leur dénomination au barrage du même nom situé en amont et à partir duquel la

MRC DE PORTNEUF

rivière Noire s'écoule sur une largeur variant de deux à neuf mètres et une distance d'environ 150 mètres, pour ensuite franchir une dénivellation de neuf mètres et choir sur un lit de roches polies et érodées par le fort débit de l'eau à cet endroit. En bordure de ces cascades, les roches plates offrent des aires de détente et plusieurs points de vue sur le parcours de la rivière.

Retenu pour son attrait géomorphologique unique, le site de l'*ancien lit de la rivière Noire* borde le parcours actuel de la rivière Noire à environ quinze mètres à l'ouest des cascades « *Les Pelles* ». Ce site offre des possibilités intéressantes pour l'observation du milieu naturel et l'interprétation des phénomènes géomorphologiques associés à la période glaciaire. On peut y observer des marmites dont l'une atteint approximativement 4,5 mètres de diamètre par 9 mètres de profondeur, de même que diverses formes d'érosion causées par des courants très forts à cet endroit. Le lit de l'ancien cours d'eau se prolonge en aval par une vallée aux dimensions similaires.

8. Les rapides « Les Portes de l'Enfer »

LOCALISATION :

Situés sur le parcours de la rivière Batiscan dans la municipalité de Rivière-à-Pierre, les rapides « *Les Portes de l'Enfer* » prennent place sur le rang X du canton Bois, dans la Réserve faunique de Portneuf.

DESCRIPTION :

L'endroit est reconnu par les canoteurs pour ses eaux tumultueuses qui s'écoulent sur une distance de sept kilomètres en une série de rapides continus de classe III et IV. Les rapides « *Les Portes de l'Enfer* » est un site où seuls les canoteurs expérimentés peuvent y pratiquer leur sport en observant les rivages encaissés de cette rivière qui serpente dans une forêt de conifères.

9. Le confluent des rivières Jeannotte et Batiscan

LOCALISATION :

Localisé dans la Réserve faunique de Portneuf, ce site est situé dans le canton Laurier, dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf.

DESCRIPTION :

Localisé à la jonction des rivières Jeannotte et Batiscan, ce site se caractérise par le point de vue offert par les eaux tumultueuses des deux rivières à cet endroit. La rivière Jeannotte qui s'écoule en plusieurs petites cascades rejoint les eaux tourmentées de la

rivière Batiscan, procurant au site une beauté exceptionnelle. Une aire d'observation et de pique-nique y a été aménagée afin de mettre en valeur la beauté exceptionnelle des lieux.

10. La chute Bourglouis (à Pépin)

LOCALISATION :

La chute Bourglouis est située sur la rivière Portneuf à Saint-Raymond, entre le pont de la piste multifonctionnelle Jacques-Cartier/ Portneuf et celui du chemin de la Traverse. Celle-ci porte également le nom de chute à Pépin, toponyme utilisé par les résidents de Lac-Sergent et faisant référence probablement à un ancien propriétaire foncier du secteur.

DESCRIPTION :

La chute Bourglouis est divisée en trois sections. La première chute se situe sous le pont de la piste cyclable. La chute principale est située quant à elle à mi-chemin entre les deux ponts tandis que des cascades se succèdent sous le pont du chemin de la Traverse. La chute principale, large d'une dizaine de mètres, prend place sous un couvert forestier dense. Située dans une petite vallée encaissée, elle s'écoule paisiblement avant de dévaler successivement trois paliers. Sur le versant est de la rivière, on peut observer un ancien four à charbon en bon état.

11. La chute Talayarde

LOCALISATION :

La chute Talayarde est située sur la rivière du même nom à Saint-Raymond, plus précisément à proximité de la porte d'entrée Talayarde de la zec Batiscan-Nelson.

DESCRIPTION :

Accessible par le rang du Nord, la chute Talayarde est située dans un milieu forestier. Ce site est constitué d'une série de trois chutes et de cascades de fortes dénivellations. La rivière parcourt ce milieu forestier ponctué de petits monts rocheux et forme une série de bassins naturels.

6.2.2.2 Autres sites naturels remarquables

Le territoire de la MRC de Portneuf comporte d'autres endroits qui mettent en évidence les attraits naturels de la région. Reliefs accidentés, formes et éléments du paysage issus de phénomènes géologiques, tels sont les éléments distinctifs d'ordre

MRC DE PORTNEUF

naturel qui confèrent à certains sites un cachet particulier. Dix sites sont reconnus pour leurs particularités visuelles.

1. Le canyon du pont Déry

LOCALISATION :

Le *canyon du pont Déry* est situé sur le parcours de la rivière Jacques-Cartier, dans le territoire de la ville de Pont-Rouge. Le site est accessible par le chemin du Roy.

DESCRIPTION :

Le *canyon du pont Déry* offre un attrait visuel remarquable. Le site se caractérise par l'encaissement du lit de la rivière Jacques-Cartier qui atteint une profondeur de dix à vingt mètres dans la roche calcaire. Cette cavité s'étend sur une longueur d'un peu plus de 400 mètres vers l'amont et de 400 mètres vers l'aval du pont Déry. Sur le site du *canyon du pont Déry*, la rivière forme un coude serré profondément encaissé abritant une gorge étroite et amenant la formation d'une presqu'île accueillant une forêt de pins âgés. De part et d'autre de la rivière, une succession de terrasses produites par l'érosion marque le paysage, témoignant ainsi des différents épisodes d'encaissement de la rivière. Ces terrasses de calcaire dénudé sont bordées d'arbres à essences mélangées. La roche calcaire présente sur le site renferme plusieurs fossiles.

2. Le canyon de la rivière Sainte-Anne

LOCALISATION :

Suivant le parcours de la rivière Sainte-Anne en aval du barrage de Saint-Alban, le *canyon de la rivière Sainte-Anne* se localise sur les lots 300 et 301 du cadastre de la paroisse de Saint-Alban-d'Alton.

DESCRIPTION :

Situé dans un environnement naturel d'une grande beauté, le *canyon de la rivière Sainte-Anne* représente un site exceptionnel sur le plan naturel et esthétique. Le lit fortement encaissé de la rivière qui serpente les hautes parois rocheuses calcaires d'une hauteur de près de dix mètres au-dessus de l'eau offre un paysage unique. En surplomb de la rivière qui coule de façon tumultueuse à cet endroit, un couvert forestier composé majoritairement de cèdres confère au site un cachet remarquable.

3. *La falaise du lac Long*

LOCALISATION :

Située sur le lot 2, rang V du cadastre de la paroisse de Saint-Alban d'Alton, la *falaise du lac Long* surplombe la rive est du lac Long à son embouchure.

DESCRIPTION :

S'élevant à la pointe du lac Long à une hauteur moyenne de 65 mètres, la *falaise du lac Long* s'étend sur une distance de quatre kilomètres sur la rive est du lac, atteignant une hauteur de 100 mètres à l'extrémité sud de la pointe. Du côté opposé du lac, la topographie relativement plane de la rive ouest et le rétrécissement du plan d'eau rehausse l'aspect majestueux de la falaise. Ce long et grand escarpement est parsemé de cônes et de talus d'éboulis, de peuplements de bouleaux blancs et de très beaux spécimens de pin blanc qui confèrent au site un caractère naturel d'une grande beauté. La présence d'une cascade intermittente d'une hauteur de 70 mètres qui coule le long de la falaise agrément l'endroit. L'intérêt pour ce site est rehaussé par la présence d'un escalier naturel sculpté à même la falaise qui permet d'atteindre le sommet où un belvédère est érigé à 250 mètres d'altitude. De cet endroit, la vue offre un panorama exceptionnel sur le lac Long et les montagnes environnantes. On peut également y apercevoir un esker couvert de conifères représentant un vestige de la période glaciaire. Par temps clair, la vue offerte à partir du belvédère s'étend en direction sud jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

4. *La glacière naturelle du lac Montauban*

LOCALISATION :

Ce site est situé à l'extrémité sud-ouest du lac Montauban, sur les lots 11 du rang F et 11a du rang G du canton de Montauban.

DESCRIPTION :

Issue d'un phénomène géomorphologique, la *glacière naturelle du lac Montauban* correspond à une zone d'éboulement de gros blocs de pierre empilés les uns sur les autres qui se sont libérés d'une paroi rocheuse pour former des abris sous roches caractérisés par la présence continue de glace. La situation géographique et le contexte particulier de ce site font en sorte qu'un microclimat très frais s'observe en permanence dans ce secteur. Les gros blocs de pierre rafraîchissent l'air qui provient du haut du versant. Un courant d'air frais circule entre ces immenses blocs et descend vers le bas du versant. La pente très forte, la forme et l'orientation du versant, de même que la végétation abritent le

MRC DE PORTNEUF

secteur du rayonnement solaire. L'endroit est si froid que la glace persiste pendant tout l'été sous les blocs de pierre, d'où son appellation.

5. *La grotte de Saint-Casimir (Trou du diable)*

LOCALISATION :

Localisée sur le lot 22-P du cadastre de la paroisse de Saint-Casimir, la *grotte de Saint-Casimir* est située sur la rive sud de la rivière Sainte-Anne et traverse la route 354, à environ 3 kilomètres à l'est du village de Saint-Casimir.

DESCRIPTION :

Connu sous l'appellation « Trou du diable », ce site offre un intérêt remarquable pour la spéléologie en faisant découvrir l'une des plus grandes et intéressantes cavités souterraines du Québec. Il s'agit du parcours souterrain d'un petit ruisseau, affluent de la rivière Sainte-Anne. Les dimensions des galeries varient considérablement, allant du grand couloir où l'on marche allègrement dans une eau peu profonde, au boyau exigü, boueux et humide où l'on pénètre à force de contorsions.

6. *La plage du lac Montauban*

LOCALISATION :

Localisé dans la seigneurie de Perthuis, elle-même située dans la ville de Portneuf, le site de la *plage du lac Montauban* est campé entre les points de charge et de décharge du lac Montauban, de part et d'autre de la rivière Noire.

DESCRIPTION :

La *plage du lac Montauban* représente l'une des plus belles plages naturelles de la région de Québec. D'ailleurs, à la fin des années soixante, le Service de l'inventaire des terres du Canada identifiait la plage du lac Montauban comme un secteur offrant de très fortes possibilités pour la récréation extérieure. Dans la région de Québec, seuls les plaines d'Abraham et le Mont Sainte-Anne obtenaient la même cote. Cette plage s'avère une des attractions naturelles majeures du parc régional des lacs Long et Montauban. Cette plage est composée de sable fin et d'une arrière-plage en pente très douce qui présente d'excellentes possibilités pour le développement. Elle s'étire sur environ 1,4 kilomètre et jouit d'une orientation exceptionnelle. La largeur moyenne de la plage submergée est de 12,3 mètres et celle de la plage sèche est de 15 mètres. L'arrière-plage se caractérise par une large terrasse sableuse et boisée inclinée en pente faible. La présence de bouleaux blancs rehausse la qualité esthétique du site.

7. Le site du Pont de pierre

LOCALISATION :

Le *site du Pont de pierre* est situé à la décharge du lac du Pont de Pierre, en bordure de la route 367, dans la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, sur le lot 41, du 5^e Rang du cadastre de la paroisse de Saint-Raymond.

DESCRIPTION :

Ce site fait découvrir une forme naturelle exceptionnelle résultant de l'érosion. La formation géologique de ce pont de pierre remonterait à environ 10 000 ans, à l'époque de la dernière glaciation. Une rivière sous glacière, cherchant à se frayer un chemin sous la calotte de glace, serait probablement parvenue à percer un passage à travers le sol, créant ainsi de nombreuses fissures dans ce dernier. La partie supérieure de ce passage, en forme de petit tunnel, constitue aujourd'hui l'arche de ce pont. En plus de l'intérêt géologique envers ce phénomène naturel, le paysage montagneux offert à cet endroit rehausse l'attrait et la qualité du site.

8. L'île-à-la-Croix

LOCALISATION :

L'*Île-à-la-Croix* fait partie des territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce site est localisé sur le parcours de la rivière Batiscan, à l'intersection de la rivière Miguick et de la route numéro 2 dans la Réserve faunique de Portneuf.

DESCRIPTION :

Cette petite île située sur le parcours de la rivière Batiscan représente un point d'arrêt intéressant pour la clientèle de la Réserve faunique de Portneuf. Ce site constitue d'ailleurs le point de départ pour la descente de la rivière Batiscan en rafting ou en canot. L'*île-à-la-Croix* se caractérise également par la présence d'une aire dégagée offrant la possibilité de s'arrêter pour pique-niquer ou pratiquer le camping sauvage. Sans être exceptionnel, le paysage environnant offre un coup d'œil intéressant.

9. Le lac de la Taupinière

LOCALISATION :

Ce site est localisé dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, dans la partie centrale de la Réserve faunique de Portneuf, canton de Lapeyrère.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

Localisée à même la charge du *lac de la Taupinière* et dans l'un des secteurs les plus sauvages de la Réserve faunique de Portneuf, une chute s'écoulant en pente douce sur le roc et très visible du lac confère à celui-ci un cachet remarquable. La surface lisse de la roche à cet endroit forme une glissade naturelle digne d'intérêt. La chute s'étire sur une distance d'environ 60 mètres et termine sa course dans le *lac de la Taupinière*.

10. L'île aux Raisins**LOCALISATION :**

L'île aux Raisins est située sur le parcours de la rivière Jacques-Cartier à Neuville, à la limite de la ville de Pont-Rouge. Ce site est accessible par canotage.

DESCRIPTION :

Connue sous le nom de « *L'île aux Raisins* », ce site d'intérêt est constitué d'une presqu'île et de falaises de roches sédimentaires stratifiées. La rivière Jacques-Cartier forme un coude à cet endroit. La presqu'île se trouve à l'intérieur de ce coude tandis que les falaises sont situées dans la partie extérieure. La presqu'île se compose d'un milieu boisé et d'une modeste plage, le tout entouré de falaises permettant de bien observer la stratigraphie de la roche. En hiver, ce site est un lieu de rassemblement pour les grimpeurs professionnels participant au Festiglace de Pont-Rouge. *L'île aux Raisins* est l'un des plus beaux sites d'escalade au monde selon l'organisateur de cet événement.

6.2.3) LES SITES PERMETTANT L'OBSERVATION DU PAYSAGE**6.2.3.1 Le paysage fluvial**

La présence du fleuve Saint-Laurent à l'extrémité sud du territoire offre un panorama unique à certains endroits. L'observation du fleuve est possible à partir de lieux spécifiques et de sites aménagés ponctuellement le long de son parcours. Les sites d'intérêt esthétique qui permettent de découvrir ce paysage grandiose se répartissent de la façon suivante :

1. Le quai de Grondines**LOCALISATION :**

Le quai de Grondines est accessible par la route du Quai.

DESCRIPTION :

Le *quai de Grondines* se distingue par la qualité du paysage fluvial que l'on peut y observer. Cet endroit offre en effet une très belle vue sur le fleuve et une partie de la côte de Portneuf et de Lotbinière. Objet d'une réfection majeure en 1994, le *quai de Grondines* s'avance dans le fleuve sur un peu plus de 150 mètres. L'aménagement d'un stationnement, d'une terrasse et d'une rampe de mise à l'eau rend possible l'accès public au fleuve.

2. La marina de Neuville

LOCALISATION :

La *marina de Neuville* est accessible par la rue du Quai.

DESCRIPTION :

D'une longueur de 181 mètres, le *quai de Neuville* permet de contempler le fleuve Saint-Laurent sur une distance qui s'étend de la Pointe-au-Platon à l'ouest, jusqu'aux ponts de Québec à l'est. La falaise qui borde le fleuve sur la rive sud et au sommet de laquelle s'étire un long chapelet de villages compose ce paysage remarquable. Des deux côtés du quai, on aperçoit les affleurements de calcaire de Trenton où abondent ici et là des associations de divers fossiles de l'Ordovicien. La *marina de Neuville* dispose d'équipements et d'infrastructures permettant une utilisation publique comme en témoigne la présence d'une rampe de mise à l'eau. Le site comporte des espaces de stationnement, une aire de détente ainsi que d'un chemin piétonnier au-dessus de la digue.

3. Le quai des Écureuils

LOCALISATION :

Le *quai des Écureuils* est situé dans la ville de Donnacona et est accessible via la route du Quai, localisée à l'extrémité de l'avenue du Manoir.

DESCRIPTION :

Cette infrastructure se localise au pied d'une petite falaise au bord du fleuve Saint-Laurent. L'endroit fait état d'un riche patrimoine naturel et d'une qualité environnementale et esthétique hautement valorisée par la population locale qui s'y rend pour observer le panorama exceptionnel offert par le fleuve. De part et d'autre du quai, une grève très dégagée à marée basse avec un estran rocheux riche en formes et en

MRC DE PORTNEUF

couleurs longe le corridor fluvial. À l'arrière, une falaise tantôt rocheuse, tantôt boisée surplombe le fleuve et rehausse la qualité visuelle du site.

4. Le quai de Deschambault

LOCALISATION :

Le quai de Deschambault est localisé à l'extrémité de la rue du Quai, à l'est du noyau villageois.

DESCRIPTION :

Situé au pied du Cap Lauzon, le quai de Deschambault offre une vue sur le village qui le surplombe à l'ouest, de même que sur la côte de Portneuf où le panorama s'étend jusqu'à l'Anse-de-Cap-Santé. Disposant d'une rampe de mise à l'eau, le quai de Deschambault rend possible l'accès public au fleuve.

5. Le quai de Cap-Santé

LOCALISATION :

Le quai de Cap-Santé est accessible par la Place de l'Église et la Côte du Quai.

DESCRIPTION :

Localisé au pied d'une falaise boisée au sommet de laquelle est perché le village, le quai de Cap-Santé offre un panorama exceptionnel sur la longue falaise qui s'étire tout au long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. De part et d'autre, une plage naturelle constitue un excellent point d'observation sur ce paysage qui incite à la détente. Objet d'une réfection en 1997, le quai de Cap-Santé dispose d'une rampe de mise à l'eau qui rend possible l'accessibilité du public au fleuve.

6. Le parc récréo-nautique de Portneuf

LOCALISATION :

Dans la ville de Portneuf, le parc récréo-nautique est accessible via la rue Lemay qui longe le fleuve Saint-Laurent à l'ouest de la rivière Portneuf.

DESCRIPTION :

Situé dans un méandre dessiné par le fleuve, le parc récréo-nautique de Portneuf comporte un quai en eau profonde qui s'avance sur une distance d'un kilomètre dans les eaux du Saint-Laurent. À partir de son extrémité qui atteint presque le centre du fleuve, le panorama est grandiose. Les bateaux qui naviguent sur le fleuve effectuent un virage

prononcé à quelques centaines de mètres seulement du quai. Le point de vue offert à cet endroit permet de contempler la côte de Portneuf, de Deschambault-Grondines jusqu'à Cap-Santé. Sur la rive sud, la Pointe-au-Platon et les falaises qui la bordent marquent le paysage. Au bout du quai, des aménagements (aire de stationnement, bâtiments de service, parc public, belvédère, rampes de mise à l'eau et emplacements pour les plaisanciers, etc.) rendent possible la mise en valeur optimale du site.

7. Le Cap Lauzon

LOCALISATION :

Le Cap Lauzon est l'ensemble des terrains constitués des lots 36-P à 47-P, du cadastre de la paroisse de Deschambault. Ce lieu est accessible par la rue Saint-Joseph dans la municipalité de Deschambault-Grondines.

DESCRIPTION :

Le Cap Lauzon correspond à ce promontoire tourné vers le fleuve où se trouvent l'église, le vieux presbytère et le couvent de la municipalité de Deschambault-Grondines. Celui-ci forme une pointe qui s'avance en saillie au-dessus de l'eau et permet de contempler le panorama exceptionnel offert par le corridor fluvial et la côte de Portneuf. L'aménagement d'une aire de repos, d'une terrasse panoramique et d'un escalier menant au fleuve rehausse la qualité du site.

8. La halte de la Barre-à-Boulard

LOCALISATION :

Située dans la municipalité de Deschambault-Grondines, sur le lot 89-P, du cadastre de la paroisse de Deschambault, cette halte routière est située en bordure de la route 138 et du fleuve Saint-Laurent.

DESCRIPTION :

La halte de la Barre-à-Boulard dispose des aménagements nécessaires pour pique-niquer tout en profitant d'un paysage qui offre une vue intéressante sur le fleuve Saint-Laurent et la pointe du Cap Lauzon. Les battures du fleuve Saint-Laurent et la petite chute de la rivière Belle-Isle sont situées à proximité.

9. Le boulevard Saint-Laurent

LOCALISATION :

Ce site est localisé dans la ville de Donnacona, sur le lot 78-P, du cadastre de la paroisse des Écureuils, entre les avenues Saint-Jacques et Sainte-Agnès, du côté sud du boulevard Saint-Laurent.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

Situé au sud du boulevard Saint-Laurent, ce site offre une vue intéressante sur le golf de Donnacona et le fleuve Saint-Laurent à l'arrière-plan. La présence de ce vaste espace vert surplombant le fleuve confère à cet endroit un attrait visuel particulier.

10. Le centre d'information de Grondines**LOCALISATION :**

Situé dans la municipalité de Deschambault-Grondines, sur le lot 480, rang I du cadastre de la paroisse de Saint-Charles-des-Grondines. Ce site est localisé au 55 chemin du Roy.

DESCRIPTION :

Le site sur lequel est érigé le *centre d'information de Grondines* offre une vue intéressante sur le fleuve Saint-Laurent et les falaises qui longent cet axe fluvial au sud. Situé à proximité de la ligne hydroélectrique Radisson-Nicolet-Des-Cantons, le centre permet de découvrir les fonctions de la première liaison sous-fluviale à haute tension et à courant continu au monde.

6.2.3.2 Les élévations du relief

Le territoire de la MRC de Portneuf comporte certains sites dont l'élévation par rapport à la topographie du milieu, conjugué à la qualité du paysage environnant permettent de découvrir un panorama exceptionnel. Ces sites sont les suivants:

1. Le belvédère de Rivière-à-Pierre**LOCALISATION :**

Accessible par la rue des Loisirs au sud de la municipalité de Rivière-à-Pierre, le *belvédère de Rivière-à-Pierre* est situé sur le lot 6-27, du rang I, du cadastre du canton Bois.

DESCRIPTION :

Ce belvédère perché à flanc de montagne offre une vue magnifique sur le village de Rivière-à-Pierre et la chaîne de montagnes des Laurentides qui marque le paysage à l'horizon. Un escalier comptant 300 marches permet d'accéder au site au terme d'un parcours d'une quinzaine de minutes. À lui seul, le point de vue offert du haut de ce site d'observation vaut l'ascension de cette laborieuse montée.

2. Le mont Saint-Bernard

LOCALISATION :

Accessible par la route 367 et le Grand rang Saint-Bernard, le *mont Saint-Bernard* est situé à la limite nord-ouest du village de Saint-Léonard-de-Portneuf, sur les lots 156 à 163, de la 3^e concession sud-ouest.

DESCRIPTION :

Surplombant le village de Saint-Léonard-de-Portneuf, le *mont Saint-Bernard* est l'un des sommets accessibles les plus élevés de la région. Une croix lumineuse d'une hauteur de 17 mètres et visible de plusieurs municipalités environnantes se dresse sur celui-ci. Le site du *mont Saint-Bernard* concentre différentes formations géomorphologiques, issues de la dernière glaciation et des dépôts de la mer Champlain. Du haut de son sommet, ce site permet l'observation du paysage environnant.

3. Le Cap-Rond

LOCALISATION :

Accessible par le rang du Nord dans la ville de Saint-Raymond, le *Cap-Rond* est situé au nord de la rivière Sainte-Anne et est constitué des lots 22 à 35, de la concession Pointe-des-Fourches.

DESCRIPTION :

Adossé au noyau urbain de Saint-Raymond, ce massif forestier qui émerge de la vallée de la rivière Sainte-Anne confère un cachet particulier au paysage raymondois. La vue offerte sur le *Cap-rond* à partir de la Côte Joyeuse rend bien toute la beauté de ce mont qui surplombe le village.

4. Le mont Laura-Plamondon

LOCALISATION :

Localisé au nord de l'agglomération de Saint-Raymond et accessible par le rang Notre-Dame, le *mont Laura-Plamondon* est constitué des lots 335 à 342, de la 5^e concession nord-est.

DESCRIPTION :

Le site du *mont Laura-Plamondon* offre à la fois un intérêt patrimonial et un intérêt du point de vue de l'observation du paysage. Ce site aménagé, situé sur le même massif que le centre de ski municipal, comprend un sentier d'interprétation de la flore et un parcours sportif de vélo de montagne. À son sommet, un kiosque d'observation est érigé à proximité de la croix lumineuse installée il y a longtemps pour rendre hommage au

MRC DE PORTNEUF

courage des ancêtres de cette partie du territoire portneuvois. À partir d'un belvédère situé à son sommet, le site fait découvrir un remarquable point de vue sur la vallée de la rivière Sainte-Anne et la région environnante. La ville de Saint-Raymond y apparaît, blottie dans son décor montagneux.

5. *Le belvédère du lac Nosny*

LOCALISATION :

Localisé en bordure du chemin d'accès du lac Nosny dans les territoires non organisés, le *belvédère du lac Nosny* est situé sur le territoire de la zec Batiscan-Neilson et est accessible via l'accueil Saguenay.

DESCRIPTION :

Situé au sud-est du lac Nosny, le *belvédère du lac Nosny* offre une vue magnifique sur la vallée de la rivière Bras-du-Nord de la Rivière Sainte-Anne et les montagnes environnantes.

6. *Le belvédère de la Montagne de la Tour*

LOCALISATION :

La Montagne de la Tour est située à proximité du lac Long, sur les lots 18, 19 et 20 du rang F, du cadastre de la paroisse de Saint-Alban d'Alton, dans la municipalité de Saint-Alban.

DESCRIPTION :

Le belvédère de la Montagne de la Tour est accessible en bateau par le lac Long, en motoneige et en motoquad par le sentier numéro 353 ainsi que par la route en empruntant le rang de l'Église Nord et le chemin du Lac-Long en direction de l'Anse-à-Beaulieu. Ce site est sillonné d'un sentier pédestre permettant d'accéder au sommet de la montagne où un belvédère d'observation y est aménagé. On retrouve en ce lieu, l'un des points de vue les plus étonnants de la région. En effet, du haut de la tour, on peut voir les lacs Long et Montauban ainsi que le lac Carillon en plus de pouvoir profiter d'une vue de 360 degrés sur les montagnes avoisinantes. En scrutant bien l'horizon, on y voit même le fleuve Saint-Laurent par beau temps.

6.2.3.3 *Les sites riverains*

Le territoire portneuvois comprend un réseau hydrographique où s'articulent de nombreux cours d'eau et dont les rives parfois aménagées permettent de découvrir et

de mettre en valeur un paysage exceptionnel. Les sites riverains qui permettent l'observation de tels paysages sont les suivants :

1. Le parc familial des Berges

LOCALISATION :

Le *parc familial des Berges* est situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier, dans la ville de Donnacona, près du pont de la route 138, sur les lots 66-P, 69-P et 70-P, du cadastre de la paroisse Les Écureuils. Ce parc s'étend vers l'aval jusqu'au barrage hydroélectrique de la Société Hydro-Donnacona S.E.N.C.

DESCRIPTION :

Constitué d'une terrasse alluviale, le *parc familial des Berges* se distingue à la fois par sa situation géographique stratégique, sa richesse écologique et son accessibilité à la rivière Jacques-Cartier. L'attrait de cette dernière jumelé à la présence de zones marécageuses et d'un vaste étang confère au site tout son charme. La végétation y est abondante et diversifiée: on retrouve notamment plus de trente-cinq (35) espèces d'arbres. Le site présente également un intérêt sur le plan récréatif. Ce parc comprend des sentiers, une passerelle et un pavillon où l'on retrouve un kiosque d'information touristique. On y pratique de plus la baignade, le canot, le kayak et la pêche. Un sentier aménagé en bordure de la rivière permet également d'accéder au belvédère de l'avenue Jacques-Cartier localisé en surplomb du parc. Celui-ci prend place sur le rebord d'une terrasse fluviale d'une altitude de cinquante mètres. Cet endroit offre une vue superbe sur la rivière Jacques-Cartier et son environnement.

2. Le parc de l'île Notre-Dame

LOCALISATION :

Le *parc de l'île Notre-Dame* est situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier dans la ville de Pont-Rouge, aux abords de la route 365. Celui-ci se localise sur les lots 244, 245, 248 et 249-A, du cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville.

DESCRIPTION :

Ce grand espace vert public permet de découvrir une vue superbe sur la rivière Jacques-Cartier et ses rapides qui s'écoulent le long des parois rocheuses.

3. *Le Domaine des Chutes*

LOCALISATION :

Localisé sur le lot 356, du cadastre de la paroisse de Saint-Basile, dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, le *Domaine des Chutes* se situe sur le parcours de la rivière Sainte-Anne et est accessible par le rang Sainte-Anne Nord.

DESCRIPTION :

Localisé sur l'emplacement du barrage et de la centrale hydroélectrique Glen Ford, ce site se caractérise par une chute d'eau d'une dénivellation de plus de dix mètres. Des vues intéressantes sur la vallée de la rivière Sainte-Anne sont offertes aux observateurs situés sur le belvédère aménagé à la hauteur du barrage.

4. *Le site Dansereau*

LOCALISATION :

Accessible par les rues Charles-Julien et Dansereau à Pont-Rouge, le *site Dansereau* longe la rive sud de la rivière Jacques-Cartier sur les lots 82-P à 123-P, du cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville.

DESCRIPTION :

Le *site Dansereau* est un centre de plein air longeant la rivière Jacques-Cartier. Ce site permet l'accessibilité à la rivière et offre plusieurs points de vue intéressants sur celle-ci. Les ruines de l'usine Dansereau (scierie Dansereau-Lazure) y ont été dernièrement restaurées. Possédant une vocation quatre saisons, les 32 kilomètres de piste de ski de fond du *site Dansereau* et sa tour de glace se combinent bien avec les activités offertes pendant la saison estivale, en l'occurrence la randonnée pédestre et cyclable.

5. *Le pont des Cascades*

LOCALISATION :

Accessible par le rang Saint-Jacques dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, le *pont des Cascades* se situe sur le parcours de la rivière Sainte-Anne, sur le lot 573-2, du cadastre de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf.

DESCRIPTION :

Le *pont des Cascades* offre un point de vue intéressant sur les rapides de la rivière Sainte-Anne et les petites marmites creusées dans le roc sous l'effet des eaux tourbillonnantes et

de l'érosion. À proximité, un accès public à la rivière a été aménagé et un sentier de portage permet aux canoteurs de contourner un dangereux remous sous le pont.

6. La passe migratoire de Cap-Santé

LOCALISATION :

Accessible par la route 138 et le chemin du Barrage à Cap-Santé, la *passe migratoire de Cap-Santé* est localisée sur les rives de la rivière Jacques-Cartier, sur les lots 63-1 et 64-P, du cadastre de la paroisse de Cap-Santé.

DESCRIPTION :

Ce site aménagé à même les installations d'une centrale hydroélectrique permet d'observer la montaison des saumons sur la rivière Jacques-Cartier. Ce site donne accès à la rivière et comprend des équipements d'accueil pour les visiteurs, des sentiers et des tables à pique-nique. Située en aval de la passe migratoire, l'Île du Grand-Remous devient, après la fonte des neiges, une presqu'île qui est facilement accessible à pied. La ville de Cap-Santé souhaite aménager cet endroit pittoresque.

6.3) LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT NATUREL ET ESTHÉTIQUE

Les grands ensembles
Les corridors routiers panoramiques
Les corridors fluviaux panoramiques

6.3.1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Les territoires d'intérêt naturel et esthétique se divisent en trois grands thèmes qui permettent de caractériser les lieux retenus en fonction de leurs particularités communes. Les grands ensembles correspondent à de vastes territoires qui s'insèrent dans un environnement naturel caractérisé par l'harmonie du paysage qui le compose. Les corridors routiers panoramiques et les corridors fluviaux panoramiques correspondent, quant à eux, aux liens routiers, cyclables et fluviaux dont le parcours permet de découvrir un panorama exceptionnel.

Les intentions d'aménagement de la MRC de Portneuf à l'égard des territoires d'intérêt naturel et esthétique consistent à porter une attention particulière à la protection des paysages aux abords de ces territoires d'intérêt. À cet égard, les municipalités

MRC DE PORTNEUF

devront intégrer les préoccupations suivantes à l'intérieur de leur planification du territoire :

- *Assurer la protection des paysages dans l'environnement visuel des territoires d'intérêt esthétique;*
- *Maintenir les conditions propices d'observation le long des corridors panoramiques.*

6.3.2 LES GRANDS ENSEMBLES

Le territoire régional comporte de grands espaces qui se caractérisent par la présence de plusieurs éléments physiques particuliers et dont le regroupement leur confère un attrait d'ordre naturel et esthétique. Les territoires d'intérêt esthétique et naturel qui forment de grands ensembles dans la MRC de Portneuf se répartissent de la façon suivante :

1. Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau

LOCALISATION :

Localisé en partie dans un grand bloc foncier de tenure publique longeant la frange ouest du territoire portneuvois, cet espace composé de cinq lacs s'étend dans les municipalités de Saint-Alban, Saint-Ubalde, Rivière-à-Pierre, Sainte-Christine-d'Auvergne et Portneuf.

DESCRIPTION :

Le *complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau* forme un réseau de lacs accessibles et bien intégrés qui se distingue par la présence de nombreux attraits naturels offrant des possibilités pour la récréation et la mise en valeur. Plusieurs sites naturels reconnus au schéma d'aménagement et de développement se retrouvent à l'intérieur de ce grand complexe, en l'occurrence la falaise du lac Long, les cascades « Les Pelles » et l'ancien lit de la rivière Noire, la glacière naturelle du lac Montauban et enfin, la plage du lac Montauban. Situé majoritairement sur les terres du domaine public, ce grand territoire a été préservé de tout développement inconsideré. Le projet de mise en valeur du parc régional des lacs Long et Montauban devrait permettre d'assurer le développement harmonieux de ce secteur pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

2. La rivière Bras-du-Nord et le rang Saguenay

LOCALISATION :

Localisé au nord de la ville de Saint-Raymond, ce territoire correspond au tronçon de la rivière Bras-du-Nord de la Rivière Sainte-Anne qui s'étend du sud au nord à partir d'un point situé à une distance de 500 mètres de sa jonction avec l'avenue Saint-Jacques jusqu'en amont du quai Shannahan. Le rang Saguenay en amont du lac Rita et ses espaces limitrophes font aussi partie de ce territoire d'intérêt.

DESCRIPTION :

Ce territoire offre un paysage montagneux marqué d'escarpements rocheux exceptionnels qui permet d'observer les relations privilégiées entre les activités humaines et le milieu naturel. Exploitée sur le plan récréo-touristique depuis 1993, la vallée de *la rivière Bras-du-Nord* est gérée par une coopérative soucieuse d'assurer le développement harmonieux du secteur. L'aménagement d'un parcours de canot avec circuit d'interprétation permet d'observer le paysage tout en découvrant la faune et la géologie de la rivière. Longeant la rivière du côté est, *le rang Saguenay* dévoile un paysage exceptionnel où se côtoient prairies et montagnes verdoyantes.

3. L'environnement du lac Bellevue

LOCALISATION :

Ce territoire situé dans la Réserve faunique de Portneuf est partagé entre la municipalité de Rivière-à-Pierre et les territoires non organisés de la MRC de Portneuf.

DESCRIPTION :

L'environnement du lac Bellevue permet de découvrir un milieu forestier dense dont le reflet dans les eaux calmes du lac invite à la détente. Entouré de hautes parois rocheuses, d'une plage de sable fin et d'une tourbière, le lac Bellevue offre des paysages naturels d'une beauté exceptionnelle. La présence d'un terrain de camping et d'un belvédère aménagé au sommet d'une falaise favorise la mise en valeur des lieux.

4. L'environnement du lac Simon

LOCALISATION :

Accessible via la route 367, le lac Simon est situé en partie dans la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et celle de Sainte-Christine-d'Auvergne.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

Situé dans un milieu forestier composé majoritairement de peuplements feuillus, l'*environnement du lac Simon* se caractérise par un relief varié, dominé par des collines arrondies entrecoupées de petites vallées au fond desquelles s'écoulent de petits cours d'eau. Ce site comprend une plage publique et des chalets locatifs du côté de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf. La présence de terres publiques dans la partie ouest du lac assure la préservation à l'état naturel d'un vaste secteur riverain. Au sud du lac, une petite montagne particulièrement visible s'avance vers celui-ci et marque le paysage. Au centre, une petite île confère au secteur un cachet particulier. Du côté est du lac, le lit sablonneux du plan d'eau descendant en pente douce confère à celui-ci un potentiel très intéressant pour la baignade et les activités nautiques. L'interdiction de bateaux à moteur sur le lac Simon contribue à assurer une eau de qualité nécessaire à la pratique de telles activités.

5. Le complexe des lacs Lapeyrère et de Travers**LOCALISATION :**

Localisé dans la Réserve faunique de Portneuf, ce territoire fait partie des territoires non organisés de la MRC de Portneuf et est accessible via la route numéro 1.

DESCRIPTION :

Constitué des lacs Lapeyrère, Robinson et de Travers et des nombreux plans d'eau qui gravitent tout autour, ce territoire forme un vaste réseau offrant des possibilités pour diverses activités récréatives et présentant un potentiel important de mise en valeur. La Réserve faunique de Portneuf y offre actuellement de l'hébergement en chalet et un départ de canot camping est également aménagé en bordure du lac Lapeyrère.

6. L'environnement du lac Batiscan**LOCALISATION :**

Le lac Batiscan borde l'extrémité nord-est des territoires non organisés de la MRC de Portneuf et se trouve dans la zec de la Rivière-Blanche. Sa rive sud est incluse dans la MRC de Portneuf alors que sa rive nord fait partie de la MRC de La Jacques-Cartier.

DESCRIPTION :

L'*environnement du lac Batiscan* permet de découvrir un paysage composé de hauts massifs forestiers. Ce lac constitue le point d'arrivée des circuits de canot camping aménagés sur la rivière Moïse et la rivière aux Éclairs. L'aménagement d'une rampe de mise à l'eau sur les rives du lac permet une utilisation publique de ce plan d'eau.

6.3.3 LES CORRIDORS ROUTIERS PANORAMIQUES

Les corridors routiers reconnus à titre de territoires d'intérêt naturel et esthétique correspondent aux axes routiers dont le parcours permet de découvrir un panorama exceptionnel. La MRC de Portneuf reconnaît à l'intérieur de son schéma d'aménagement et de développement les quatre axes routiers suivants :

1. *La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy*

LOCALISATION :

La *route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy* longent le fleuve Saint-Laurent, traversant d'est en ouest le territoire de la MRC de Portneuf dans les municipalités de Neuville, Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Deschambault-Grondines.

DESCRIPTION :

La reconnaissance de ce corridor routier panoramique vise à mettre en valeur les relations privilégiées qui existent à certains endroits entre le fleuve Saint-Laurent, la route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy. Celui-ci correspond, outre la route 138, à la rue des Érables à Neuville, à la rue Notre-Dame à Donnacona et Cap-Santé, au Vieux Chemin et à la rue du Roy à Cap-Santé, à la 1^{re} avenue à Portneuf et à la rue Principale à Grondines. Longeant le fleuve, tantôt en s'éloignant, tantôt en s'approchant de ses rives, la route 138 offre différents points de vue sur la vallée du Saint-Laurent. Son parcours permet d'accéder à de nombreux sites permettant l'observation du paysage fluvial. L'ancien tracé du chemin du Roy, premier chemin carrossable du pays, permet par ailleurs de découvrir un patrimoine bâti qui témoigne de l'ancienneté de l'occupation des rives du fleuve et confère un cachet remarquable à ce long corridor routier.

2. *La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf*

LOCALISATION :

La *route 367* traverse la partie nord du territoire municipalisé de la MRC de Portneuf dans les municipalités de Lac-Sergent, Portneuf, Rivière-à-Pierre, Saint-Léonard-de-Portneuf et Saint-Raymond.

DESCRIPTION :

Parcourant d'est en ouest les municipalités localisées au nord de la MRC de Portneuf, la *route 367* traverse un milieu forestier, suivant un chemin parfois sinueux et offrant différents points de vue intéressants sur les éléments qui composent le paysage. Non loin de ce corridor routier panoramique et aménagé sur le site de l'ancienne emprise

MRC DE PORTNEUF

ferroviaire reliant Shannon à Rivière-à-Pierre, le *parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf* permet de découvrir les richesses du patrimoine naturel de la région portneuvoise. Le sentier, aménagée dans un cadre naturel enchanteur, permet de contempler la diversité de la faune et de la flore et d'accéder à différents sites longeant lacs, montagnes et rivières qui contribuent à agrémenter ce long parcours.

3. La route 363 entre Saint-Casimir et Saint-Ubalde

LOCALISATION :

La route 363 traverse les municipalités de Saint-Casimir et de Saint-Ubalde dans la partie ouest de la MRC de Portneuf. Le tronçon concerné s'étend de la jonction du 3^e Rang dans la municipalité de Saint-Casimir jusqu'aux limites nord de la municipalité de Saint-Thuribe.

DESCRIPTION :

La route 363 se caractérise par le panorama qu'offre son long parcours à travers la plaine agricole et au-delà duquel émergent des hautes collines. La vue sur les montagnes au loin confère un charme pittoresque à ce corridor routier panoramique.

4. La route numéro 2 et le chemin accédant au nord du lac Bellevue dans la Réserve faunique de Portneuf

LOCALISATION :

La route numéro 2 et le chemin accédant au nord du lac Bellevue traversent la partie nord de la municipalité de Rivière-à-Pierre et les territoires non organisés Lapeyrière et Linton.

DESCRIPTION :

Accessible via l'entrée Rivière-à-Pierre, la route numéro 2 donne accès à l'est et au nord-est de la Réserve faunique de Portneuf. Celle-ci longe d'abord la rivière à Pierre, la rivière Blanche, la rivière Batiscan puis la rivière Jeannotte jusqu'à son intersection avec la route numéro 1. À partir de la route numéro 2, le chemin accédant au nord du lac Bellevue constitue également un corridor panoramique.

La route numéro 2 permet de parcourir le territoire de la Réserve faunique de Portneuf tout en profitant d'un panorama exceptionnel. Les points visuels sont protégés des coupes forestières tout au long du trajet. Le panorama se caractérise principalement par la présence de nombreuses parois rocheuses, principalement dans sa partie nord. Un belvédère érigé au-dessus de la rivière Batiscan permet d'observer ce magnifique paysage au relief accidenté et à la végétation luxuriante.

6.3.4. LES CORRIDORS FLUVIAUX PANORAMIQUES

Les corridors fluviaux reconnus à titre de territoires d'intérêt naturel et esthétique correspondent aux cours d'eau dont le parcours, doté de caractéristiques particulières et agrémenté de nombreux attraits, permet de découvrir un paysage exceptionnel. La MRC de Portneuf reconnaît à l'intérieur de son schéma d'aménagement et de développement les quatre corridors panoramiques suivants :

1. *Le fleuve Saint-Laurent*

LOCALISATION :

Le *fleuve Saint-Laurent* longe le sud du territoire portneuvois et borde les municipalités de Neuville, Donnacona, Cap-Santé, Portneuf et Deschambault-Grondines.

DESCRIPTION :

Le *fleuve Saint-Laurent* marque le paysage portneuvois dans sa partie sud. La vue offerte tout au long de son parcours de 50 kilomètres en bordure de la côte de Portneuf permet de découvrir un panorama exceptionnel, visible à partir de nombreux sites aménagés à ses abords. À l'origine d'un premier mouvement de colonisation le long du littoral, ce corridor fluvial permet également de découvrir quelques vestiges de cette époque qui ont su s'harmoniser avec l'environnement naturel et qui constituent aujourd'hui des sites et des territoires d'intérêt historique. Le *fleuve Saint-Laurent* dispose de plusieurs caractéristiques qui en font un corridor fluvial jouissant d'un grand potentiel récréatif et touristique. À elle seule la beauté du paysage commande d'en préserver les caractéristiques intrinsèques et d'en assurer la mise en valeur.

2. *La rivière Jacques-Cartier*

LOCALISATION :

Dans la MRC de Portneuf, la *rivière Jacques-Cartier* traverse les municipalités de Pont-Rouge et Neuville pour ensuite terminer sa course dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Cap-Santé et Donnacona.

DESCRIPTION :

Nichée dans une vallée aux parois parfois très abruptes, la *rivière Jacques-Cartier* se déverse dans l'est du territoire portneuvois, empruntant un long parcours sinueux à travers un environnement forestier enchanteur. D'une beauté et d'une richesse exceptionnelle, cette rivière possède des caractéristiques hydrologiques et des attraits naturels remarquables qui lui confèrent un potentiel touristique et récréatif élevé. On y

MRC DE PORTNEUF

retrouve bon nombre de sites riverains permettant l'observation du paysage à ses abords, en l'occurrence le parc de l'île Notre-Dame, le site Dansereau, le parc familial des Berges et la passe migratoire de Cap-Santé. Le grand potentiel touristique et récréatif de la rivière *Jacques-Cartier*, jumelé à ses ressources halieutiques et aux interventions réalisées en font un paradis pour les amateurs d'eaux vives et les pêcheurs.

3. La rivière Batiscan

LOCALISATION :

La rivière *Batiscan* serpente les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, pour ensuite traverser l'ouest de la municipalité de Rivière-à-Pierre et terminer sa course dans le fleuve Saint-Laurent, dans la MRC des Chenaux.

DESCRIPTION :

Le couloir de la rivière *Batiscan* se caractérise par une vallée profonde d'une beauté exceptionnelle. Son parcours permet de découvrir un paysage très varié composé d'immenses parois rocheuses, de nombreuses petites îles et d'une végétation abondante. S'écoulant en milieu forestier, la rivière *Batiscan* érode des rivages encaissés, des collines et des vallées. Cette rivière dont les eaux se manifestent par des rapides, des turbulences et des accalmies, possède les caractéristiques qui en font un corridor fluvial très prisé des amateurs de rafting, de canot camping, de pêche et de randonnée pédestre.

4. La rivière Sainte-Anne

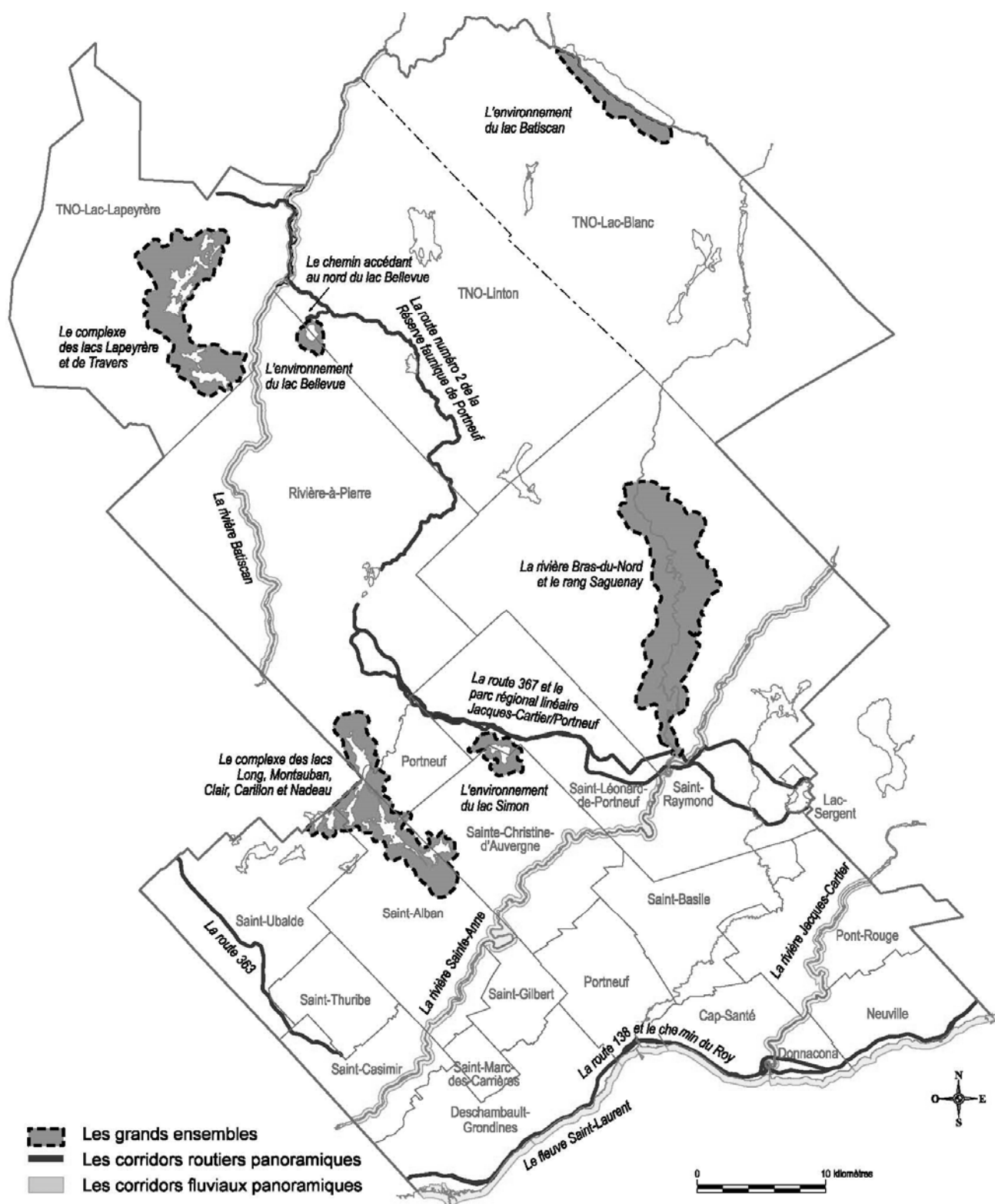
LOCALISATION :

La rivière *Sainte-Anne* traverse le territoire portneuvois dans une direction nord-est, sud-ouest. Celle-ci parcourt le territoire de Saint-Raymond, longe la limite sud-est de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf et poursuit sa trajectoire dans les municipalités de Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Alban, Saint-Gilbert et Saint-Casimir.

DESCRIPTION :

Le bassin de la rivière *Sainte-Anne* occupe un territoire de plus de 3 000 kilomètres carrés et compte une population de plus de 20 000 habitants sur le territoire de la MRC de Portneuf. Se frayant un chemin dans la forêt qui domine le territoire au nord et traversant par la suite la vaste plaine agricole au sud, le corridor de la rivière *Sainte-Anne* emprunte un parcours sinueux doté de caractéristiques particulières à certains endroits. Importante frayère de poulamon à son embouchure, cette rivière dispose de caractéristiques fauniques, hydrologiques et d'attraits naturels remarquables qui lui confèrent un potentiel esthétique, écologique et récréatif élevé. La grotte de Saint-Casimir, le canyon de Saint-

Alban et la chute Gorry à Sainte-Christine-d'Auvergne comptent parmi les sites naturels qui confèrent à ce corridor fluvial un attrait visuel particulier. Dotée d'un grand potentiel touristique et récréatif, la *rivière Sainte-Anne* fait l'objet d'un projet de gestion intégrée de l'eau par bassin versant assumé par la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA).

Carte 6.1 : Les territoires d'intérêt naturel et esthétique

6.4) LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

*Les milieux humides et les habitats fauniques
Les sites et les territoires d'intérêt écologique particuliers*

6.4.1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Les sites et les territoires d'intérêt écologique se divisent en deux grandes catégories: les milieux humides et les habitats fauniques d'une part, les sites et les territoires d'intérêt écologique particuliers d'autre part. Les premiers font référence à des endroits supportant des associations végétales particulières ou caractérisés par la présence d'espèces fauniques. Ces lieux, dont la fonction est dédiée à la conservation, se retrouvent principalement en bordure de lacs et de cours d'eau situés sur les terres du domaine public. Les seconds font référence aux lieux qui se distinguent d'un point de vue écologique en raison de la présence d'une espèce particulière. Sur le territoire portneuvois, la rivière Jacques-Cartier, la réserve écologique Jules-Carpentier et l'habitat floristique des Rives-Calcaires-du-Pont-Déry font partie de cette catégorie.

La MRC de Portneuf entend porter une attention particulière aux sites et aux territoires d'intérêt écologique présents sur le territoire de manière à préserver les caractéristiques écologiques de ces sites. Les municipalités devront retenir un objectif en ce sens à l'intérieur de leur plan d'urbanisme et prévoir des mesures garantissant la préservation de ces milieux. Les objectifs suivants devront guider les actions des municipalités :

- *Conserver l'intégrité des milieux de vie des différentes espèces fauniques et floristiques présentes sur le territoire régional;*
- *Assurer le maintien des espèces fauniques et floristiques et leurs habitats.*

6.4.2 LES MILIEUX HUMIDES ET LES HABITATS FAUNIQUES

Le territoire comporte des endroits dont les particularités en font des zones de fréquentation pour diverses espèces animales. Les milieux humides et les habitats fauniques correspondent à certains lacs et segments de cours d'eau situés dans les limites du parc régional des lacs Long et Montauban et dans la Réserve faunique de Portneuf. Font également partie de cette catégorie, les habitats fauniques de même que certains

MRC DE PORTNEUF

lieux d'une grande richesse écologique situés dans les villes de Neuville et Saint-Raymond.

6.4.2.1 Le parc régional des lacs Long et Montauban

Le secteur du parc régional des lacs Long et Montauban et son environnement immédiat sont constitués par endroit de zones humides, de lacs et de cours d'eau qui se caractérisent par la diversité des espèces qu'on y retrouve.

1. Le lac Nadeau

LOCALISATION :

Le *lac Nadeau* est localisé dans la municipalité de Saint-Alban, entre le lac Montauban et le lac Long.

DESCRIPTION :

Situé dans un environnement encore à l'état sauvage, le *lac Nadeau* constitue un milieu marécageux riche en plantes aquatiques. Ce lac est relié au lac Long par un tributaire formé de deux anses qui constituent le milieu de vie de plusieurs espèces de canards et de grands hérons. Un ancien barrage de castors érigé à son embouchure rend ce secteur accessible uniquement en canot.

2. Le lac à Gougeon

LOCALISATION :

Le *lac à Gougeon* se situe aux limites de la municipalité de Saint-Alban et la seigneurie de Perthuis à Portneuf, au nord-est du lac Long.

DESCRIPTION :

Le *lac à Gougeon* présente des caractéristiques qui en font un milieu intéressant du point de vue écologique. Celui-ci possède en effet des zones marécageuses composées de végétation aquatique et de vasières qui attirent de nombreuses espèces de sauvagine et en rendent possible l'observation.

3. Le lac Nicolas

LOCALISATION :

Le *lac Nicolas* est situé à l'extrémité nord du lac Montauban, dans la municipalité de Rivière-à-Pierre.

DESCRIPTION :

Le *lac Nicolas* se caractérise par la présence d'eaux peu profondes, de vases et de plantes aquatiques qui en fait un milieu propice pour l'alimentation et la fréquentation de nombreuses espèces d'oiseaux. Cette zone humide formée à l'entrée du lac est notamment utilisée comme aire de repos par les outardes et les oies lors des périodes de migration. En plus de permettre l'observation de la faune aquatique, le *lac Nicolas* se caractérise par la diversité de son potentiel récréatif. Ce lac, accessible uniquement en canot, offre en effet de beaux paysages et possède une plage sur sa rive nord.

4. La rivière Noire entre les lacs Long et Montauban**LOCALISATION :**

Ce tronçon de la rivière Noire relie les lacs Long et Montauban. Il se situe à l'extrémité nord de la municipalité de Saint-Alban. Une petite partie de ce tronçon se retrouve dans la seigneurie de Perthuis.

DESCRIPTION :

Le tronçon de la *rivière Noire entre les lacs Long et Montauban* comporte la plus importante zone marécageuse présente dans le secteur des lacs Long et Montauban. Cette zone, riche en plantes aquatiques, est l'habitat de divers oiseaux aquatiques, en particulier pour le grand héron qui en fait sa principale aire de nidification. Le parcours très sinueux de la rivière, jumelé au faible débit des eaux à cet endroit, fait de ce corridor fluvial un parcours de canotage d'une qualité esthétique et d'une tranquillité exceptionnelle.

6.4.2.2 La Réserve faunique de Portneuf

Le territoire de la Réserve faunique de Portneuf recèle un important éventail de lacs et de cours d'eau qui constituent des aires de fréquentation pour la faune. La MRC de Portneuf reconnaît sept lacs et deux rivières propices à l'observation du milieu naturel sur son territoire. Ceux-ci sont tous situés dans la Réserve faunique de Portneuf.

1. Le lac Mésière**LOCALISATION :**

Le *lac Mésière* est situé dans la municipalité de Rivière-à-Pierre. À partir de l'entrée Talbot, ce lac est accessible par la route numéro 1, puis la route numéro 11.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

La présence de tourbières et de marécages au *lac Mésièrè* lui vaut la désignation de site d'intérêt écologique. Ce site présente un intérêt pour l'observation du milieu naturel.

2. Le lac Courval

LOCALISATION :

Le *lac Courval* est situé dans la municipalité de Rivière-à-Pierre. À partir de l'entrée Talbot, ce lac est accessible via un petit sentier relié à la route numéro 11.

DESCRIPTION :

Le *lac Courval* comporte de vastes étendues de tourbières et de marécages qui lui confèrent un intérêt d'ordre écologique.

3. Le lac à l'Original

LOCALISATION :

Le *lac à l'Original* est situé dans la municipalité de Rivière-à-Pierre. Ce lac est situé en bordure de la route numéro 2 et est accessible via le poste d'accueil Rivière-à-Pierre.

DESCRIPTION :

Le *lac à l'Original* comporte des espaces de tourbières et de marécages qui en font un lieu de fréquentation pour de nombreux castors, canards et oiseaux migrateurs.

4. Le ruisseau du lac Vermillon

LOCALISATION :

Localisé au nord de la Réserve faunique de Portneuf dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, le *ruisseau du lac Vermillon* est situé à la jonction des routes numéros 1 et 2 à la sortie de la réserve faunique en direction des zecs Bessonne et Jeannotte.

DESCRIPTION :

Le *ruisseau du lac Vermillon* s'écoule de manière sinueuse pour former plusieurs méandres. Ce ruisseau fait partie d'un secteur où la densité de population de castors est la plus élevée. De nombreux barrages de castors sont d'ailleurs érigés tout au long de son parcours.

5. Le lac Dusseau

LOCALISATION :

Localisé à l'extrémité nord de la Réserve faunique de Portneuf, le *lac Dusseau* est situé dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce lac est accessible via un petit sentier relié à la route numéro 16.

DESCRIPTION :

Le *lac Dusseau* constitue un milieu humide qui se caractérise par la présence de tourbières propices à la fréquentation de nombreuses espèces, notamment l'orignal.

6. Le lac Rocheleau

LOCALISATION :

Le *lac Rocheleau* est situé dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce lac est accessible via la route numéro 16 qui longe la rive est du lac.

DESCRIPTION :

Le *lac Rocheleau* se caractérise par la présence de tourbières propices aux espèces fréquentant les milieux humides, notamment l'orignal.

7. Le lac Charlopin

LOCALISATION :

Le *lac Charlopin* est situé dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Ce lac est accessible par la route numéro 16 dans la partie ouest de la réserve.

DESCRIPTION :

Le *lac Charlopin* constitue un milieu de tourbières propice à la fréquentation de nombreuses espèces des milieux humides, notamment l'orignal.

8. La rivière Doucet

LOCALISATION :

Localisée à l'extrémité nord de la Réserve faunique de Portneuf, la *rivière Doucet* est située dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf. Cette rivière prend sa source dans le lac Doucet et s'écoule en longeant une partie de la route numéro 18.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

Formant de nombreux méandres à l'embouchure du lac Doucet, la *rivière Doucet* est bordée de zones marécageuses qui lui confèrent un intérêt d'ordre écologique.

9. Le lac Perrière**LOCALISATION :**

Le *lac Perrière* est situé dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf. À partir de l'entrée de Rivière-à-Pierre, ce lac est accessible via les routes numéro 2 et 27 qui mènent au lac Central. La traversée de ce lac est nécessaire pour découvrir le sentier menant au *lac Perrière*.

DESCRIPTION :

Le *lac Perrière* est un lac encaissé dans le granite. Il représente un intérêt exceptionnel en raison de la clarté de l'eau qu'on y retrouve.

6.4.2.3 Autres milieux humides et habitats fauniques

Le fleuve Saint-Laurent et ses abords constituent un milieu qui se caractérise par la diversité des espèces qui y trouvent nourriture et abris. La MRC de Portneuf reconnaît les habitats fauniques désignés en vertu du *Règlement sur les habitats fauniques*, soit les aires de concentration d'oiseaux aquatiques présentes sur les battures du fleuve Saint-Laurent, les aires de confinement du cerf de Virginie ainsi que les héronnières, situées sur les terres publiques. La MRC de Portneuf reconnaît également le marais Léon-Provancher en tant que lieu d'une très grande richesse écologique propice à l'observation du milieu naturel ainsi que la tourbière Chute-Panet, acquise à des fins de conservation par la ville de Saint-Raymond.

1. Les battures du fleuve Saint-Laurent**LOCALISATION :**

Les *battures du fleuve Saint-Laurent* sont présentes tout au long de la côte de Portneuf dans les municipalités de Cap-Santé, Deschambault-Grondines, Donnacona, Neuville, et Portneuf.

DESCRIPTION :

La côte de Portneuf se caractérise par la présence de diverses espèces fauniques qui vivent le long des rives du fleuve Saint-Laurent. Les *battures du fleuve* constituent un lieu de prédilection pour une multitude d'oiseaux et bien d'autres espèces: canards, oies, bernaches, macreuses, limicoles et grèbes s'y côtoient. Seize aires de concentration d'oiseaux aquatiques désignées en vertu du *Règlement sur les habitats fauniques*

prennent place en bordure du fleuve. Celles-ci apparaissent dans le tableau 6.1. Les *battures du fleuve* sont accessibles via certains sites aménagés en bordure de ce corridor fluvial. Le quai de Portneuf représente à cet égard un très bel endroit pour l'observation des oiseaux migrateurs.

2. Les aires de confinement du cerf de Virginie

LOCALISATION :

Les *aires de confinement du cerf de Virginie* sont présentes dans toutes les municipalités comprises sur le territoire de la MRC de Portneuf.

DESCRIPTION :

Le *Règlement sur les habitats fauniques* désigne des aires de confinement du cerf de Virginie en terres publiques situées entièrement ou partiellement sur le territoire de la MRC de Portneuf. Celles-ci apparaissent dans le tableau 6.1. Les habitats fauniques localisés en terres privées apparaissent également au tableau 6.1.

3. Les héronnières

LOCALISATION:

Les *héronnières* se retrouvent dans les territoires non organisés de la MRC de Portneuf, soit dans les TNO Lac-Blanc et Linton.

DESCRIPTION :

Le territoire de la MRC de Portneuf comporte des sites qui constituent des habitats fauniques légalement désignés en vertu du *Règlement sur les habitats fauniques*. Il s'agit de deux héronnières qui se situent sur le territoire de la zec de la Rivière-Blanche, plus précisément aux lacs Danielle et O'Neil. Celles-ci accueillent le grand héron et le Bihoreau à couronne noire. Les héronnières apparaissent dans le tableau 6.1.

Tableau 6.1 : Les habitats fauniques

NOM	NUMÉRO	TENURE	MUNICIPALITÉS CONCERNÉES
Aires de concentration d'oiseaux aquatiques			
Îlets Dombourg	02-03-0042-1995	Mixte	Neuville
Îlets Dombourg Ouest	02-03-0043-1995	Public	Neuville
Pointe-aux-Trembles	02-03-0199-2001	Public	Neuville
Neuville	02-03-0044-1995	Public	Neuville
Pointe-aux-Trembles Ouest	02-03-0045-1995	Public	Neuville
Les Écureuils Est	02-03-0046-1995	Public	Donnacona, Neuville
Les Écureuils	02-03-0200-2001	Public	Donnacona

MRC DE PORTNEUF

NOM	NUMÉRO	TENURE	MUNICIPALITÉS CONCERNÉES
Donnacona	02-03-0190-1995	Mixte	Cap-Santé, Donnacona
Donnacona Ouest	02-03-0047-1995	Public	Cap-Santé
Cap-Santé	02-03-0048-1989	Mixte	Cap-Santé
Cap-Santé Ouest	02-03-0049-1995	Public	Cap-Santé, Portneuf
Portneuf	02-03-0050-1995	Public	Deschambault-Grondines, Portneuf
Cap-Lauzon	02-03-0051-1989	Public	Deschambault-Grondines
Deschambault	02-03-0191-1995	Public	Deschambault-Grondines
Grondines	02-03-0052-1995	Mixte	Deschambault-Grondines
Pointe de Grondines	02-03-0188-1987	Mixte	Deschambault-Grondines
Aires de confinement du cerf de Virginie			
Portneuf (de)	06-03-9001-2003	Mixte	Deschambault-Grondines, Portneuf, Saint-Basile, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Gilbert
Grondines (de)	06-03-9002-2003	Mixte	Deschambault-Grondines, Saint-Casimir
Centre Nature Saint-Basile (du)	06-03-9003-2003	Privé	Saint-Basile
Grand Remous (du)	06-03-9004-2003	Mixte	Pont-Rouge
Capsa (du rang)	06-03-9005-2003	Privé	Pont-Rouge
Grand Portneuf (du)	06-03-9006-2003	Privé	Pont-Rouge, Saint-Basile
Île-aux-Raisins (de l')	06-03-9007-2003	Mixte	Cap-Santé, Donnacona, Neuville, Pont-Rouge
Carrières (des)	06-03-9010-2003	Privé	Deschambault-Grondines, Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Marc-des-Carrières
Chute-Panet (de la)	06-03-9011-2003	Privé	Saint-Léonard-de-Portneuf, Saint-Raymond
Rita (du lac)	06-03-9012-2003	Mixte	Saint-Raymond
Chute à Gorry (de la)	06-03-9013-2003	Mixte	Saint-Alban, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Gilbert
Saint-Ubalde (de)	06-03-9015-2003	Privé	Saint-Casimir, Saint-Thuribe, Saint-Ubalde
Saint-Alban (de)	06-03-9016-2003	Mixte	Saint-Alban, Saint-Casimir, Saint-Thuribe
Neuville (de)	06-03-9017-2003	Privé	Neuville, Pont-Rouge
Cap-Santé (de)	06-03-9018-2003	Mixte	Cap-Santé
Sept-Îles (du lac)	06-03-9019-2003	Privé	Saint-Raymond
Barbotte (du lac à la)	06-03-9020-2003	Privé	Saint-Basile, Saint-Raymond
Sergent (du lac)	06-03-9021-2003	Mixte	Lac-Sergent, Pont-Rouge, Saint-Basile, Saint-Raymond
Long et Montauban (des lacs)	06-03-9022-2003	Mixte	Portneuf, Rivière-à-Pierre, Saint-Alban, Saint-Ubalde
Héronnières			
Lac O'Neil	03-03-0024-2001	Public	TNO Linton
Lac Danielle	03-03-0025-2001	Public	TNO Lac-Blanc

Source : Gazette officielle du Québec, 27 avril 2005, 137^e année, n^o 17.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Cartographie des habitats fauniques, août 2007.

4. Le marais Léon-Provancher

LOCALISATION :

Accessible par la rue des Îlets dans la ville de Neuville, ce site se situe sur les lots 1-P à 4-P et 6-P à 10-P à l'est de la Place des Îlets, entre la route 138 et le fleuve Saint-Laurent.

DESCRIPTION :

Couvrant une superficie de 125 hectares, ce territoire s'étend sur deux plateaux entre la rive nord du Saint-Laurent et la route 138. Il comporte un magnifique marais de 19 hectares, des friches et des zones boisées. Aménagé par Canards Illimités, ce territoire a impliqué la mise en eau de 20 hectares de friches pour former un marais fréquenté par les canards et la faune aquatique et semi-aquatique. Un réseau de sentiers permet d'accéder aux différents milieux pour observer la flore et la faune et se familiariser avec les aménagements fauniques.

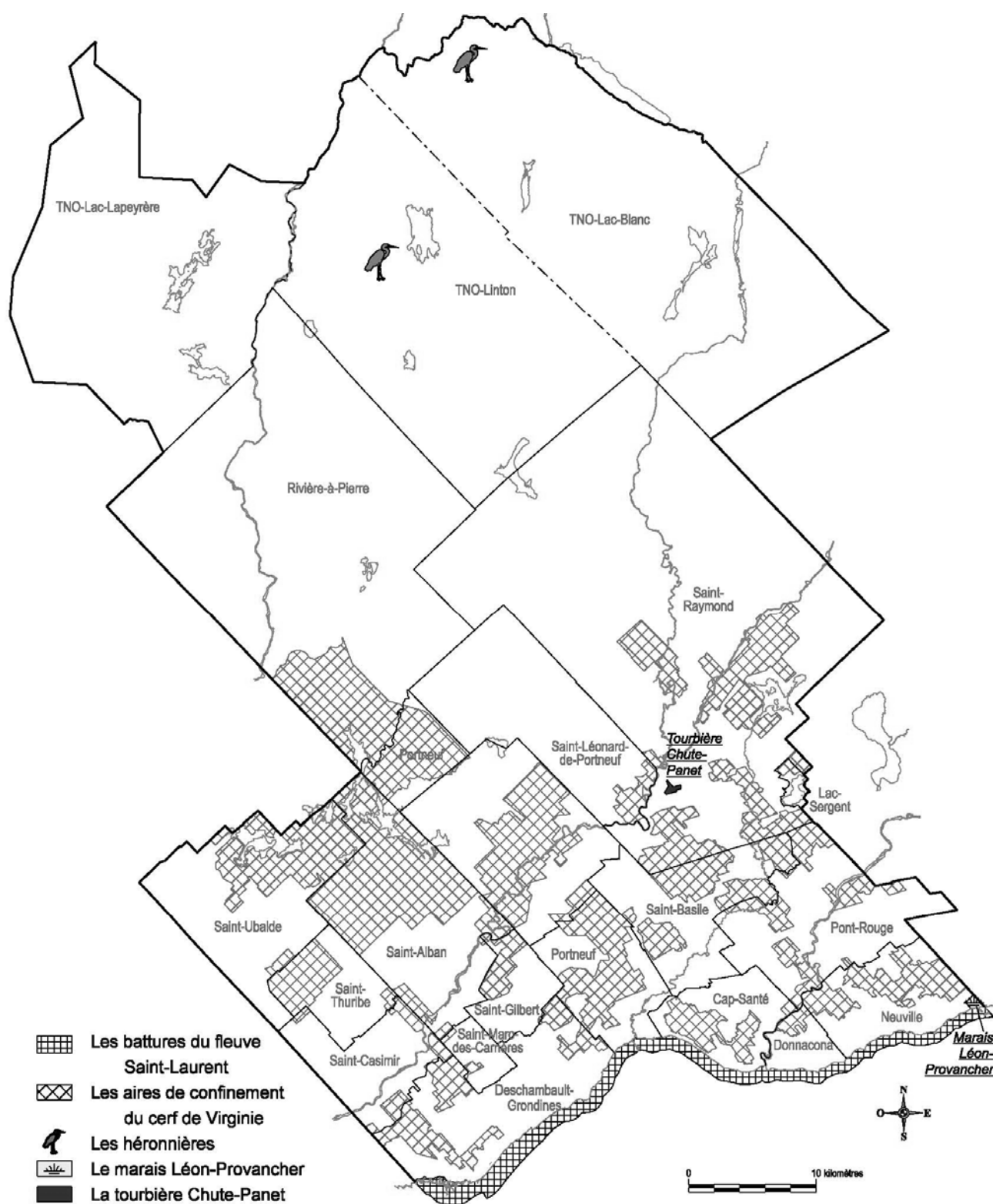
5. La tourbière Chute-Panet

LOCALISATION :

Ce milieu est situé au sud-ouest du noyau urbain de Saint-Raymond, plus particulièrement entre les routes 354, 365 et Corcoran.

DESCRIPTION :

La *tourbière Chute-Panet* est un modèle unique de tourbière ombrotrophe. Occupant une superficie de 251 hectares (dont 8 hectares d'eau libre), celle-ci possède une flore très diversifiée dont certaines plantes constituent des espèces rares, menacées ou susceptibles d'être ainsi désignées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). La tourbière est composée d'une quarantaine de petits étangs plus ou moins circulaires qui favorisent le maintien d'une faune particulière et diversifiée. La sauvagine y retrouve des sites de reproduction et de repos, particulièrement lors des périodes de mue et de migration. La ville de Saint-Raymond possède 58 hectares de cette tourbière qu'elle voue à des fins de conservation.

Carte 6.1.1 : Autres milieux humides et habitats fauniques

6.4.3 LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE PARTICULIERS

Les sites et les territoires d'intérêt écologique particuliers sont des lieux dotés de caractéristiques particulières qui en font des sites ou des territoires uniques d'un point de vue écologique. La MRC de Portneuf reconnaît la rivière Jacques-Cartier, seule rivière au Québec faisant partie du Réseau des rivières du patrimoine canadien au Québec, de même que la réserve écologique Jules-Carpentier et l'habitat floristique des Rives-Calcaires-du-Pont-Déry, tous deux situés dans la ville de Pont-Rouge.

1. *La rivière Jacques-Cartier*

LOCALISATION :

La *rivière Jacques-Cartier* traverse le secteur est de la MRC de Portneuf dans les municipalités de Cap-Santé, Donnacona, Neuville et Pont-Rouge.

DESCRIPTION :

La *rivière Jacques-Cartier* prend sa source sur le plateau laurentien et se déverse dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Cap-Santé et Donnacona. Depuis longtemps, la *rivière Jacques-Cartier* est considérée comme l'une des plus belles du Québec. Reconnue comme rivière à saumon, celle-ci fait partie du Réseau des rivières du patrimoine canadien et détient le statut de zone d'exploitation contrôlée sur une partie de son tronçon qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres, soit de l'embouchure de la rivière jusqu'à la limite nord de la ville de Pont-Rouge. De nombreuses fosses à saumon sont présentes tout au long de son parcours.

Fondée en 1979, la Corporation de restauration de la rivière Jacques-Cartier (CRJC) poursuit depuis longtemps des objectifs de restauration, de conservation et de mise en valeur faunique et environnementale de la *rivière Jacques-Cartier* et de ses berges. Ses efforts se sont concrétisés par la réintroduction du saumon atlantique, autrefois disparu de cette rivière à la suite d'une exploitation intense et des nombreuses interventions réalisées tout au long de son parcours. Aujourd'hui, le saumon a repris sa place et la *rivière Jacques-Cartier* constitue l'endroit le plus éloigné à l'ouest de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent où le saumon se présente. Depuis le 15 juin 2004, la corporation est devenue un organisme de bassin versant reconnu en vertu de la Politique nationale de l'eau. La mission de la corporation, désormais connue sous le nom de Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC), s'est élargie pour être en mesure d'assurer l'organisation, dans une perspective de développement durable, de la gestion intégrée de

MRC DE PORTNEUF

l'eau à l'échelle du bassin versant. Les démarches entreprises par l'organisme auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour que le territoire public en bordure de la rivière soit reconnu en tant qu'aire protégée s'inscrivent dans le cadre des orientations de l'organisme relatives à la mise en valeur du potentiel récréotouristique de la rivière.

2. *La réserve écologique Jules-Carpentier*

LOCALISATION:

La *réserve écologique Jules-Carpentier* est située dans la ville de Pont-Rouge, au nord de la route Grand-Capsa, sur une partie du lot 116, du cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville.

DESCRIPTION :

Ce site, d'une superficie de 4,67 hectares, est représentatif du patrimoine écologique québécois et vise la protection des forêts conifériennes de la région naturelle de la plaine du moyen Saint-Laurent. La *réserve écologique Jules-Carpentier* abrite une forêt dominée par le pin blanc, l'épinette rouge et le sapin baumier. Ces essences reposent sur d'épais dépôts de sable mis en place lors de la dernière glaciation, il y a plus de 10 000 ans.

3. *L'habitat floristique des Rives-Calcaires-du-Pont-Déry*

LOCALISATION:

Cet habitat floristique se situe sur un segment de la rivière Jacques-Cartier dans la ville de Pont-Rouge.

DESCRIPTION :

L'habitat floristique des Rives-Calcaires-du-Pont-Déry constitue une aire protégée en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Il correspond au lit et au littoral de la rivière Jacques-Cartier, jusqu'à la limite des hautes eaux, entre le pont Déry et le premier barrage en amont de celui-ci. Cet habitat abrite une importante population d'une plante menacée au Québec, soit la vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher.

6.5 LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

6.5.1 MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Le chemin du Roy est la plus ancienne route carrossable au pays. Celui-ci relie les villages riverains du Saint-Laurent dans la région de Portneuf à partir de 1739. Il est le lieu d'une concentration intéressante de maisons d'inspiration française, en pierre ou en pièce sur pièce, vestiges du peuplement des premières seigneuries entre les années 1650 et 1800. On y retrouve plusieurs spécimens bien conservés de la maison dite " québécoise " et quelques-uns des plus remarquables éléments du patrimoine religieux portneuvois. Au total, quarante-quatre (44) monuments, sites et œuvres d'art classés, reconnus ou cités, sont actuellement protégés en vertu de la *Loi sur les Biens culturels* dans la MRC de Portneuf. La Commission des monuments et lieux historiques du Canada a, de plus, reconnu la valeur patrimoniale des monuments suivants : la maison Pagé/ Rinfret-Beaudry, située à Cap-Santé, a été désignée en 1969 par la commission pour la qualité de son architecture traditionnelle d'inspiration française. En l'an 2000, la chapelle de procession Sainte-Anne à Neuville fut désignée en tant que lieu historique national par cette même commission. Incidemment, l'ensemble des biens culturels reconnus pour leur valeur exceptionnelle est situé dans le corridor formé par le chemin du Roy.

L'article 5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* stipule qu'un schéma d'aménagement et de développement doit comprendre l'identification des territoires qui présentent pour la municipalité régionale de comté un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique.

La protection des éléments significatifs du patrimoine par les municipalités nécessite une étape d'acquisition puis d'appropriation des connaissances préalable à la planification et à la mise en place de mécanismes réglementaires. En 1998 et 1999, la MRC de Portneuf a procédé à un inventaire des ensembles et des sites d'intérêt patrimonial présents sur son territoire. En 1997, des échanges entre l'Assemblée presbytérale de Portneuf et la table de concertation « culture » de la MRC ont présidé à la création du Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf (CMPR). Ce comité aviseur formé de représentants des domaines municipal, pastoral et culturel s'est donné des objectifs précis dont l'amélioration des connaissances sur le patrimoine

MRC DE PORTNEUF

religieux, la diffusion de ces connaissances pour en favoriser l'appropriation par le milieu ainsi que la revitalisation et la mise en valeur par l'organisation d'activités populaires.

Afin de connaître la valeur patrimoniale des sites religieux du territoire, le CMPR a entrepris, en 1999, une vaste étude¹ sur les vingt églises catholiques et les trois chapelles anglicanes de la MRC de Portneuf. Un agent de recherche a d'abord été embauché afin de faire une recherche archivistique approfondie de chaque site. Réalisé sous la direction de Hélène Bourque, consultante en histoire de l'architecture, le projet a incité le Comité multisectoriel, la Région pastorale et la MRC de Portneuf à organiser un important colloque régional au printemps 2000 où plus de 160 personnes étaient réunies. Les problématiques de la sauvegarde des cimetières, de la conservation des archives paroissiales et de l'utilisation mixte des églises ont été discutées. L'étude nous renseigne sur la valeur patrimoniale des sites religieux de Portneuf. Un regard au tableau qui suit permet de constater l'intérêt supérieur des églises catholiques et anglicanes présentes sur le territoire de la MRC de Portneuf (la cote A représentant la valeur la plus élevée).

Tableau 6.2 : Compilation des données sur l'évaluation patrimoniale et les critères d'opportunité des églises catholiques et anglicanes de la MRC de Portneuf

ÉVALUATION		COTE A	COTE B	COTE C	COTE D
Évaluation patrimoniale	Valeur documentaire	9	6	7	1
	Valeur intrinsèque	8	8	5	2
	Valeur d'authenticité	5	12	5	1
	Valeur patrimoniale	7	9	4	3
Évaluation des critères d'opportunité	État physique	6	10	7	0
	Milieu environnant	7	11	4	1

Les églises et les chapelles de cote A et B pour la valeur patrimoniale ont été intégrées aux territoires et aux sites d'intérêt historique. L'ensemble du patrimoine religieux de Portneuf, églises et noyaux villageois qui les bordent, constitue cependant un vaste ensemble d'intérêt culturel qu'il faut sauvegarder et dont il faut préserver la vocation communautaire.

¹ Hélène Bourque et Paul Labrecque, Inventaire et évaluation patrimoniale des églises érigées sur le territoire de la MRC de Portneuf, Rapport préparé pour le Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf, 2000.

L'identification et la caractérisation des sites et des territoires d'intérêt historique et culturel visent à protéger et à mettre en valeur les concentrations de bâtiments ou les sites ponctuels qui présentent un intérêt historique, architectural ou culturel. Il s'agit de monuments ou d'emplacements qui témoignent de l'ancienneté du territoire ou de ses spécificités culturelles. Les objectifs spécifiques suivants permettront la concrétisation de la préoccupation de la MRC de Portneuf à l'égard de la sauvegarde et de la mise en valeur de son patrimoine et plus spécifiquement, du patrimoine religieux:

- *Identifier et caractériser les ensembles et les éléments distinctifs du patrimoine bâti portneuvois sur les plans architectural, historique, culturel et esthétique;*
- *Définir des moyens visant à mettre en valeur notre patrimoine historique ou à le faire connaître;*
- *Favoriser la reconnaissance des ensembles et des éléments distinctifs du patrimoine bâti portneuvois sur les plans architectural, historique, culturel et esthétique;*
- *Favoriser la protection des ensembles et des éléments distinctifs du patrimoine bâti portneuvois, en particulier, des noyaux villageois;*
- *Rehausser la qualité visuelle des sites et des territoires d'intérêt patrimonial, culturel et touristique;*
- *Identifier les ensembles ou les éléments distinctifs du patrimoine religieux de Portneuf sur les plans historique, culturel, architectural ou esthétique et en assurer la sauvegarde;*
- *Favoriser le maintien de la vocation communautaire des édifices religieux sur le territoire de la MRC de Portneuf, et ce, en collaboration avec les partenaires impliqués;*
- *Définir avec les partenaires impliqués des moyens afin de mettre en valeur notre patrimoine religieux et le faire connaître.*

6.5.2 LA CLASSIFICATION DES SITES ET DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

Territoire d'intérêt historique national

Cette classe regroupe les territoires qui présentent un intérêt exceptionnel sur le territoire de la MRC de Portneuf. Ils correspondent aux lieux auxquels s'associent des faits ou des événements historiques d'importance et dont la valeur historique et/ou architecturale est jugée remarquable à l'échelle de la région. Ces territoires représentent des témoins intéressants ayant marqué l'histoire du Québec. Ils sont, pour la plupart, déjà protégés en vertu de la *Loi sur les Biens culturels du Québec* et représentent un intérêt d'ordre national. Dans certains cas, la concentration de deux monuments historiques classés ou plus et les bâtiments situés dans leur aire de protection, s'il y a lieu, définissent un territoire d'intérêt national.

Site d'intérêt historique national

Cette classe désigne les monuments ayant une forte valeur patrimoniale et dont le statut juridique en font des éléments présentant un intérêt national. En effet, ces monuments sont classés ou reconnus en vertu de la *Loi sur les Biens culturels*. Plusieurs de ces monuments font partie d'un ensemble alors que d'autres sont disséminés le long des routes et des rangs. Certains possèdent une aire de protection alors que dans d'autres cas, celle-ci n'a pas été signifiée. Les sites d'intérêt national identifiés par la MRC de Portneuf comprennent dans tous les cas, le bâtiment désigné et son environnement immédiat défini soit par l'aire de protection de 152 mètres décrétée en vertu de la loi, soit par une aire de protection qui devra être définie par la municipalité.

Territoire d'intérêt historique régional

Cette classe regroupe les principales concentrations de bâtiments d'intérêt historique en présence sur le territoire de la MRC de Portneuf. Les territoires ainsi désignés forment des ensembles relativement homogènes et présentent une forte valeur patrimoniale. Il peut s'agir de quartiers, de noyaux villageois, de rues principales ou d'ensembles institutionnels ou religieux. En raison de leur importance et de leur valeur historique et/ou architecturale, ces ensembles sont jugés d'intérêt régional.

Site d'intérêt historique régional

Cette classe regroupe les monuments dont la valeur historique et/ou architecturale ne fait aucun doute. Ils représentent les témoins les plus éloquents de l'histoire d'une localité et leur conservation ou mise en valeur est jugée d'intérêt régional. Il s'agit d'éléments

ponctuels disséminés un peu partout sur le territoire de la MRC de Portneuf et se distinguent par leur unicité, leur emplacement ou leurs fonctions particulières.

Sites et territoires d'intérêt culturel régional

Les sites et les territoires d'intérêt culturel identifiés au schéma d'aménagement et de développement ont été retenus pour la portée régionale de leurs activités. Les critères permettant d'établir leur intérêt régional ont été déterminés à partir de la reconnaissance régionale ou nationale de leur(s) activité(s) et de la fréquentation du site ou de l'ensemble par une clientèle régionale ou nationale. Dans les lieux où cette situation s'applique, la présence d'équipements adéquats pour la production professionnelle a également été considérée.

Dans tous les cas, il s'agit de sites où l'on retrouve des manifestations culturelles, scientifiques, religieuses ou artisanales typiques d'un lieu. Par leurs fonctions de diffusion, de conservation et d'éducation, ils témoignent de l'existence passée d'une pratique culturelle ou du présent d'une réalité artistique, religieuse, scientifique ou artisanale. Ils ont enfin un caractère déterminant sur la construction d'une identité locale et régionale et sur le développement communautaire des collectivités. On y retrouve notamment les centres d'exposition, les centres d'interprétation, les lieux historiques où l'on fait l'interprétation du patrimoine, les centres d'art publiques, les lieux de production artisanale ou de transmission des savoir-faire traditionnels et les lieux de diffusion de spectacles.

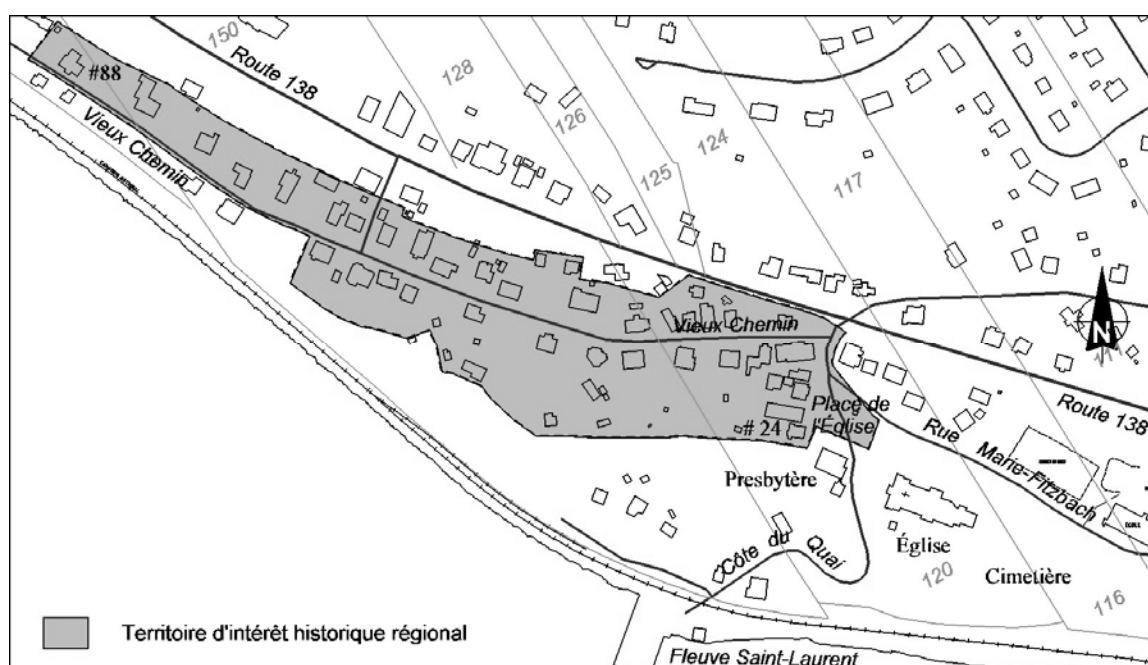
6.5.3 DESCRIPTION DES SITES ET DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL

CAP-SANTÉ

1. Le Vieux Chemin (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt régional s'étend du 24, Place de l'Église vers l'ouest au 96-98, Vieux Chemin (lots 122-P à 154-10).



DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend les bâtiments résidentiels situés sur la Place de l'Église et de part et d'autre du Vieux Chemin ainsi que l'environnement naturel du secteur. Il est caractérisé par l'implantation serrée des bâtiments dans le secteur est, près de la Place de l'Église. On retrouve un plan carré à trois ouvertures en façade et plus à l'ouest, un plan rectangulaire comptant quatre à sept ouvertures en façade. La répétition de certains éléments d'architecture contribue à l'homogénéité de l'ensemble : la lucarne à pignon en croupe, l'angle prononcé des versants du toit et l'utilisation récurrente des tôles à baguettes, à la canadienne et gaufrée pour les revêtements de toit. L'architecture dominante est le modèle québécois à deux versants. Les percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent sont favorisées par la hauteur du cap à cet endroit.

NOTES HISTORIQUES:

Le Vieux Chemin forme avec les rues du Roy et Notre-Dame, l'ancien tracé du chemin du Roy (1734) à Cap-Santé. Le journal *Globe and Mail* l'a identifié comme l'une des vingt (20) plus belles rues au Canada. La maison natale de Gérard Morisset, architecte et historien bien connu au Québec pour son apport à l'inventaire et à la classification de notre patrimoine, est située à l'adresse civique #52.

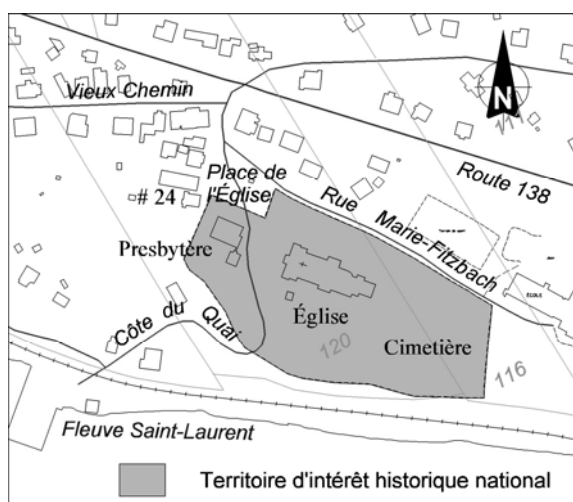
2. Le site de l'église (territoire d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt national correspond au site historique classé par le gouvernement du Québec en 1986 (lots 116-P et 120-P).

DESCRIPTION :

L'ensemble comprend le monument historique classé de l'église, le monument du Sacré-Coeur, le presbytère et son garage, le cimetière et le charnier. La description inclut la Côte du Quai et la partie de la falaise limitrophe aux principaux éléments d'intérêt.



Au centre de cet ensemble exceptionnel trône l'église, l'une des rares œuvres monumentales de l'architecture religieuse au Régime français. Érigée avec la pierre extraite de la falaise de piètre qualité, elle est recouverte de bois (planche verticale à couvre-joint) et d'amiante, sauf pour le mur sud qui reste représentatif du XVIII^e siècle : maçonnerie, crépie et encadrements de fenêtres en pierre de taille. On remarque aussi le portail de la façade et son revêtement de bois imitant la pierre de taille. La valeur patrimoniale élevée de l'église tient surtout à son héritage artistique. Le décor intérieur exécuté en partie par Raphaël Giroux est d'inspiration néoclassique.

Le presbytère, également d'apparence néoclassique, est fait de bois sur fondations en pierre maçonnée. On remarque la distribution symétrique des différents éléments structuraux (ouvertures, souches de cheminée, lucarnes à croupe). Le toit à deux versants légèrement galbés est recouvert de tôle à la canadienne et le pare-soleil, de tôle à baguette. Les éléments de décoration suivants contribuent à l'élégance du bâtiment : les chaînages d'angle, l'entablement des fenêtres, les pilastres, l'imposte vitrée et les baies

MRC DE PORTNEUF

latérales de l'entrée principale, le fronton avec modillons et les colonnes ioniques du porche d'entrée ainsi que les aisseliers et la souche de cheminée façonnée. Le cimetière qui jouxte le temple selon l'implantation ancienne, retient l'attention par son couvert végétal dense et par la qualité des différents monuments funéraires.

NOTES HISTORIQUES:

L'église serait la plus vaste qui ait été construite sous le Régime français qui soit encore existante de nos jours. Elle a été érigée, au moyen de corvées populaires en deux phases, selon les plans du curé Joseph Filion s'inspirant de la cathédrale de Québec: de 1753 à 1759 par maître Renaud, puis de 1763 à 1773 par Décarreau. Sa construction a été interrompue pour l'érection du fort Jacques-Cartier en 1759. On s'entend généralement pour situer sa construction entre 1754 et 1764. Les plans du presbytère ont été dressés par Charles Baillairgé et sa construction remonte à 1849.

3. La maison Pagé/ Rinfret-Beaudry (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 66, rue du Roy.

DESCRIPTION :

Cette maison nettement d'inspiration française est bâtie en pièce sur pièce et recouverte d'un crépi. Le toit très pentu en bardeaux de cèdre est percé de cinq lucarnes en façade. Construite au ras du sol, cette imposante construction domine la rue du Roy, en surplomb de l'actuelle route 138. Des fenêtres à petits carreaux (24) ajoutent au caractère ancestral de l'édifice. Trait distinctif, deux cheminées aux larges souches traversent le toit, une au tiers du pignon, au plein centre de la panne faîtière et l'autre, près du mur pignon nord-est, traversant le versant nord.

NOTES HISTORIQUES:

Anciennement appelée "maison Fafard", du nom de ses propriétaires au début du XX^e siècle, elle est désignée monument historique national par la Commission des monuments et lieux historiques du Canada en 1969 pour la qualité de son architecture. Elle sera alors rebaptisée "maison Pagé-Rinfret" en mémoire de son constructeur, un capitaine de marine qui s'appelait Pagé et pour souligner la présence de la famille Rinfret qui l'a occupée au XIX^e siècle. La famille Rinfret a donné au pays des hommes politiques et d'autres personnalités tel des juges, etc.

4. La maison Marcotte (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 814, route 138.

DESCRIPTION :

Le site d'intérêt régional comprend la maison et les dépendances de l'ancien complexe agricole très bien conservé. L'environnement de nature agricole contribue au charme bucolique et au caractère champêtre du site. La maison Marcotte est l'un des plus beaux spécimens de la maison traditionnelle d'inspiration française dans Portneuf. On la remarque surtout pour l'intégrité intérieure et extérieure de son architecture. Le carré est en pierre des champs recouvert de crépi, érigé à ras le sol. Le toit à deux versants droits, avec un angle prononcé, est revêtu de bardeaux de cèdre et il ne se prolonge pas au-delà des murs gouttereaux, pas plus qu'il ne déborde les murs pignon. Une large souche de cheminée émerge du foyer central sans traverser la panne faîtière dans le versant nord. Particularité intéressante qui témoigne de l'ancienneté et de l'esprit français de la maison, le toit n'est pas percé de lucarnes et on dénombre peu d'ouvertures dans les murs pignon. Il conviendra de préserver à cette construction l'intégrité de ces caractéristiques structurales de même que les fenêtres à petits carreaux avec leurs cadres de bois apparents, autre trait distinctif de ce site d'intérêt.

NOTES HISTORIQUES:

La maison est abondamment présentée dans l'Encyclopédie de la maison québécoise du spécialiste Michel Lessard², un ouvrage qui fait référence dans le domaine de l'architecture traditionnel par la typologie proposée. Elle aurait été érigée par Jean-François dit Petit Jean Marcot en 1797. La maison appartenait jusqu'à tout récemment à la même famille Marcotte, dont l'ancêtre, Jacques, s'était fait concéder une terre, plus à l'est dans la seigneurie de Portneuf, en 1708.

5. La maison Boivin (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 778, route 138.

DESCRIPTION :

Les qualités architecturales d'ensemble de cette imposante construction de pierre d'inspiration française lui confèrent un intérêt régional. Les proportions et l'angle prononcé du toit, les versants droits qui se terminent à l'extrémité des murs gouttereaux,

² Michel Lessard et Huguette Marquis, *Encyclopédie de la maison québécoise - trois siècles d'habitation*, Les Éditions de l'Homme ltée, Ottawa, 1972.

MRC DE PORTNEUF

la large souche de cheminée décentrée qui traverse la pane faîtière, les ouvertures disposées de façon asymétrique et leurs fenêtres à petits carreaux, tout concourt à lui donner cette allure ancestrale des maisons du Régime français. La maison est recouverte d'un crépi et le toit, de tôle. Un détail structural retient l'attention: l'encadrement des fenêtres en pierre de taille ajoute l'élégance au caractère rustique de la maison. La maison Boivin et la maison Marcotte forment un ensemble remarqué dans le paysage autrefois agricole de l'Anse-de-Cap-Santé.

6. La maison Joseph-Guillemette (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 431, route 138.

DESCRIPTION :

La maison Joseph-Guillemette aurait été construite à la fin du XVII^e siècle. On reconnaît aujourd'hui le site comme étant la terre ancestrale de la famille Morissette. On y retrouve une plaque installée en 1998 par la ville de Cap-Santé sur laquelle on peut lire: *"Association des familles Morissette, Honneur et fierté, Hommage à Mathurin Morissette et Élisabeth Coquin, premiers ancêtres établis à Cap-Santé, mariés à Neuville le 9 janvier 1690, ils eurent onze enfants, baptisés à Cap-Santé et Neuville de 1691 à 1709, 16 mai 1998"*.

Située en retrait de la route 138, la maison faisait autrefois façade avec le chemin du Roy, dont les vestiges subsistent toujours en bordure de la falaise. D'inspiration française, la façade sud du bâtiment comprend quatre ouvertures disposées de façon asymétrique. Le toit à deux versants droits est recouvert de tôle; il est percé de trois lucarnes avec un avant-toit en saillie au nord et au sud. Une souche de cheminée traverse en son centre la pane faîtière. Les ouvertures sont munies de fenêtres à six carreaux partout sauf pour une, située dans le mur gouttereau nord, qui est à vingt petits carreaux.

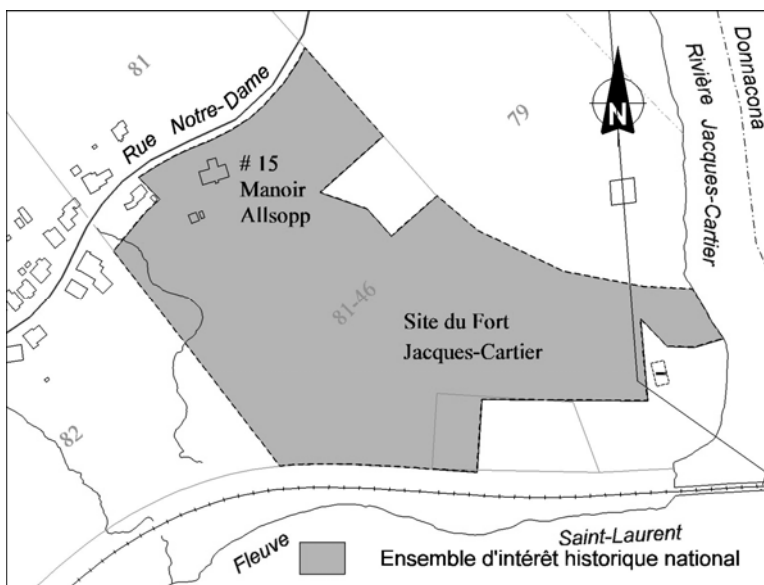
7. Le site du Fort Jacques-Cartier (territoire d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Situé sur le lot 80-46 au numéro civique 15 de la rue Notre-Dame.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt national comprend le manoir Allsopp avec ses dépendances (laiterie, remise, garage) et les terrains de la propriété ainsi que le site archéologique euro-québécois CeEw-1 datant de 1759-60 où l'on a découvert les vestiges du Fort Jacques-Cartier (traces d'anciens fossés et buttes de terre) - site historique classé en 1978.



Le manoir Allsopp est une construction de pierre d'inspiration française, que l'on reconnaît à l'angle aigu de son toit à deux versants droits qui se terminent à l'affleurement des murs pignon, et à son nombre pair d'ouvertures en façade. On y remarque aussi les fenêtres à petits carreaux et à doubles vantaux qui caractérisent les demeures de la fin du Régime français. Les fondations sont en pierre des champs. Le toit est recouvert de bardeaux de cèdre et les murs, de déclin de pin à feuillures. Le toit est percé de trois lucarnes de part et d'autre du pignon : à croupe au nord et à pignon avec avant-toit affleuré au sud. Un tambour, probablement du XIX^e siècle, protège l'entrée principale de la façade sud.

On retrouve deux souches de cheminée : une dans le mur pignon est et l'autre au tiers de la longueur vers l'ouest. Cette dernière devait être située au centre du carré originel où l'on retrouvait l'âtre. L'annexe du côté nord est couverte de planches à clin sur les trois faces de l'appentis qui est d'époque plus récente, probablement du XIX^e siècle, et à simple chevauchement.

MRC DE PORTNEUF

NOTES HISTORIQUES:

Le fort a été érigé par l'armée française conduite par le Chevalier de Lévis après la défaite du 13 septembre 1759 à Québec. Il a été construit à partir du 27 septembre par 200 travailleurs. Il pouvait loger 500 soldats (on réduit la garnison à 300 soldats en novembre). On y passa l'hiver. Le 10 septembre 1760, le colonel Fraser l'assiégea et l'armée capitula en moins d'une heure. Le Fort Jacques-Cartier est l'avant-dernier poste de résistance française au Québec.

Le manoir Allsopp aurait été construit à la fin du Régime français, au XVIII^e siècle. Les actes notariés permettent de situer sa construction entre 1739 et 1800 (on en ferait mention dans un contrat de 1806), puis François Piché la vend en 1830 à Robert Allsopp et Georges Waters. De maison de censitaire qui s'était vu octroyer un lopin de terre du seigneur de Portneuf, la maison devient le manoir du seigneur de Jacques-Cartier. Sa façade est orientée vers le fleuve : l'ancien chemin du Roy passait entre le fort et la maison au XVIII^e et XIX^e siècle.

8. La passe migratoire à saumon (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 1, route 138.

DESCRIPTION :

Située à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, une passe migratoire a été aménagée pour permettre au saumon de l'Atlantique de franchir un barrage construit au début du siècle, premier obstacle à sa montaison pour aller se reproduire. Un centre d'interprétation reçoit les visiteurs en période estivale.

DESCHAMBAULT-GRONDINES

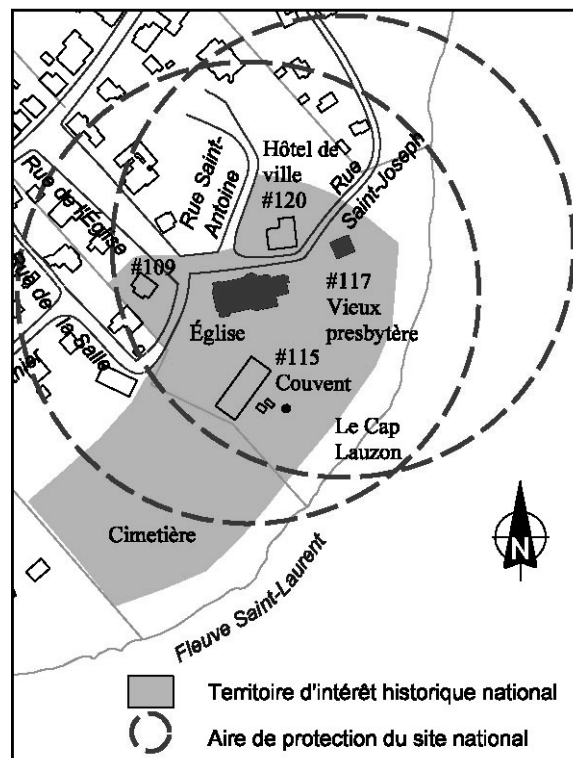
9. Le Cap Lauzon (territoire d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Lots 43-P et 44-P, aux numéros civiques 109 et 115 de la rue de l'Église de même qu'aux numéros 117 et 120 de la rue Saint-Joseph.

DESCRIPTION :

L'ensemble du Cap Lauzon à Deschambault-Grondines consiste en une concentration de bâtiments à vocation institutionnelle comprenant le vieux presbytère et les vestiges toujours visibles de la première maison curiale, l'hôtel de ville (3^e presbytère), l'église, le couvent, l'ancienne salle publique, le cimetière ainsi que l'environnement naturel exceptionnel du site. L'ensemble est circonscrit à l'intérieur de l'aire de protection (1974) de l'église et du vieux presbytère, tous deux classés monuments historiques en vertu de la *Loi sur les Biens culturels* (1964 pour l'église et 1965 pour le vieux presbytère). Le site est aménagé sur une élévation importante, le Cap Lauzon, qui s'avance dans le Saint-Laurent permettant ainsi des percées visuelles saisissantes sur le fleuve.



On retrouve sur le Cap Lauzon une grande diversité de styles architecturaux des XVIII^e et XIX^e siècles : des influences normandes du vieux presbytère aux éléments décoratifs de la période victorienne en passant par le modèle québécois représenté dans la construction simple de l'ancienne salle publique. Le bâti dominant est caractérisé par un corps principal de pierre, à l'exception de la salle publique, en pièce sur pièce, et par les revêtements de toit en tôle (à baguette et à la canadienne) et en bardeaux de cèdre. L'utilisation de matériaux nobles, le bois et la pierre, contribue largement à donner au site son caractère authentique. Le muret en pierre maçonnerie du cimetière, surmontée d'une clôture en fonte moulée et fermée d'une grille, est unique dans la MRC de Portneuf.

MRC DE PORTNEUF

L'église domine vraiment le site. L'architecte Thomas Baillairgé en conçoit les plans extérieur et intérieur. L'église présente ainsi une grande unité de style, où dominent les influences néoclassiques, notamment dans les deux étages de fenêtres palladiennes et l'ordonnance rigoureuse de l'architecture intérieure, l'œuvre du sculpteur André Paquet, élève de Baillairgé.

NOTES HISTORIQUES:

Les fondations de pierre du premier presbytère construit vers 1730-1735 constituent l'élément le plus ancien de l'ensemble. À l'arrivée du curé Charles-Denis Dénéchaud, ce dernier fait construire à ses frais une nouvelle maison curiale (1815-1818), attenante au premier bâtiment qui servira alors de salle publique. Alors qu'on érige le second temple d'après les plans de Thomas Baillairgé (1834-38), les paroissiens utilisent le bois de la première église dans une corvée qui permettra la construction d'une nouvelle salle publique (vers 1840). Tel que le veut la tradition, au sortir de l'église, les hommes se rassemblaient au nord, les femmes et les enfants, au sud.

Le règne du curé Bellenger sera témoin de la construction d'un troisième presbytère en 1872 après l'érection, au moyen d'une corvée populaire, du couvent des Soeurs de la Charité de Québec en 1861. Le couvent fondé par Mère Marcelle Mallet sera agrandi en 1872 et une seconde fois en 1884, pour les besoins toujours grandissants de l'institution d'enseignement.

10. Le Vieux Presbytère de Deschambault (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 117, rue Saint-Joseph.

DESCRIPTION :

Le vieux presbytère occupe une place importante dans le développement de la vie culturelle de Portneuf. Restauré au début des années 1970, le vieux presbytère reçoit dès 1973 sa première exposition thématique. Depuis ce temps, l'ancienne maison curiale n'a pas cessé de recevoir différentes expositions sur le patrimoine et sur l'histoire locale et régionale. Un groupe fondé en 1971, la Société du Vieux Presbytère inc., s'occupe jusqu'en 1997 de la planification et de l'animation des activités touristiques en plus de gérer les lieux et les différents projets de mise en valeur du patrimoine local. L'Association du patrimoine de Deschambault, résultant de la fusion entre la Société du Vieux Presbytère et la Corporation du moulin de La Chevrotière, prend le relais à ce moment. Le site est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications

comme lieu d'interprétation du patrimoine. On y organise en saison morte différentes activités culturelles et communautaires.

11. L'École Régionale de musique du Vieux Couvent (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 115, rue de l'Église.

DESCRIPTION :

Le couvent des Sœurs de la Charité de Québec, construit en 1861, a toujours été reconnu comme un haut lieu d'éducation dans la région. On y enseignait les arts culinaires, la musique et le théâtre. Depuis le départ des religieuses en 1994, le couvent de Deschambault accueille l'École Régionale de Musique du Vieux Couvent inc., un organisme à but non lucratif qui y poursuivra la vocation d'enseignement des arts. L'école occupe le deuxième étage du bâtiment; 125 élèves en moyenne, dont la moitié proviennent des municipalités environnantes, s'inscrivent à chacune des sessions d'automne et d'hiver. L'organisme génère également des activités de concerts et des sorties musicales. Le couvent fait partie de l'ensemble historique du Cap Lauzon circonscrit par les aires de protection de l'église et du vieux presbytère.

12. Le calvaire Naud (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 418, chemin du Roy.

DESCRIPTION :

Le site comprend le corpus et sa croix de bois peinte en noir, l'édicule de bois en parallélépipède ouvert sur quatre faces avec toit pavillon galbé et couronné d'un coq. Une clôture de bois à motifs décoratifs complète l'ouvrage.

NOTES HISTORIQUES:

Érigé en 1841 sur la terre de la famille Naud (d'où le nom du calvaire), le calvaire sous édicule présente une statue du Christ en pin réalisée par Léandre Parent (1809-1899). Le sculpteur a également fait la structure de l'édicule. L'œuvre avait été commandée par le propriétaire de la terre, le cultivateur Alexandre Naud. L'inventaire des croix de chemin du Québec³ l'a répertorié avec la mention “ trésor ”.

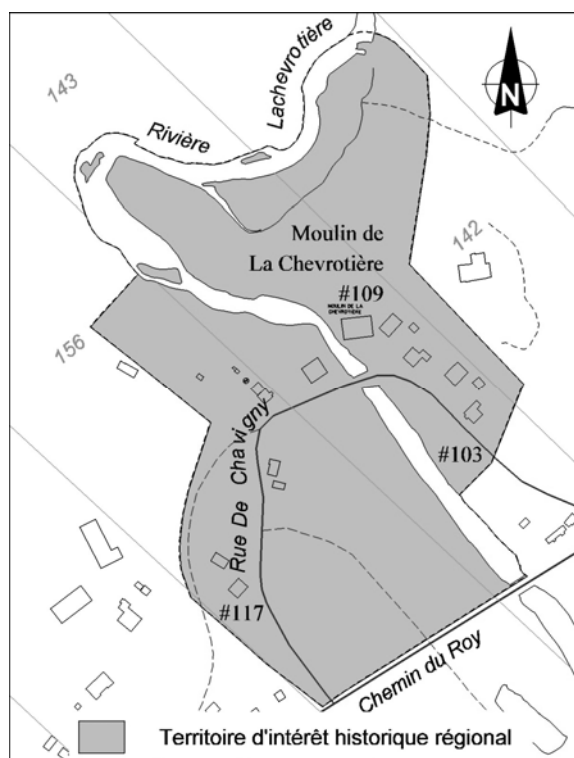
13. Les Moulins de La Chevrotière (territoire d'intérêt historique et culturel régional)

LOCALISATION :

Les lots 147-P à 155-P inclusivement, correspondant aux numéros civiques 103 à 117 de la rue De Chavigny.

DESCRIPTION :

L'ensemble comprend les deux moulins (le moulin le plus imposant, datant de 1802, a été classé monument historique en 1976), la maison du percepteur des rentes seigneuriales au 111, rue De Chavigny, la maison dite « du forgeron » ainsi que les maisons avoisinantes. Font également partie du périmètre ainsi délimité les berges et une partie de la rivière La Chevrotière à partir du barrage en arc situé à 200 mètres au nord du moulin jusqu'au pont érigé sur l'actuel chemin du Roy, ainsi que les vestiges de l'amenée d'eau et de l'ancienne digue. Deux sites archéologiques euro-qubécois ont été répertoriés dans ce secteur, soit les sites CdEx-10 et CdEx-12 (Michel Gaumont, archéologue, MCCQ). Les maisons sont accolées à une dénivellation importante au nord. Jadis une section du chemin du Roy, le parcours original remontait la côte du côté sud-ouest à l'arrière de la maison du forgeron; on peut d'ailleurs y voir les vestiges du tracé.



Le Régime seigneurial a laissé sa marque dans le paysage architectural de la Chevrotière. Les deux moulins, la maison dite « du forgeron » et la maison sise au numéro civique 103 sont d'inspiration française. La maison du percepteur des rentes représente un modèle de transition vers l'architecture dite québécoise avec l'angle moyen de son pignon, la disposition symétrique des ouvertures - dans l'esprit néo-classique - et les versants galbés de son toit. L'ensemble tient son homogénéité de la structure en pierre du corps principal des bâtiments, à l'exception des numéros civiques 103, 107 et 113. Cette dernière date du tournant du siècle alors que le numéro civique 107 est à mansarde et comporte plusieurs éléments d'inspiration victorienne. On constate enfin la présence de fenêtres

³ Simard, Jean et Milot, Jocelyne. *Les croix de chemin du Québec, inventaire sélectif et trésor*. Collection patrimoines, dossiers. Les Publications du Québec, 1994.

françaises à petits carreaux dans cinq des sept bâtiments répertoriés, ajoutant au caractère seigneurial du site.

NOTES HISTORIQUES:

Les deux moulins de La Chevrotière, du même nom que la seigneurie, témoignent de l'activité économique de ce site, complexe préindustriel datant du début du XIX^e siècle. En 1871, le recensement de Deschambault fait état de dix moulins dont cinq sont sur le domaine seigneurial de La Chevrotière. Le grand moulin (1802) aurait abrité jusqu'à trois moulanges ainsi qu'un moulin à carde et plus tard, une scierie. Le petit bâtiment, à sa droite, était également un moulin et daterait de 1766. L'embouchure de la rivière a été le site d'un chantier naval fort productif à la fin du XIX^e siècle. Les dernières années du Régime seigneurial ont laissé pour témoin la maison du percepteur des rentes seigneuriales, datant de 1822, qui s'intègre au paysage architectural des moulins. Il en est de même de la maison du forgeron, à l'extrémité sud-ouest de la rue, ancien tracé du chemin du Roy à cet endroit (quoique le tracé ait été à quelques reprises modifié). La maison sise au 107, rue De Chavigny, a été la résidence du peintre Georges Saint-Pierre.

Site d'intérêt culturel régional

Reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec comme "lieu d'interprétation du patrimoine", les moulins de La Chevrotière et le bâtiment plus récent qui abritait dans les années 1980 une école d'ébénisterie ont aujourd'hui des fonctions d'animation et de diffusion de portée régionale. Ouvert uniquement en période estivale, le plus imposant des moulins présente à chacun de ses quatre étages des expositions thématiques sur l'histoire locale et régionale. On y retrouve également une galerie, atelier où les artistes en arts visuels de Portneuf et de l'extérieur de la région viennent se produire. Des démonstrations de forge sont offertes aux visiteurs dans le plus petit des moulins et un sentier d'interprétation de la flore a été aménagé à l'arrière, aux abords de la rivière Lachevrotière. Le bâtiment du 105 rue De Chavigny héberge un atelier d'ébénisterie ouvert à la population en dehors de la saison estivale et, à l'étage supérieur, le Centre d'archives régional de Portneuf.

14. La maison Zéphirin-Perrault (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 106, rue Saint-Laurent.

DESCRIPTION :

Cette maison est un bel exemple d'architecture d'inspiration Second Empire. Les consoles et les modillons qui ornent la frise du toit à la Mansart, la galerie ainsi que la tourelle avec ses oculis en ovale donnent de l'élégance à l'ensemble. L'utilisation de

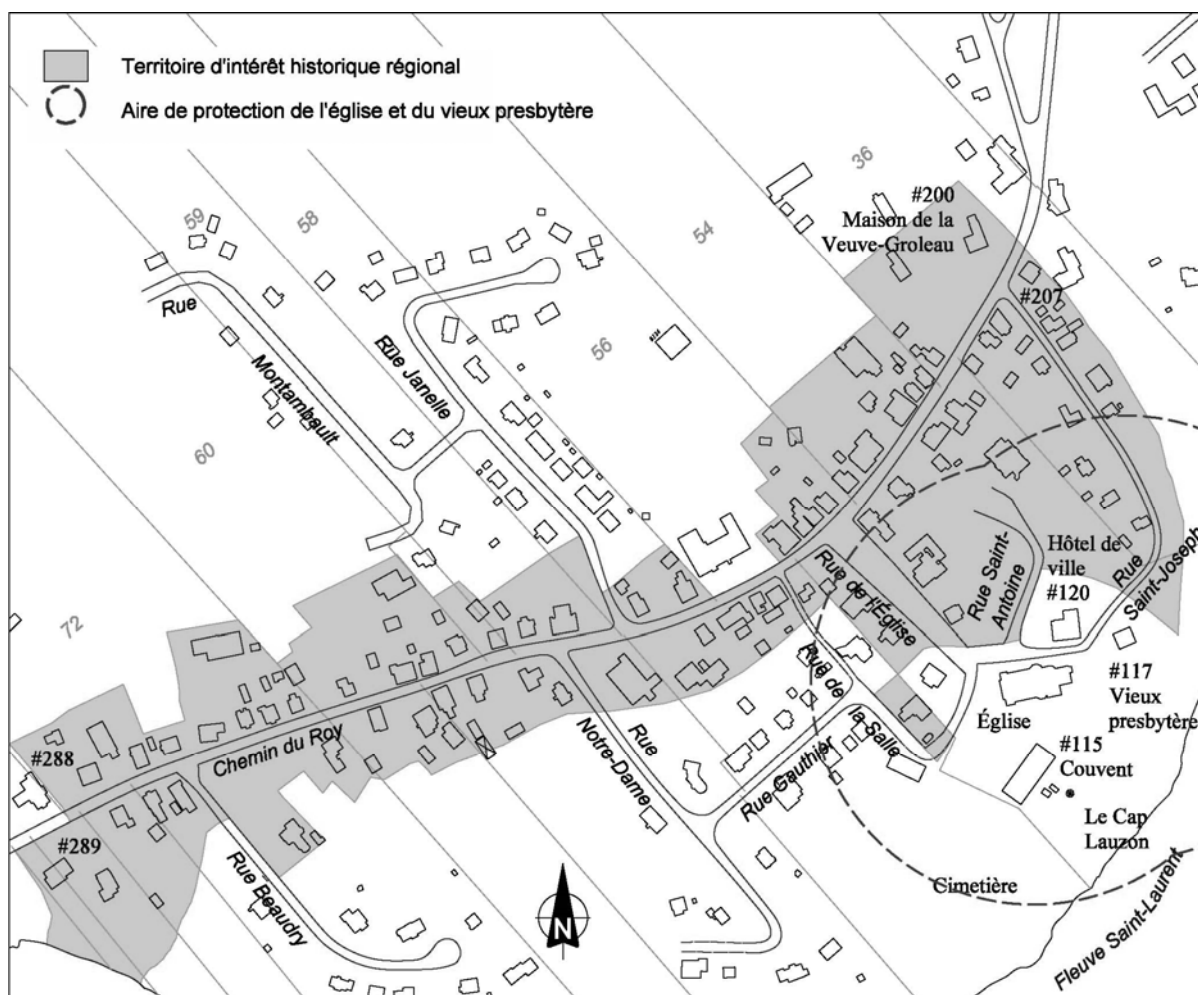
MRC DE PORTNEUF

revêtements traditionnels (tôle pour le toit et planches à clin pour les murs) ajoute au caractère d'authenticité du site et de son environnement pittoresque. La maison et ses dépendances sont situées près de la rivière Belisle, à proximité de la chaussée "Germain" qui alimentait autrefois un moulin construit de l'autre côté du chemin. La rue Saint-Laurent constituait avec les rues Johnson et De Chavigny des détours formant originalement le tracé du chemin du Roy. Cette construction d'esprit victorien est l'œuvre de l'architecte Louis-Zéphirin Perrault. La tradition orale veut que l'architecte ait fait des ruines de l'ancien moulin faisant face à la propriété son atelier.

15. Le village (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Le territoire s'étend sur le chemin du Roy entre les numéros civiques 289 et 200 inclusivement. Il inclut également les parties des rues de l'Église et Saint-Joseph qui ne sont pas comprises dans l'ensemble d'intérêt national.



DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional correspond au noyau villageois de l'ancienne municipalité de Deschambault situé sur le chemin du Roy. Il comprend plusieurs bâtiments localisés dans l'aire de protection de l'église et du vieux presbytère (rues de l'Église et Saint-Joseph) ainsi que le monument historique classé de la maison de la Veuve-Groleau, située au 200, chemin du Roy.

La lucarne double (lucarne unique percée de deux baies) est particulièrement typique à la région riveraine du Saint-Laurent et elle caractérise l'architecture du village situé dans l'est de la municipalité de Deschambault-Grondines. On retrouve également plusieurs versants qui sont percés d'une série de trois lucarnes. La présence de nombreuses maisons à pignons à angles de 45° à 50° ajoute à l'impact visuel dans le paysage architectural de Deschambault-Grondines, de même que le couvert végétal dense dans la portion sud-ouest du village. Les maisons serrées les unes contre les autres, la maison à pignon laissant sa place à la mansarde et à la maison cubique, on passe du modèle québécois à l'architecture vernaculaire du tournant du siècle.

Une particularité de l'ensemble est la présence en quatre endroits d'un fournil en pierre, perpendiculaire au corps principal (numéros civiques 200, 260, 263, et 268). Parmi celles-ci, la maison de la Veuve-Groleau (#200) est une construction de pierre d'inspiration française datant du début du XVIII^e siècle et remarquablement bien conservée. Le relais de poste (#258) retient l'attention avec sa galerie avec treillis de bois à motifs géométriques de style *Regency* et ses cinq lucarnes. Cette maison de bois, érigée au milieu du XVIII^e siècle, a été classée monument historique par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Tantôt halte et gîte pour les voyageurs circulant sur le chemin du Roy entre Québec et Montréal, puis magasin général, ce bâtiment a servi de relais et de bureau de poste de 1812 à 1844. Il est le premier bâtiment du genre à être mis sous la protection de la *Loi sur les biens culturels*. Le relais de poste de Deschambault et celui des Écureuils constituent des témoins importants de l'histoire des postes dans Portneuf et au Québec.

La rue de l'Église, perpendiculaire au chemin du Roy, est le site des activités commerciales et institutionnelles de Deschambault-Grondines. On y retrouve les mêmes éléments décrits pour le chemin du Roy. La rue Saint-Joseph est typique : elle est caractérisée par ses toitures à la Mansart et les percées visuelles saisissantes sur le fleuve, l'Anse-de-Cap-Santé et la Pointe-au-Platon, à Lotbinière.

MRC DE PORTNEUF

NOTES HISTORIQUES:

La présence de l'architecte Louis-Zéphirin Perrault à Deschambault-Grondines à la fin du XIX^e siècle a grandement marqué le paysage architectural. C'est à Perrault que l'on doit cette touche victorienne élégante : lucarnes cintrées, aisseliers, mansarde. Les éléments les plus remarquables de ce style éclectique sont situés aux numéros civiques 108 de la rue Saint-Joseph, 216 et 267 du chemin du Roy et 106 de la rue de l'Église. Parmi les éléments historiques les plus significatifs, signalons la présence du magasin général Paré, en activité depuis 1866 et existant à l'emplacement actuel depuis 1886. La maison a appartenu au député Pierre Gauthier (#288) ainsi que deux anciennes boutiques de forge et une de sellier, toutes à l'ouest de la rue de l'Église. Les éléments bâtis d'intérêt datent de la période 1830-1890.

16. La maison Delisle (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION : 172, chemin du Roy.

DESCRIPTION : (*monument historique classé en 1963*)

La maçonnerie apparente, l'angle du toit, le nombre d'ouvertures - très peu dans les murs pignon - et la volumétrie du corps principal rappellent les origines très anciennes de cette maison d'inspiration française. On y remarque plus particulièrement les encadrements en pierre de taille des ouvertures ainsi que la porte à deux battants en façade. Cette propriété appartient à la famille Delisle depuis 1764. Il s'agirait de la maison de Paul Perrot, ancien major général de l'armée de Montcalm, pillée et incendiée lors d'un raid des Anglais le 19 août 1759.

17. La maison Sewell (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

La propriété est située au 106, chemin du Roy (partie du lot 1), loin en retrait et adossée à une terrasse.

DESCRIPTION :

La maison Sewell, érigée au premier quart du XIX^e siècle, a été reconnue monument historique en 1978 par la Commission des biens culturels du Québec. Également connue sous le nom de maison F.-R. Neilson-Sewell, il s'agit d'une construction d'inspiration française qui se profile dans le paysage agricole de l'ancienne seigneurie d'Eschambault. Certains détails architecturaux sont empruntés à la maison québécoise : multiplication du nombre d'ouvertures des murs pignon et disposition symétrique des ouvertures en façade qui dénote d'un courant néo-classique. L'angle du toit est prononcé et deux souches de

cheminée traversent la panne faîtière prolongeant les murs pignon à chaque extrémité. La maçonnerie retient ici l'attention: la façade est de pierres de carrière, taillées grossièrement, alors que les murs pignon et le mur gouttereau arrière sont de pierres posées en assise irrégulière (probablement de la pierre des champs); seul le mur pignon ouest est recouvert de crépi. Contrairement aux autres maisons de Deschambault-Grondines du même style, les fenêtres de la façade sont à quatre carreaux et on remarque l'absence de lucarne. La maison appartient à la famille Sewell depuis 1880.

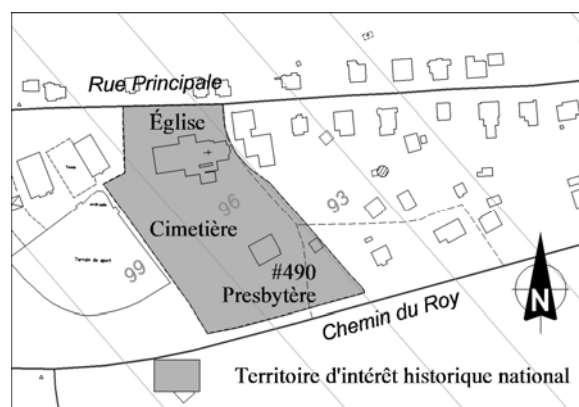
18. L'ensemble religieux (territoire d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Le territoire est localisé sur le lot 96-P, à l'adresse civique 490, route 138.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt national comprend l'église Saint-Charles-Borromée et son cimetière bordé d'un muret de pierre, le presbytère et l'environnement naturel bordant les bâtiments entre la rue Principale et la route 138. Le presbytère a été classé monument historique en 1966 et l'église, en 1987.



La valeur architecturale de l'église Saint-Charles-Borromée tient à sa richesse et sa diversité stylistique. Même si Thomas Baillairgé en a dressé les plans, elle témoigne surtout de la fin du XIX^e siècle, époque où Zéphirin Perrault installe des fenêtres en ogive et où Joseph-Georges Bussièrès en accentue le caractère néogothique, notamment par des nouveaux clochers avec flèches et pinacles. Le décor intérieur remonte à la construction de l'église et a été exécuté par Augustin Leblanc, qui a laissé un héritage artistique important dans Portneuf. La chaire et le banc d'œuvre en sont les pièces maîtresses.

Le presbytère est une construction de pierre à moellons bruts en assise, coiffée d'un pignon à deux versants droits, légèrement galbés. Les planches cornières imitant les pilastres, le retour de l'avant-toit, le garde-corps fait de barrotins en bois tourné, le fronton de la large lucarne arrière percée de trois baies et le chambranle décoratif des ouvertures donnent au bâtiment toute l'élégance de la période néo-classique, influence dont témoignent encore aujourd'hui le décor intérieur de l'église et certaines maisons de la rue Principale. À souligner : les murs pignon recouverts de planches verticales à

MRC DE PORTNEUF

couvre-joints, les deux larges souches de cheminée dans les murs pignon, les fenêtres à vingt petits carreaux et le revêtement en tôle à la canadienne du toit.

NOTES HISTORIQUES:

Le site de la première église étant affecté régulièrement par les débâcles printanières du fleuve Saint-Laurent, on choisit de construire en 1839 une nouvelle église plus au nord, sur le premier rang, qui deviendra plus tard la rue Principale. La construction s'échelonna jusqu'en 1842, année où l'on confie à Augustin Leblanc, le même entrepreneur qui a édifié l'église, la construction d'un nouveau presbytère localisé à un arpent au sud de l'église. Le presbytère et l'église ont été construits à la même période, l'un à l'arrière de l'autre. Le presbytère est situé en retrait de la rue Principale; on y avait accès, avant la construction de la route 138 en 1938-39, par un chemin situé à l'arrière de la sacristie.

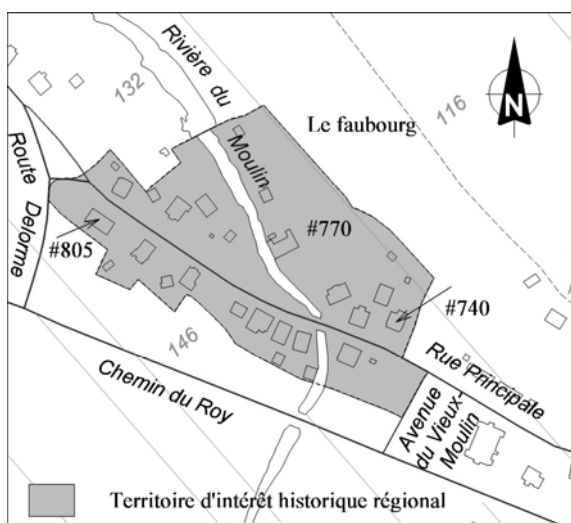
19. Le " faubourg " (territoire d'intérêt historique régional)**LOCALISATION :**

Le territoire d'intérêt régional correspond au tronçon de la rue Principale compris entre l'intersection avec la route Delorme (#805) et le numéro civique 740, à l'ouest du secteur identifié comme étant le " faubourg ".

DESCRIPTION :

Le moulin à farine situé aux abords de la rivière du Moulin au 770, rue Principale (lot 171) est l'élément principal de ce petit ensemble de bâtiments rapprochés de part et d'autre de la rue Principale et de la rivière du Moulin. La végétation y est abondante. L'architecture est caractérisée par des éléments de décoration d'influence victorienne (modillons, aisseliers, impostes vitrées et barrotins en bois tourné ou chantourné des garde-corps) et par les toitures à mansarde. Il est à remarquer également le nombre identique d'ouverture au deuxième étage des bâtiments et la présence d'impostes vitrées au haut des fenêtres du rez-de-chaussée qui accentuent les effets d'influence victorienne sur ces maisons. Les marges de recul sont quasi inexistantes, ce qui ajoute au caractère intimiste de l'ensemble.

Le moulin du faubourg fait de pierre maçonnerie recouvert d'un crépi présente une toiture à deux versants que l'on a prolongé d'un larmier en façade. Cet élément ainsi que les



deux lucarnes sont postérieures à la construction de l'édifice. Le toit est recouvert de tôle gaufrée et on remarque la large souche de cheminée, prolongement du mur pignon est, caractéristique des constructions du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle.

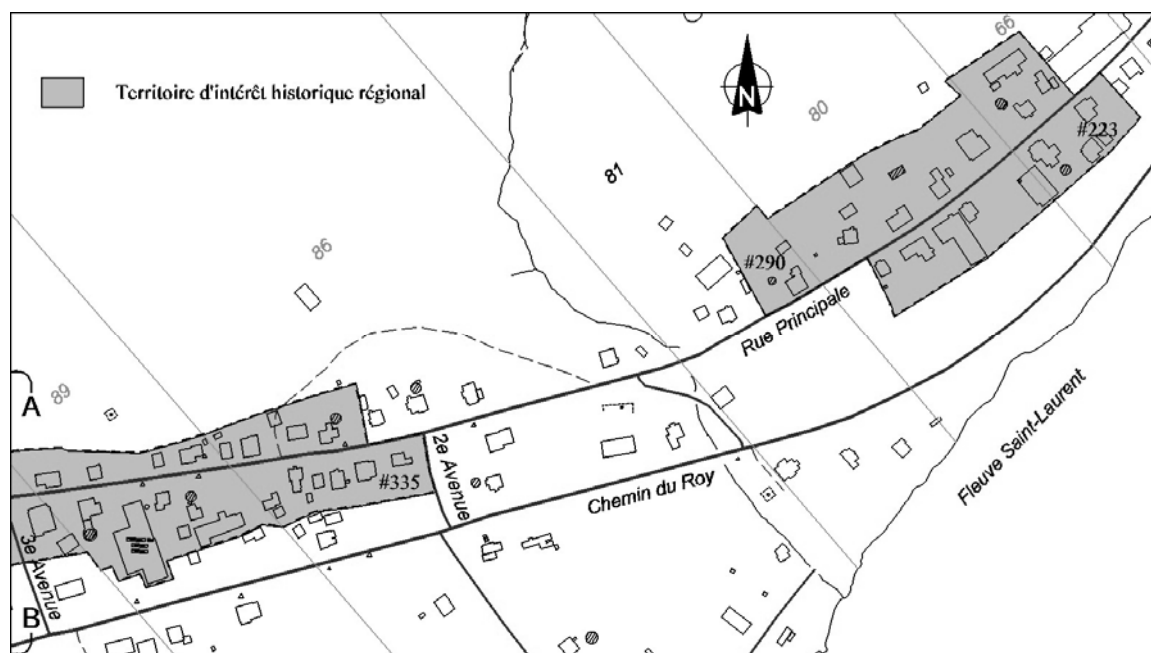
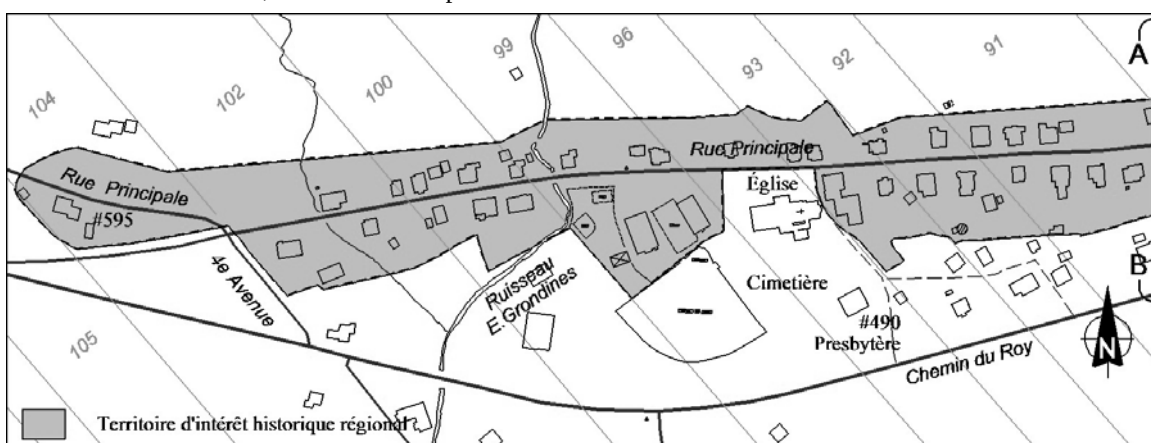
NOTES HISTORIQUES:

Le secteur du faubourg doit son développement à l'édification d'un moulin à farine, actionné par l'eau, dans la première moitié du XIX^e siècle. À part le meunier, on retrouvait parmi les habitants du faubourg un charron et un forgeron.

20. La rue Principale (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt régional est compris entre les numéros 223 et 290 à l'est et à l'ouest et entre les numéros 335 et 595, sur la rue Principale.



MRC DE PORTNEUF**DESCRIPTION :**

La rue Principale est caractérisée par l'homogénéité d'une architecture où l'on retrouve de nombreux exemples du modèle québécois, en pièce sur pièce et en pierre, et plus au centre, des constructions s'inspirant de l'époque victorienne avec répétition d'éléments décoratifs de cette influence. L'emploi de bardeaux façonnés à motifs géométriques - les numéros civiques 370, 380 et 385 en sont des exemples éloquents - et les garde-corps des galeries en fer forgé ou en bois tourné sont des particularismes du paysage architectural du noyau villageois de ce secteur.

La rue Principale se distingue également par sa végétation abondante et par des percées visuelles sur le fleuve Saint-Laurent et ses battures. Les caractéristiques géographiques du secteur ont favorisé l'implantation linéaire de cet ensemble protégé dans sa partie centrale et sur toute sa longueur à l'ouest par le plateau contre lequel il est blotti.

NOTES HISTORIQUES:

L'ensemble s'est développé au milieu du XIX^e siècle alors que l'on bâtit la seconde église et le second presbytère. Le chemin du Roy, autrefois près du fleuve, était en proie aux inondations dues aux crues printanières du fleuve Saint-Laurent, d'où la nécessité pour les nouveaux résidents de s'établir plus au nord, sur les 1^{er}, 2^e et 3^e Rangs. C'est le 1^{er} Rang qui deviendra, avec la construction de l'église, la rue Principale.

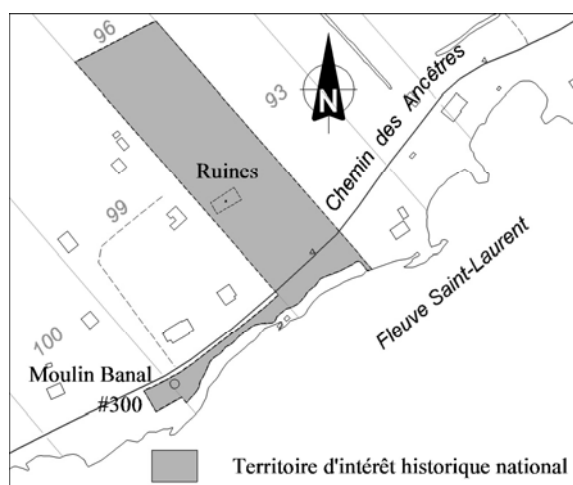
21. Le moulin à vent et les ruines du 1^{er} site religieux (territoire d'intérêt historique national et site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION :

Le territoire est localisé en bordure du chemin des Ancêtres, sur les lots 99-P, 100-P (moulin) et 96-P (ruines).

DESCRIPTION :

Le moulin à vent, communément appelé le moulin banal, est situé en bordure du fleuve, près du quai de Grondines, et bénéficie de ce fait d'une vue panoramique sur le fleuve Saint-Laurent. Il s'agit d'un moulin à vent aménagé le long de l'ancien tracé du chemin du Roy. Les ruines de la première église et du premier presbytère érigés à cet endroit complètent l'ensemble qui



témoigne de l'occupation du territoire à l'époque du Régime seigneurial. Le moulin a été classé bien archéologique en 1984.

Le moulin banal était activé autrefois par des pales, d'où sa forme cylindrique et son toit conique. Les murs du moulin sont en pierre et mortier de 40 pouces d'épaisseur recouverts d'un crépi blanc alors que le toit est en bardeaux de cèdre, ce qui confère au bâtiment un caractère authentique. On y remarque également les baies à douze carreaux qui diffusent leur lumière sur les trois étages du bâtiment.

NOTES HISTORIQUES:

Construit en 1674-75 par Pierre Mercereau, pour la seigneurie Saint-Charles-des-Roches appartenant aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, le moulin banal est l'un des plus anciens moulins à vent qui subsistent au Québec et en Amérique du nord. Le moulin à farine a cessé ses opérations vers la fin du XIX^e siècle et en 1912, il est acquis par le ministère des Transports fédéral. Après sa restauration, le moulin servira jusqu'en 1970 à l'Office des signaux maritimes. Le conseil municipal du Village l'acquiert en 1974 et entreprend une nouvelle restauration du moulin en 1978.

Le moulin banal est l'un des rares témoins, avec les vestiges de la première église (1713) et du presbytère (1740), de l'occupation du territoire liée au développement du chemin du Roy dans ce secteur depuis le déménagement plus au nord, causé par la crue printanière des eaux, des activités de construction résidentielle, institutionnelle et commerciale.

Site d'intérêt culturel régional

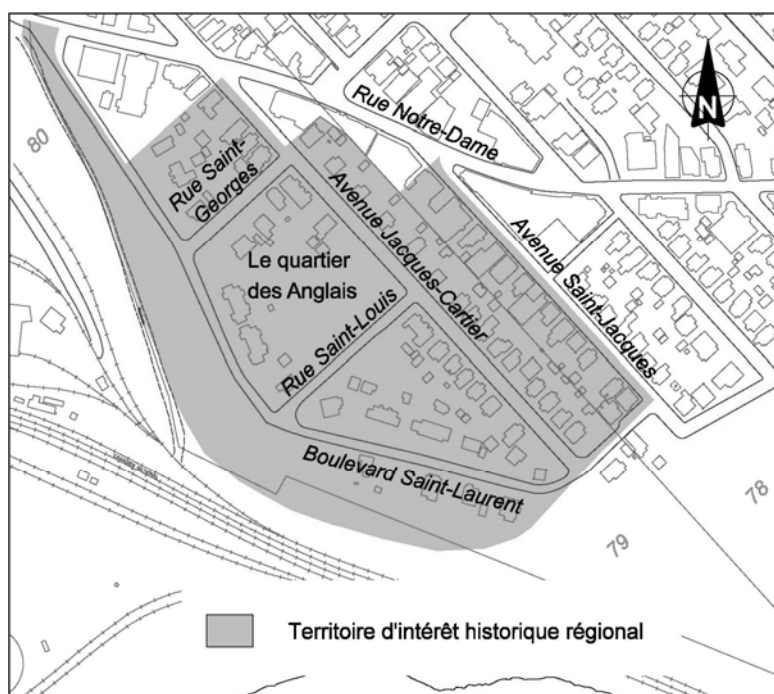
Restauré dans les années 1970 après son acquisition par la municipalité, le moulin banal de Grondines est l'un des plus anciens moulins à vent en Amérique du Nord. Bien archéologique classé par le gouvernement du Québec en 1984, il est depuis ouvert aux visiteurs en période estivale. On y présente l'exposition permanente "Un moulin à vent, phare sur le Saint-Laurent" qui raconte l'histoire du site et des multiples usages du moulin. Le moulin est également apprécié pour la qualité de son architecture authentique, unique dans la MRC de Portneuf. Un groupe de citoyens, Les Amis du moulin, s'occupe de l'animation des lieux et de la planification des activités d'interprétation.

DONNACONA**22. Le quartier des Anglais (territoire d'intérêt historique régional)****LOCALISATION :**

Situé au sud de la rue Notre-Dame, le quartier des Anglais comprend principalement les espaces adjacents au boulevard Saint-Laurent et à l'avenue Jacques-Cartier. Le territoire s'étend en direction est jusqu'à l'avenue Saint-Jacques et exclut les bâtiments à vocation commerciale bordant la rue Notre-Dame dans la partie nord.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional consiste en une concentration de bâtiments



d'époque similaire identifiée comme étant le "quartier des Anglais", en référence aux nombreuses maisons de compagnie érigées à cet endroit et qui bordent la falaise surplombant l'usine de pâtes et papiers. Cette usine autrefois connue sous le nom de Domtar est maintenant la propriété de la compagnie Abitibi-Bowater.

L'architecture anglaise du mouvement Arts & Craft occupe une place importante dans les rues longeant la falaise. Ce secteur est majoritairement composé de maisons à deux étages présentant une volumétrie complexe, situées dans un environnement au couvert végétal dense. Ces maisons cossues de compagnie témoignent de la prospérité des habitants. Les souches de cheminée en brique, le pignon central ou décentré, ainsi que les fenêtres à guillotine renforcent le caractère architectural anglais. Le secteur des avenues Saint-Jacques et Jacques-Cartier est principalement caractérisé par un alignement des maisons avec pignon qui donnent sur rue. La plupart de ces constructions présentent un plan carré avec deux niveaux d'occupation et ont conservé un revêtement authentique de bardeaux de bois. Le mode d'implantation en quadrilatère, près de la falaise, est typique de l'urbanisation de l'époque liée à l'expansion industrielle.

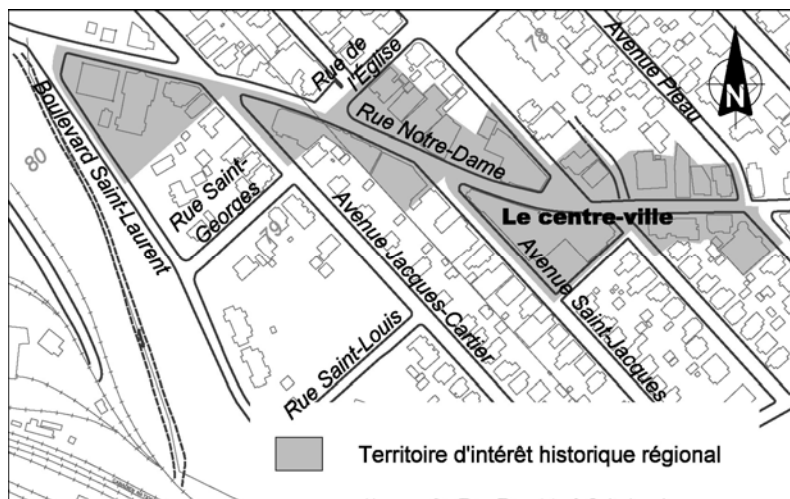
NOTES HISTORIQUES:

Avec la construction des usines de la Donnacona Paper en 1912, et auparavant le Jacques-Cartier Mill du seigneur Georges Allsopp, c'est une tradition des " Barons du papier ", tous des anglais, qui s'instaure autour de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier dans ce qui est convenu d'appeler le Fond Jacques-Cartier. L'Hôtel Donnacona Inn, qui ouvre ses portes en 1914, est le quartier général des propriétaires de l'usine. Georges McKee en tête, et autour de ce bâtiment, fort de l'essor économique créé par le moulin à papier, une petite ville champignon va naître, prélude à la fondation de la Ville de Donnacona (1915). Les années 1920 verront la création de la " rue des anglais " en bordure de la falaise surplombant l'usine de la Donnacona Paper. La communauté des " Barons du papier ", les cadres anglais des usines de Portneuf, en bordure la rivière du même nom, et ceux de Donnacona, se structureront au cœur de Donnacona en un véritable quartier à l'architecture riche, diversifiée et originale. C'est aussi dans cet esprit qu'apparaîtra en 1920 le premier golf à Donnacona, à proximité de la " rue des anglais ".

23. Le centre-ville (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Le territoire comprend les espaces bordant la rue Notre-Dame soit, du côté sud, la section comprise entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Pleau (incluant l'hôtel de ville au 138, avenue Pleau) et du côté nord, la section comprise entre la rue de l'Église et l'avenue Pleau.



DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt historique régional consiste en une concentration de bâtiments à vocation commerciale et institutionnelle situés de part et d'autre de la rue Notre-Dame. On y retrouve quatre secteurs distincts érigés durant le premier quart du XX^e siècle : l'Hôtel Jacques-Cartier, la place Saint-Jacques, l'édifice de l'ancienne Banque Nationale du Canada et l'ancien Cinéma Royal. L'architecture prédominante se caractérise par des façades de style boomtown avec parement de brique, des gabarits de deux et trois étages et des marges de recul régulières associées à un alignement serré des bâtiments. Les frises décoratives des corniches, les bandeaux de brique et la présence d'oriels en certains endroits ajoutent une touche d'esthétisme au secteur. La valeur communautaire et

MRC DE PORTNEUF

identitaire de l'ensemble dépend largement de la valeur historique de la rue Notre-Dame, ancien tracé du chemin du Roy à Donnacona. C'est d'ailleurs à cet aspect que tient l'originalité du territoire : un bâti commercial urbain de style boomtown associé au développement de l'industrie des pâtes et papiers et ce, en bordure du chemin du Roy.

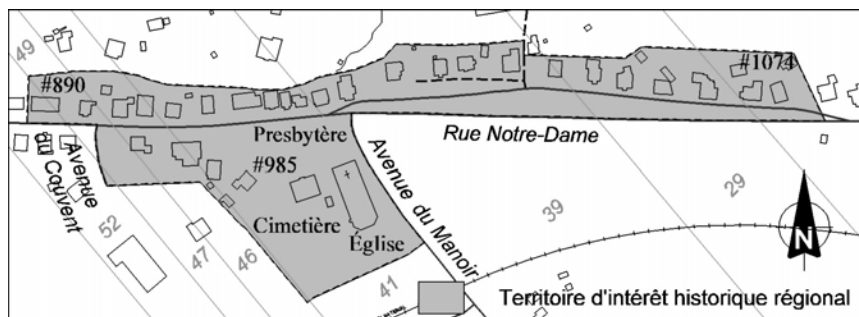
24. L'ensemble historique des Écureuils (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Du 890 au 1074 rue Notre-Dame, inclusivement.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional correspond



à l'ancien noyau villageois implanté le long du chemin du Roy. L'ensemble historique comprend l'église, le presbytère, l'ancien relais de poste ainsi que les maisons érigées en surplomb de la rue Notre-Dame à l'est de l'église et celles comprises entre le #890 et le #990 de la rue Notre-Dame. Les maisons du côté nord de la rue Notre-Dame sont adossées à une forte dénivellation couverte d'une végétation dense et la disposition concentrique des bâtiments ainsi que l'isolement de la place de l'église procurent un sentiment d'intimité et de sécurité.

On retrouve autour des points d'intérêt majeurs que sont le presbytère, l'église et l'ancien relais de poste, une série de maisons, reflet du modèle québécois. L'alignement des toitures à deux versants d'angle moyen (45° environ) et galbés, la présence de deux lucarnes à pignon avec toit en saillie et le nombre d'ouvertures impair, disposées symétriquement en façade, caractérisent le paysage architectural de l'ancien village. La maison sise au 976-980 de la rue Notre-Dame était autrefois un relais de poste et on la désigne aujourd'hui comme la maison Sinaï-Trépanier, du nom du propriétaire qui y aménagea un magasin général au début du XX^e siècle. Il s'agit d'une construction d'inspiration française en moellons que le seigneur Jean-Baptiste Toupin du Sault aurait fait ériger vers 1724. Il s'agirait de la plus ancienne maison des Écureuils.

Quant au presbytère (vers 1890), il s'agit d'une élégante demeure d'inspiration québécoise au décor néoclassique et aux qualités architecturales supérieures. On remarque surtout les ouvertures disposées symétriquement et également superposées de la

façade et des murs pignon ainsi que le chambranle décoratif des portes et des fenêtres. Le dégagement par rapport à la rue et l'aménagement paysager sont dignes de mention.

NOTES HISTORIQUES:

L'intérêt du site dépend dans une large mesure de sa valeur d'âge. Une première église a été érigée à cet endroit en 1739 puis une seconde en 1785-89. On retrouve d'ailleurs plusieurs pièces de mobiliers provenant de ces deux premiers temples dans l'église actuelle (1926). Il s'agit d'un site témoin du développement du chemin du Roy.

25. La salle Luc-Plamondon (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 320, rue de l'Église (École secondaire Donnacona).

DESCRIPTION :

Inaugurée en 1993, la salle Luc-Plamondon est la plus grande salle pour la production et la diffusion de spectacles professionnels dans Portneuf. D'une capacité de 441 sièges, elle bénéficie de toutes les installations nécessaires pour la production professionnelle. Gérée par un organisme à but non lucratif, Artspec Portneuf, la salle maintient un taux de fréquentation de 88% depuis quelques années. La salle Luc-Plamondon est aménagée dans l'auditorium de l'école secondaire Donnacona. Artspec Portneuf reçoit annuellement une subvention du ministère de la Culture et des Communications.

26. Le parc familial des Berges (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 2, route 138.

DESCRIPTION :

Reconnu d'abord pour ses infrastructures récréatives, le parc familial des Berges, aussi connu sous le nom de Centre d'interprétation et d'animation familial (CINAF), permet aux visiteurs de se familiariser avec la flore de la région à l'aide d'un sentier d'interprétation de la nature. Une exposition permanente portant sur l'histoire de l'implantation de l'usine à papier et le flottage du bois est également présentée dans le kiosque d'accueil.

MRC DE PORTNEUF

LAC-SERGEANT**27. La chapelle Notre-Dame-du-Lac-Sergent (site d'intérêt historique régional)**

LOCALISATION : 1669, chemin de la Chapelle.

DESCRIPTION :

Construite en 1908, la chapelle Notre-Dame-du-Lac-Sergent possède une architecture modeste témoignant de la participation au culte des villégiateurs et des domiciliés à la ville de Lac-Sergent depuis le début du XX^e siècle. Cet édifice recouvert de déclin de bois adopte un plan en forme de rectangle avec une annexe du côté est. Son toit à pignon comporte un clocher avec couverture de tôle à la canadienne, surmonté d'une croix. La chapelle a été agrandie à deux reprises, soit en 1913 et 1937.

NEUVILLE**28. La rue des Érables (territoire d'intérêt historique régional)**

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt patrimonial régional s'étend sur la rue des Érables, à partir de son extrémité ouest jusqu'au 250, route 138 (à l'extrémité nord-est de la rue des Érables).

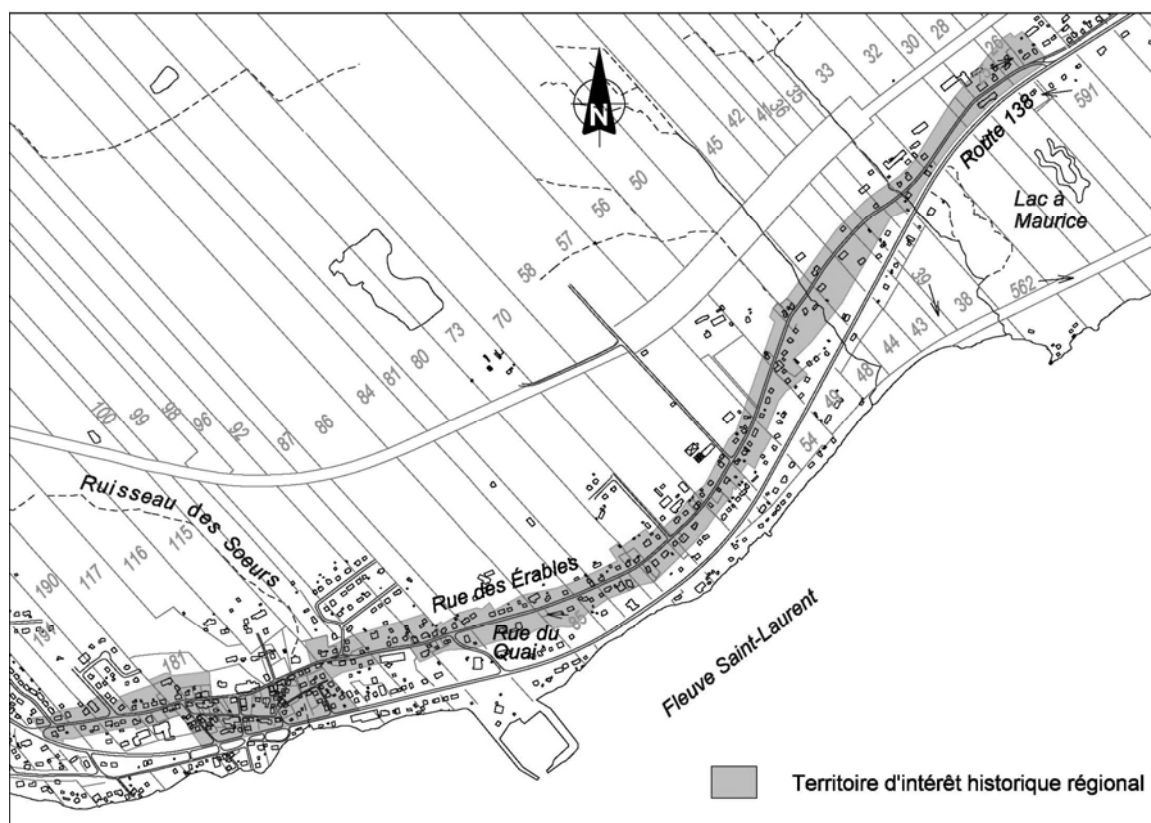
DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional de la rue des Érables constitue un regroupement linéaire homogène de bâtiments à caractère domestique et agricole, aménagé sur un parcours sinueux, parsemé d'arbres souvent centenaires, et caractérisé par une implantation en escalier. À l'extrémité est de la rue, un toit d'arbres crée un effet unique dès que l'on emprunte cette rue qui mène au noyau villageois de Neuville. Ce tronçon, caractérisé par l'alignement d'érables à sucre de part et d'autre de la rue, forme un écran visuel entre la rue des Érables et la route 138 sur une distance d'environ cent mètres. Cette voûte végétale permet de conserver un caractère champêtre au secteur.

La rue des Érables est l'une des rues les plus pittoresques de la MRC de Portneuf. Font partie de cet ensemble les monuments historiques classés suivants : la maison Lefebvre (#741), le manoir Edouard-Larue (#624-26) et la maison Larue (#306). On retrouve notamment dans cette portion de la rue des Érables l'ensemble d'intérêt national regroupant les principaux bâtiments institutionnels de la paroisse.

La rue des Érables, sur toute sa longueur, est caractérisée principalement par le nombre relativement élevé de maisons d'inspiration française ou québécoise érigées en pierre. Ancien tracé du chemin du Roy, la rue des Érables verra son paysage architectural façonné par l'établissement de plusieurs familles de maçons, conséquence de l'exploitation des carrières de " pierre à chaux " à Neuville dès les débuts de la colonie. La répétition de la lucarne à croupe, la pierre à nu ou recouverte de crépi des murs gouttereaux et pignon sont des éléments caractéristiques du paysage architectural du secteur. On remarque enfin la fenestration d'époque à six carreaux et dans quelques cas, à vingt carreaux.

La ligne de façade des différents bâtiments épouse la sinuosité de la rue; les marges de recul sont quasi inexistantes et les arbres bordant le tracé de la rue en maints endroits, et en particulier dans sa portion est, contribuent à refermer sur lui-même le corridor routier. Les particularités du site relèvent de la disposition des éléments : une disposition linéaire des habitations d'est en ouest du village s'échelonnant le long du fleuve et une disposition en escalier du nord au sud, conséquence des terrasses à cet endroit. Ce mode d'implantation permettait des points de vue intéressants et protégeait des vents du nord.



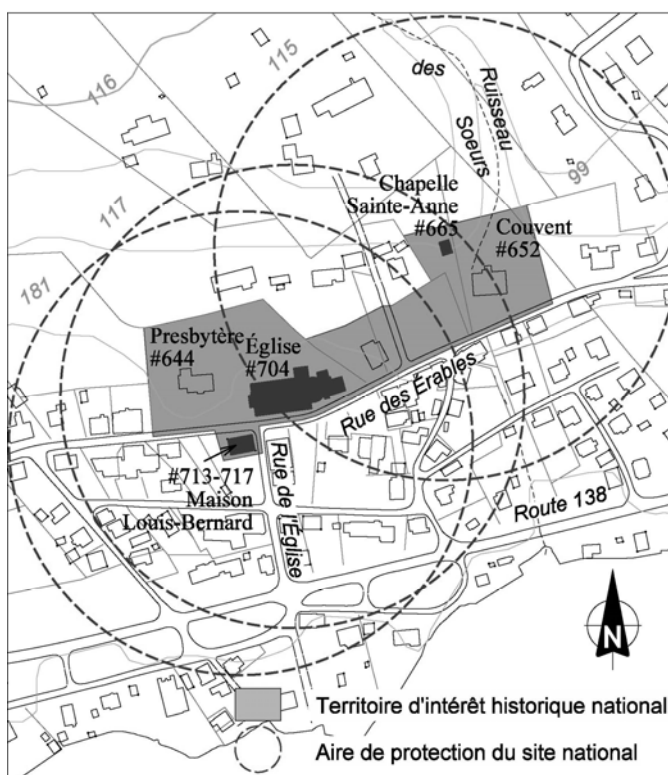
29. L'îlot paroissial de Neuville (territoire d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt national correspond aux monuments historiques classés et à une partie des aires de protection de la maison Louis-Bernard (#713-717), de la chapelle de procession Sainte-Anne (désignée lieu historique national en 2000) et du sanctuaire de l'Église Saint-François-de-Sales.

DESCRIPTION :

Outre les bâtiments cités plus haut, on retrouve le Couvent de la Congrégation-de-Notre-Dame (#652), monument historique cité par la municipalité en 1996, et le presbytère.



NOTES HISTORIQUES:

On recense une douzaine de bâtiments érigés durant la période 1760-1840 sur la rue des Érables. Parmi les plus importants, l'église Saint-François-de-Sales, dont le sanctuaire remonte à 1761, avec son remarquable baldaquin de 1695, ainsi que le presbytère de 1854, la chapelle Sainte-Anne (XVIII^e siècle) qui servait à la procession de la "Petite fête-Dieu" et le Couvent des religieuses de la Congrégation-de-Notre-Dame (1778-1878). À propos du couvent, notons que la première construction (circa 1716) fut convertie en caserne par les troupes anglaises au temps de la Conquête. Le couvent fut bombardé en 1775 lors des guerres d'indépendances américaines.

30. La maison Denis (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION : 1208, route 138.

DESCRIPTION :

L'originalité de cette imposante demeure d'inspiration française réside dans l'ajout, vers le milieu du XIX^e siècle, d'une allonge en bois au carré principal en pierre érigé en 1760. La double rangée de lucarnes est postérieure à la construction du bâtiment et date de 1947

et 1948, alors que le propriétaire de l'époque donne à la maison un usage commercial. La maison Denis a été classée monument historique en 1976.

31. La maison Darveau (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION : 210, route 138.

DESCRIPTION :

Classée monument historique en 1976, cette maison de pierre d'inspiration française est remarquable pour la qualité de sa maçonnerie. Elle tient son nom de la famille Darveau qui l'a occupé de 1867 à 1986. C'est un maçon, Benjamin Deguise dit Flamand qui l'aurait construite à la fin du XVIII^e siècle. L'encadrement des ouvertures en pierre de taille donne une élégance toute simple à cette maison traditionnelle à l'architecture authentique.

32. La maison Antoine-Plamondon (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 114, route 138.

DESCRIPTION :

Construite en 1845, cette maison présente plusieurs caractéristiques qui l'associent à l'architecture dominante de Neuville: la maison d'inspiration française. Construite à ras le sol, on remarque particulièrement sa cheminée centrale. C'est cependant son caractère historique et culturel qui lui confère un intérêt supérieur. Antoine Plamondon, ancien maire de Neuville et peintre autodidacte très productif dans la région, y demeurera de 1845 jusqu'à sa mort en 1895. L'atelier du peintre était situé du côté est de la maison et c'est à cet endroit qu'il y peignit la plupart de ses œuvres dont la collection de vingt-six tableaux qui ornent l'église de Neuville.

33. La maison Lorient (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION : 96, route 138.

DESCRIPTION :

Classée monument historique en 1964, la maison Lorient présente à l'image de la plupart des maisons de pierre de Neuville une architecture d'inspiration française dont les traits dominants ont été préservés malgré son évolution architecturale.

34. La maison Soulard (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION : 11, route 138.

DESCRIPTION :

Cette maison classée monument historique en 1976, également connue sous le nom de « maison Joseph-Emmanuel-Soulard », serait l'une des plus anciennes de Neuville. Elle a été érigée par la famille de maçon Lorient, tout comme la maison Lorient. Elle tient son nom de son acquisition en 1836 par François Soulard. Elle a ceci de particulier qu'un des murs pignon est construit en pierre et l'autre en bois. L'angle prononcé du toit à deux versants droits ne débordant pas les murs gouttereaux, la cheminée centrale ainsi que le nombre pair d'ouvertures disposées de façon asymétrique témoignent de l'ancienneté de la construction. On remarque également les fenêtres à vingt petits carreaux et les revêtements de bardeaux de cèdre pour le versant sud et de tôle pour le versant nord. Notons enfin que la façade de la maison donne vers le fleuve, sur ce qui était autrefois le tracé du chemin du Roy alors que la route 138 passe au nord de la propriété.

PONT-ROUGE

35. Le site Déry (territoire d'intérêt historique national et site d'intérêt culturel régional)

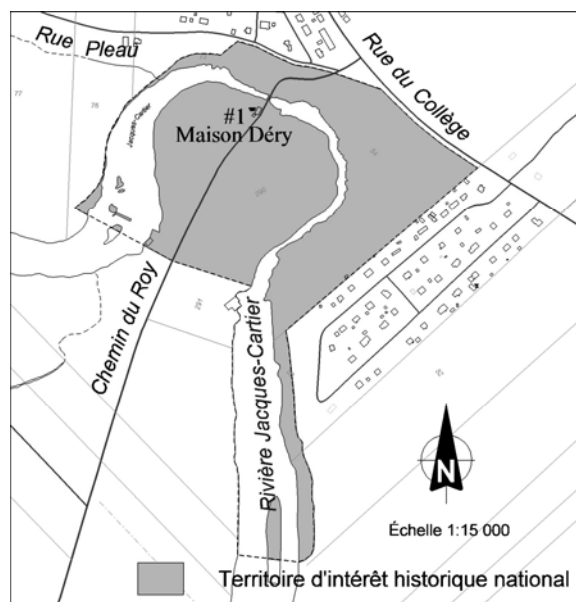
LOCALISATION :

La maison Déry est située au 1, chemin du Roy, sur le lot 290-P.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt national correspond au site historique classé par le ministère de la Culture et des Communications en 1984, soit: le chemin, le pont, la maison ainsi qu'une partie des berges et du lit de la rivière Jacques-Cartier.

La maison Déry est une résidence d'inspiration française comme en témoignent ses fondations au niveau du sol, le nombre pair d'ouvertures en façade et son



pignon à deux versants droits débordants peu des murs pignon. Une seule ouverture a été pratiquée dans les murs pignon au rez-de-chaussée en plus d'une petite fenêtre dans les combles à l'ouest. Le prolongement du larmier fait office de pare-soleil à la galerie en façade. On y a conservé les contrevents et la contre-porte de l'entrée principale avec leurs pentures en fer forgé. Le carré est en pièce sur pièce recouvert de déclin de bois avec planches cornières et les fondations sont en pierre maçonnerie. Une seule souche de cheminée, de pierre maçonnerie et décentrée, traverse la poutre faîtière. Il s'agit là d'une maison remarquablement bien conservée qui se distingue par la qualité de son environnement naturel.

NOTES HISTORIQUES:

Le pont actuel du site date de 1939. Un premier pont avait été construit entre 1768 et 1782, le " Pont Royal ", puis un second en 1804. La maison Déry aurait été construite à cette même époque. À l'origine de dimension 30 X 20 pieds, la maison servait à loger le percepteur du pont à péage. Elle a également servi d'auberge pour les pêcheurs puis de relais postal. La maison Déry a été construite sur ce qui constituait une voie de contournement du chemin du Roy entre Donnacona et Cap-Santé de manière à éviter aux voyageurs la traversée du pont flottant (bac) à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. La maison est orientée au sud afin d'accroître l'efficacité des puits de lumière à l'intérieur.

Site d'intérêt culturel régional

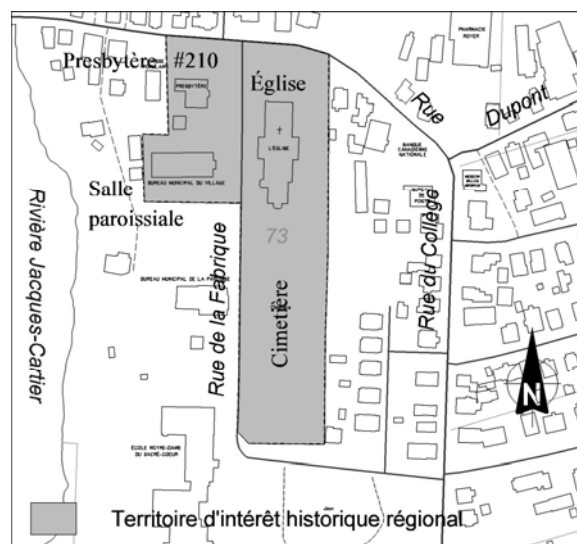
Lieu historique classé, le site de pêche Déry est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications comme "lieu d'interprétation du patrimoine". On retrouve d'ailleurs à la maison Déry une exposition permanente racontant l'histoire du site qui autrefois constituait un péage sur le chemin du Roy. Celui-ci permettait de contourner la rivière Jacques-Cartier, difficilement franchissable à son embouchure malgré la présence d'un pont flottant. L'exposition relate aussi les activités de pêche au saumon telle qu'illustrée et racontée par Frederick Tolfrey, officier britannique en 1816. Ouvert en période estivale, le site est animé par des guides interprètes et on y présente différentes expositions thématiques en plus de l'exposition permanente principale.

36. L'ensemble institutionnel (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 210, rue Dupont.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend l'église et son cimetière ainsi que le presbytère et la salle paroissiale. L'église Sainte-Jeanne-de-Chantal revêt un intérêt patrimonial supérieur. Sa façade constituée d'une tour centrale flanquée de deux clochetons se profile dans le paysage urbanisé de Pont-Rouge. Le bâtiment a été érigé avec la même pierre que le Moulin Marcoux, soit le calcaire extrait de la rivière Jacques-Cartier. Le vaste cimetière qui jouxte la sacristie, sa grille en fer forgé et ses petites pierres tombales ajoutent au caractère d'authenticité de l'ensemble religieux.



L'ensemble institutionnel qui borde l'église est caractérisé principalement par une architecture sobre et un bâti de brique qui ajoute une touche d'homogénéité au site. Le presbytère est une demeure somptueuse dont l'élégance est rehaussée par l'utilisation de la brique d'Écosse. On est d'abord frappé par sa large galerie qui court sur trois côtés avec son pare-soleil. Le toit à croupe à quatre versants et plusieurs détails architecturaux empruntés au courant néoclassique lui donnent fière allure: fronton monumental surmonté d'un balcon à l'étage en façade, entablement des corniches, linteau en arc surbaissé des ouvertures, gâble central avec retour de l'avant-toit supporté par des corbeaux. La façade Art déco du centre paroissial, avec son large escalier de béton et son imposant portail, occupe une place importante dans le paysage architectural du site.

NOTES HISTORIQUES:

L'église, construite en 1868-1869 (sauf le clocher et les clochetons datant de 1893) est la cinquième plus ancienne de la MRC de Portneuf. Elle est l'œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Derome. L'intérieur a été réalisé selon les plans de David Ouellet en 1880 et 1881. L'agrandissement fait par l'architecte Philéas Myrand en 1907 (un prolongement par le sanctuaire) s'intègre harmonieusement à l'ensemble et lui confère même son originalité. Quant au presbytère, il a été érigé en 1917 en remplacement de la première maison curiale construite de 1868 à 1870 et dont l'état physique se détériorait rapidement. Le centre paroissial est de facture plus récente. Il a été construit en 1949 pour répondre à

une directive de l'Archevêché à l'effet que chaque fabrique de paroisse prenne en charge l'organisation des loisirs.

37. La maison Boswell (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 71, rue Pleau.

DESCRIPTION :

Cette construction en pièce sur pièce à l'architecture typiquement québécoise se distingue par l'ajout vers la fin du XIX^e siècle d'une allonge comportant une tourelle en façade. On remarque également les trois lucarnes et le large larmier débordant en façade pour constituer un pare-soleil. La maison est recouverte de planches à clin et le toit, à pente moyenne, de bardeaux de cèdre. Le corps principal n'est d'ailleurs pas sans rappeler la maison Déry. L'entablement des portes d'allure victorienne et le chambranle des fenêtres à six carreaux et à quatre carreaux à l'étage donnent également un caractère particulier à cette grande maison située en surplomb de la rivière Jacques-Cartier et du pont Déry.

NOTES HISTORIQUES:

Aussi nommée "maison Trépanier" en souvenir d'Augustin Trépanier, propriétaire du lot en 1835, la maison Boswell doit son nom à Joseph Knight Boswell, brasseur de bière de Québec, qui l'achète en 1860 en même temps que plusieurs autres propriétés et les fosses à saumon dans le secteur du pont Déry. C'est d'ailleurs à lui que l'on attribue les modifications apportées à cette maison qui, on le suppose, devait servir de lieu de rendez-vous de pêche au tournant du siècle.

38. La maison Doré (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 600, route Grand-Capsa, sur une partie du lot 112.

DESCRIPTION :

Nettement d'inspiration française, cette maison en pièce sur pièce, construite à ras le sol, attire l'attention par ses proportions (angle prononcé du toit, hauteur des murs gouttereaux) et par la large souche de cheminée qui traverse la panne faîtière en plein centre. Le carré d'origine aurait probablement été allongé du tiers. On y remarque également les revêtements en planches à clin et en bardeaux de cèdre pour les murs pignon et le toit ainsi que les fenêtres à six carreaux et à quatre carreaux à l'étage particulièrement bien conservées. Cette maison, parmi les plus anciennes et les mieux

MRC DE PORTNEUF

conservées de Pont-Rouge aurait été construite vers 1775 et appartient à la même famille depuis dix générations.

39. La centrale McDougall (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : Chemin du Roy.

DESCRIPTION :

La centrale McDougall a été construite en trois étapes. Les trois étages du corps principal, en pierre maçonnée et au toit à deux versants, ont été érigés en 1883 pour servir d'usine à papier. Une rallonge au toit plat a été construite vers 1925 par la Donnacona Paper Company pour en faire une centrale électrique. RSP Hydro a jouté une autre annexe en 1996 afin d'augmenter le rendement de la centrale. Le site était autrefois occupé par le moulin de la Dalle (1833), ancien moulin à farine aujourd'hui disparu.

40. Le Moulin Marcoux (site d'intérêt historique national et site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION : 1, boulevard Notre-Dame.

DESCRIPTION :

Le Moulin Marcoux, reconnu monument historique en 1978 par la Commission des biens culturels du Québec, impose avec ses quatre étages d'occupation. La pierre utilisée est le calcaire extrait de la rivière Jacques-Cartier. Le toit recouvert de bardeaux de cèdre est traversé de trois souches de cheminée. On reconnaît également sa fenestration particulière généralement à un battant de huit carreaux à l'horizontal.

NOTES HISTORIQUES:

Construit en 1870 par l'entrepreneur en construction navale de Neuville Hypollite Dubord, ce moulin à farine est l'œuvre du maître maçon Alphonse Marcotte, de Cap-Santé. Une dalle de bois partait autrefois de l'île Notre-Dame pour amener l'eau au moulin; on peut toujours apercevoir sur la rive de la rivière les tiges d'acier qui supportaient la dalle. Son nom lui vient de Joseph-David Marcoux qui en fit l'acquisition en 1885. Le moulin conservera sa fonction originale jusqu'au début du XX^e siècle et la compagnie Birds and Son l'acquiert en 1912.

Site d'intérêt culturel régional

Obtenu de la compagnie Domtar en 1974 par la Corporation du vieux moulin Marcoux, le moulin est à l'époque dans un état physique lamentable. On entreprend alors sa restauration et la Commission des biens culturels lui reconnaît le statut de monument historique en 1978. Au fil des années, le moulin s'est taillé une réputation qui dépasse le cadre local avec ses activités de boîte à chansons, de salle de spectacle, de boutique d'art et des métiers d'art et par la qualité des expositions artistiques présentées à la galerie Raymond-Turgeon. Depuis 1999, la salle, qui est la seule avec la salle Luc-Plamondon à Donnacona à recevoir des spectacles d'artistes professionnels sur une base régulière, a été baptisée du nom de l'auteure compositrice interprète de renommée internationale Lynda Lemay.

PORTNEUF

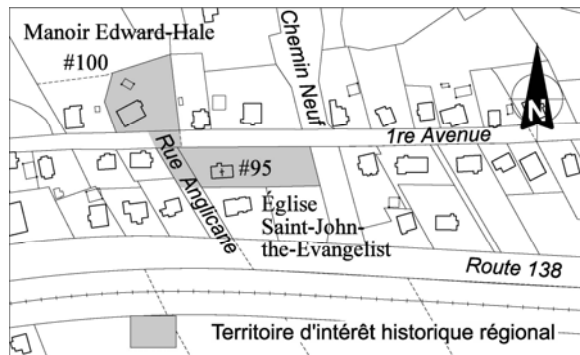
41. Le manoir Edward-Hale et l'église Saint-John-the-Evangelist (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

100, 1^{re} Avenue, sur le lot 2 981 010 (manoir)
et 95, 1^{re} Avenue, sur le lot 2 980 942 (église).

DESCRIPTION :

L'ensemble comprend essentiellement le bâtiment désigné comme étant le Manoir de la Baronnie-de-Portneuf, connu également sous l'appellation Manoir Langlois, ainsi que l'église Saint-John-the-Evangelist, située de l'autre côté de la 1^{re} Avenue. Ces deux bâtiments d'un intérêt architectural supérieur sont des témoins importants de la présence anglophone à Portneuf. Le manoir a été cité monument historique par la ville de Portneuf en juin 1998. Le 23 juin 2005, celui-ci obtenait la reconnaissance du ministère de la Culture et des Communications en tant que monument historique. L'église Saint-John-the-Evangelist a quant à elle été citée à titre de monument historique par la ville de Portneuf en 2007.



Le manoir Edward-Hale est un bel exemple de l'architecture d'inspiration française qui caractérise l'occupation domestique au XVIII^e siècle. Le carré peu dégagé du sol, la pente aiguë du toit à deux versants droits, le nombre pair d'ouvertures en façade ainsi que

MRC DE PORTNEUF

la présence d'une cheminée centrale dans le carré d'origine ne trompent pas à ce sujet. Le manoir présente un plan rectangulaire dont le corps principal en pièce sur pièce à coulisse est assis sur des fondations en pierre maçonnerie. Les murs sont revêtus de planches à clin, de planches verticales ou de bardeaux de cèdre dans le mur pignon nord-est. Cinq lucarnes avec avant-toit en saillie, dont une à l'arrière, percent le toit. Les deux souches de cheminée sont en pierre de taille.

L'église Saint-John-the-Evangelist a été édifiée en 1884 selon les plans de l'architecte réputé Harry Staveley. Son plan et sa forme rappellent les églises de l'Angleterre rurale de l'époque médiévale. D'inspiration néogothique, on remarque les fenêtres ogivales, le porche d'entrée aménagé sur le long pan et les contreforts décoratifs. Le bâtiment est implanté de telle sorte que sa nef est parallèle à la 1^{re} Avenue, située en face du manoir. La toiture est recouverte de tôle galvanisée et les murs, de planches à clin.

NOTES HISTORIQUES:

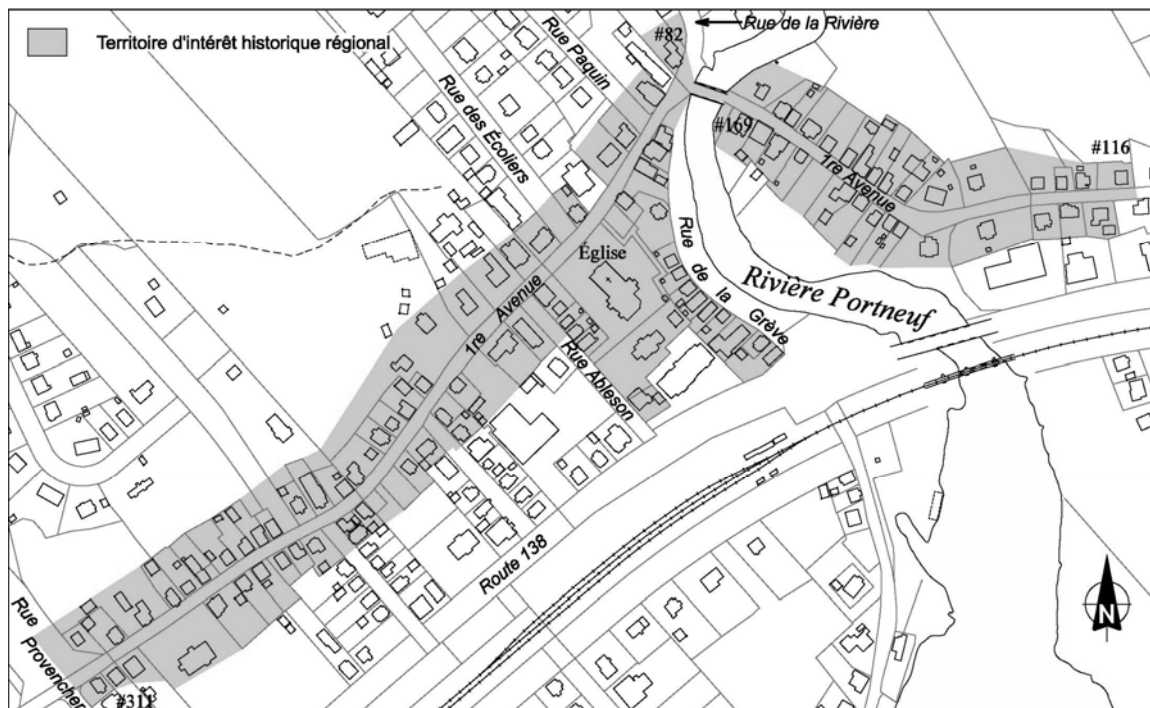
La partie ouest du manoir Edward-Hale aurait été érigée entre 1739 et 1801. Le 25 novembre 1845, la propriété est cédée à l'Honorable Edward Hale qui fait construire l'allonge du côté nord-est en 1846. Edward Hale laissera son nom au peuplement des terres, dont il est responsable, des 4^e, 5^e, 6^e et 7^e Rangs, territoire qui sera baptisé " Halesboro ".

Le manoir est le seul édifice lié au Régime seigneurial sur le territoire d'une baronnie qui soit encore existant au Québec. L'église Saint-John-the-Evangelist et le manoir Edward-Hale sont situés de part et d'autre de la 1^{re} Avenue, autrefois connue sous le nom de chemin du Roy.

42. Le village (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Du 82, rue de la Rivière à l'intersection de la rue Provencher et de la 1^{re} Avenue; du 169 au 116, 1^{re} Avenue, incluant les bâtiments des rues de la Grève et Ableson.



DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, l'ancien presbytère et les quartiers résidentiels et commerciaux avoisinants. La maison curiale est particulièrement intéressante malgré les nombreuses modifications apportées au fil des ans. Le bâtiment s'intègre bien à son environnement bâti caractérisé par l'emploi fréquent de la brique. L'élégance des lucarnes et des cheminées façonnées et du porche d'entrée avec pilastres et entablement contribue au charme victorien de l'édifice. Le jeu des formes créé dans l'appareillage recherché de la brique (chaînage d'angle en brique, linteau et pourtour des fenêtres) retient également l'attention de même que la fenestration.

La réalisation très soignée de l'église, et plus spécifiquement de son décor intérieur, confère à celle-ci un intérêt patrimonial supérieur. L'église se démarque dans le paysage architectural du village par son dégagement par rapport aux différentes rues du secteur. Le site religieux s'insère dans une trame villageoise homogène occupée principalement par la petite maison carrée à deux versants droits percés de deux lucarnes. On observe également à proximité de l'église, dans le secteur le plus ancien de la 1^{re} Avenue,

MRC DE PORTNEUF

autrefois le chemin du Roy, quelques exemples de la maison d'inspiration française et du modèle québécois. Le noyau villageois de Portneuf est caractérisé, de façon générale, par l'établissement domestique en bordure de l'embouchure de la rivière du même nom, par la disposition serrée des éléments bâtis et par l'alignement des volumes. Cette concentration d'éléments naturels et bâtis est particulière à ce village et en fait un ensemble digne de mention.

NOTES HISTORIQUES:

Un premier presbytère en bois aurait été construit en 1861 puis agrandi en 1894; il était situé à une soixantaine de pieds au nord-est de la sacristie. L'architecte Héliodore Laberge réaménage le bâtiment en 1924 et les derniers travaux exécutés qui donnent au presbytère son aspect actuel datent de 1952. Pour sa part, l'église est la deuxième érigée par la paroisse. Le premier temple est érigé en 1860 pour desservir la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. L'érection canonique a lieu l'année suivante. La première église est détruite par le feu le 1^{er} avril 1927 puis on entreprend la même année la construction du nouveau temple d'après les plans d'Émile-Georges Rousseau, qui conçoit à la fois l'extérieur et l'intérieur. On termine la construction en 1929.

43. Le calvaire du cimetière Notre-Dame-de-Portneuf (site d'intérêt historique national)

LOCALISATION :

Rue de la Rivière.

DESCRIPTION :

Le calvaire du cimetière Notre-Dame-de-Portneuf, situé à Portneuf, a été classé monument historique en 1974. Attribué au sculpteur natif de Saint-Raymond Louis Jobin, le Christ en croix polychrome ne comporte cependant pas de signature. Les extrémités de la croix en fleur de lys et l'inscription « INRI » aurait été sculptés par le même Louis Jobin. La partie supérieure de l'édicule est ornée d'un treillis de bois sur les quatre côtés surmonté d'un toit pavillon. Ce lieu est également connu sous le nom de calvaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

44. La maison Lemay (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

La maison Lemay est située au 24 rue Lemay.

DESCRIPTION :

La maison Lemay rappelle l'ère industrielle de Portneuf, caractérisée par l'industrie du sciage. Cette maison a appartenu à la famille Lemay, propriétaire du moulin Lemay qui, autrefois, faisait face à la maison du côté opposé de la rue. La maison Lemay présente plusieurs éléments architecturaux de la période victorienne malgré son toit en pavillon, ultérieur à la construction d'origine. On remarque particulièrement sa galerie et le garde-corps ouvragé ainsi que les lucarnes cintrées.

NOTES HISTORIQUES:

L'industrie du sciage réalisa un grand progrès lorsque monsieur Alphonse Lemay introduisit la première scie circulaire à Portneuf et utilisa la vapeur comme force motrice. En 1887, il construisit un moulin qui fut incendié le 28 novembre 1892 et reconstruit sur le site faisant face à la maison Lemay, du côté opposé de la rue. On y a construit six remorqueurs et rénové le *Saint-Louis*. Alphonse Lemay a construit les quais de Grondines, Saint-Vallier, Saint-François et Grosse Île, en plus de la réfection et de l'agrandissement du moulin de Portneuf Paper Co en 1917. La construction de la chaussée du grand moulin de la J. Ford and Co entre 1919 et 1921 figure également à son actif. Jusqu'à 75 employés ont travaillé au moulin Lemay. Le moulin a cessé ses opérations vers 1955, puis fût définitivement démoli en 2002.

L'homme et son moulin ont donc largement contribué à l'expansion industrielle de Portneuf et des environs à une époque où plusieurs scieries ponctuaient le paysage et où l'industrie du bois était à son apogée. La maison Lemay constitue un témoin important de l'histoire industrielle du secteur. Celle-ci aurait été construite en 1906. Outre son intérêt architectural, elle renferme plusieurs documents d'archives de la compagnie Lemay et revêt un intérêt hautement historique lié aux activités industrielles de cette famille de Portneuf.

RIVIÈRE-À-PIERRE

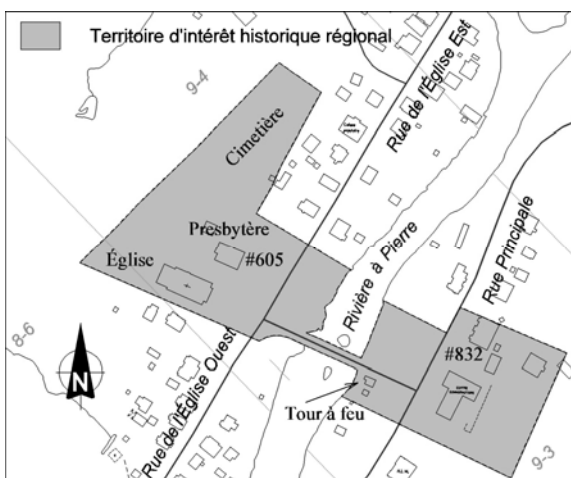
45. L'ensemble institutionnel (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Situé sur les lots 9-3-P du rang I et 9-4-P du rang II, canton Bois.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend l'église et son cimetière, le presbytère, le bâtiment du service des incendies et sa tour pour le séchage des boyaux, les dépendances des religieuses dont la grange et le caveau à patates ainsi que le pont de l'Église et les éléments naturels à proximité. Les bâtiments sont implantés de part et d'autre de la rivière, dans l'axe central du pont, ce qui présente un intérêt visuel marqué avec les montagnes à l'arrière-plan.



On remarque l'harmonie des aménagements physiques et naturels dans cette vallée où s'est implantée la majeure partie de l'agglomération de Rivière-à-Pierre. La "tour à feu" est un élément unique dans la MRC de Portneuf avec son bâtiment principal à pignon deux versants se terminant en croupe en façade coiffée d'une tour pour le séchage des boyaux. Ce bâtiment, qui accueille actuellement un centre d'interprétation du granit, compte parmi les rares bâtiments de ce genre qui subsistent encore aujourd'hui. Il est le seul du genre dans la région de Québec.

L'église Saint-Bernardin-de-Siennes est un édifice d'intérêt supérieur. Son site surélevé et faisant face au pont, sa maçonnerie de granit local et son décor signé Gérard Morisset lui confèrent un caractère qui l'identifie bien à la région. L'intérêt ethno-historique de son cimetière est tout à fait remarquable : presque tous les monuments funéraires en granit présentent une scène gravée à la mémoire des défunts. Le presbytère, également construit en blocs de granit, est un bel exemple d'architecture religieuse de mouvement éclectique avec son pignon se terminant en croupe et la présence d'un gâble au centre. Quant à la grange et au caveau à patates, ils sont construits en blocs de béton et le toit de la grange est voûté et recouvert de tôle ondulée.

NOTES HISTORIQUES:

L'église Saint-Bernardin-de-Siennes et le presbytère ont été construits selon des plans de l'architecte Georges Bussièrès en 1909. En 1947, la municipalité fait l'acquisition d'une pompe à incendie et fait construire un bâtiment pour le nouveau service des incendies. Il s'agit là d'un témoin unique dans Portneuf d'une époque révolue des techniques incendies alors que l'utilisation de boyaux en fibre textile nécessitait la construction de ces tours pour leur séchage. Le pont a été aménagé en 1907 et béni en 1910, en même temps que l'église. Fait intéressant à noter : il était autrefois couvert. Enfin, les dépendances des religieuses Servantes du Saint-Cœur de Marie (grange, remise, caveau à patates) et l'ancienne salle paroissiale sont les seuls témoins qui subsistent de l'implantation du couvent en 1902, démoli par la municipalité en 1986 pour faire place à l'hôtel de ville actuel.

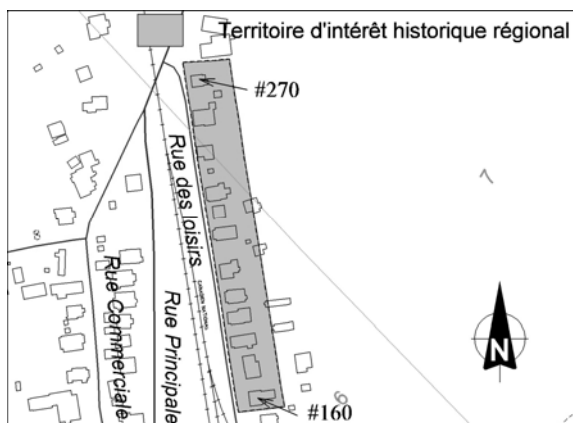
46. La rue de la Gare (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Du 160 au 270, rue des Loisirs inclusivement, correspondant ainsi à une partie des lots 6 et 7 du rang I, canton Bois.

DESCRIPTION :

La rue de la Gare est l'ancien nom donné à l'actuelle rue des Loisirs. On y retrouve un alignement intéressant d'une dizaine de maisons présentant des caractéristiques d'implantation assez similaires. La rue longe le chemin de fer qui traverse sur toute sa longueur le secteur sud-est du village. La valeur patrimoniale de l'ensemble réside d'ailleurs dans son mode d'implantation lié au développement du chemin de fer à Rivière-à-Pierre vers 1885. À cette époque, l'exploitation du chemin de fer et des bancs de granit contribue à la venue de nouveaux colons et au développement de la rue de la Gare aussi connue sous le nom de "rue de la Station". Au tournant du siècle, une cinquantaine d'emplois sont reliés à l'opération du chemin de fer : fonctionnement de la gare et de l'usine de réparation, entretien des équipements et de la voie ferrée, approvisionnement du charbon de bois "coalchute" du réservoir à eau.



Les bâtiments érigés au tournant du siècle sont représentatifs de l'architecture dite vernaculaire américaine. Les maisons sont caractérisées par des espacements réguliers,

MRC DE PORTNEUF

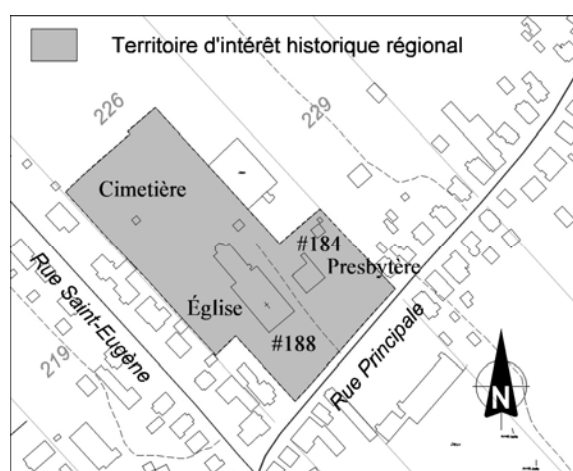
un alignement des façades et la répétition au 1^{er} étage d'occupation d'un nombre impair d'ouvertures disposées de façon symétrique et d'un pare-soleil abritant une galerie aménagée près du sol. Deux modèles s'y distinguent particulièrement : la maison cubique à deux étages d'occupation et la maison à pignon dite de colonisation comptant 1½ étage.

SAINT-ALBAN**47. L'ensemble religieux (territoire d'intérêt historique régional)****LOCALISATION :**

Aux adresses civiles 184 et 188 de la rue Principale (lots 226-1 et 226-P).

DESCRIPTION :

Le site, bien dégagé de la rue, est digne d'intérêt : allée centrale, presbytère bien conservé et cimetière pourvu d'un édicule abritant un Christ en croix de Louis Jobin. La qualité de la sculpture funéraire, en pierre calcaire, est notable.



L'église de Saint-Alban représente l'expression d'un savoir-faire régional. Il s'agit du seul édifice religieux dont Louis-Zéphirin Perrault ait entièrement conçu les plans. Alfred Giroux, de Saint-Casimir, a réalisé le décor intérieur et le mobilier liturgique dans la tradition de la fine menuiserie. L'intérieur dessiné par Georges-Émile Tanguay dégage un très grand volume et montre une belle unité formelle.

Le presbytère est une construction d'aspect néoclassique qui se déploie sur trois étages d'occupation. Le plan rectangulaire est édifié en bois et repose sur des fondations de pierre. Le presbytère de Saint-Alban se distingue par son pignon à deux versants qui débord des murs pignon et par ses nombreuses ouvertures disposées symétriquement en façade et dans les murs pignon (au nombre de huit du côté sud). Trois lucarnes à fronton percent le versant ouest et on remarque la galerie avec son pare-soleil soutenu par des colonnes en bois tourné.

NOTES HISTORIQUES:

L'église a été construite selon des plans de l'architecte renommé Louis-Zéphirin Perrault de Deschambault, de 1886 à 1891. On note que l'architecte Perrault, alors propriétaire de la seigneurie Deschambault, fit gratuitement ces plans en 1884 pour la paroisse de Saint-Alban.

Une première chapelle en bois a été construite en 1853; cette chapelle de deux étages en bois mesurait 48' X 84'. Le curé de l'époque fit démolir le toit de la chapelle en 1889 et une partie du carré fut coupée pour convertir l'édifice en presbytère. Le presbytère fut agrandi en 1959 puis restauré en 1978. Il est intéressant de noter que la première maison curiale avait été érigée vers 1859 et qu'elle logea le sacristain à partir de 1886 avant de servir de salle paroissiale, d'école et enfin de maison privée.

48. La plaque de l'éboulis (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Rang de la Rivière-Noire, sur une partie du lot 3-A du rang I.

DESCRIPTION :

Un monument inauguré le 26 juin 1994 témoigne des événements tragiques qui se sont déroulés à Saint-Alban au printemps 1894. *"Dans la nuit du 27 au 28 avril 1894, sur une longueur de trois milles, un formidable éboulis bouleversa huit propriétés, déplaça 1 500 arpents de terre jusqu'à une profondeur de 170 pieds. Dans le sinistre, 4 personnes perdirent la vie : Davis Gauthier, Samuel Gauthier et son épouse, leur fils Joseph. 14 personnes appartenant aux familles Prosper Darveau et Joseph Audy échappèrent à la mort par un miracle attribué à la bonne sainte Anne. Le lendemain du désastre, le bon Père Frédéric vint sur les lieux consoler les paroissiens. Don de la carrière Deschambault. En souvenir du centenaire de la catastrophe de Saint-Alban - 27 avril 1894 - 26 juin 1994".*

49. Le moulin Bélanger (site d'intérêt historique et culturel régional)

LOCALISATION :

Le site d'intérêt régional est situé sur le lot 18-A, sur le côté sud du rang de la Rivière-Blanche (numéro civique 329) menant dans le village voisin de Saint-Thuribe.

MRC DE PORTNEUF

DESCRIPTION :

Le site comprend le moulin à farine et à carde et le moulin à scie en bordure de la rivière Blanche ainsi que la dalle et la chaussée au nord-ouest et en amont du moulin. Le moulin Bélanger et ses équipements hydrauliques ont été aménagés en bordure de la rivière Blanche formant à cet endroit un méandre remarqué.

Le corps principal du moulin est en pièce sur pièce à coulisse, lambrissé de planches verticales et bâti sur des fondations de pierre. En 1956, on a procédé à des modifications à la structure du bâtiment, dont la surélévation des murs gouttereaux pour remplacer le toit en pignon à deux versants par un toit plat. Mais au-delà de l'intérêt architectural de l'édifice, c'est la valeur ethnologique du site qui retient l'attention. Le site est caractérisé par le degré supérieur de conservation des machines et des équipements du moulin, actionné encore de nos jours par la force hydraulique malgré la présence d'un moteur diesel. L'échiffeuse et les machines à carde importées d'Écosse en 1851 ainsi que le chariot à billots remontent à l'origine du moulin; les turbines et le système d'entraînement et les autres équipements du moulin à scie ont été remplacés au début du siècle. Les appareils servant à la préparation de la moulée, qui ont remplacé les meules d'origine, datent des années 50'. On retrouve cependant au rez-de-chaussée une petite meule qui témoigne de l'activité du moulin à farine au XIX^e siècle.

NOTES HISTORIQUES:

Le moulin aurait été construit en 1851 par les frères Jean-Baptiste et Augustin-René Trottier de Grondines. Le moulin a successivement appartenu à Léon Hamel, à la famille Chalifour puis à la famille Bélanger depuis 1914. On y fait la préparation du bois scié de 1851 à 1972, de la laine cardée, de la farine puis de la moulée de 1851 à 1965. On peut même apercevoir à l'étage la marque des divisions du logement de la famille du meunier.

Le moulin Bélanger est le seul moulin à carder encore existant dans Portneuf. Il n'en subsiste que dix au Québec. D'autre part, le moulin de Saint-Alban utilise encore la force hydraulique pour fonctionner et sur le plan des équipements, il possède les machines à carde les plus anciennes et les mieux entretenues; en ce sens, il est unique.

Site d'intérêt culturel régional

Le moulin Bélanger appartient à la même famille depuis 1914. Ce moulin polyvalent (à scie, à farine et à cardes) est ouvert aux visiteurs sur demande. Le site a déjà été inscrit au guide touristique de Portneuf. Le propriétaire actuel, M. Lucien Bélanger, consacre une partie de son temps à l'accueil et à l'animation du moulin, reconnu pour ses équipements très anciens mais toujours fonctionnels, dont les machines à cardes et

l'échiffeuse qui remonteraient à la construction du moulin en 1851. Le moulin Bélanger est le seul témoin qui subsiste dans Portneuf d'une technologie de transition entre la fabrication artisanale et une production semi-industrielle pour la préparation de la laine.

50. La centrale Saint-Alban 2 (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : Lots 300 et 301.

DESCRIPTION :

Le site d'intérêt régional regroupe les vestiges de la centrale hydroélectrique Saint-Alban 2, érigée en 1927 et particulièrement bien conservée: conduite forcée en bois (la dernière qui existe dans la région de ce type), appareillages intacts, la centrale et la cheminée d'équilibre. L'ensemble des constructions industrielles d'intérêt patrimonial est par surcroît situé dans un environnement naturel exceptionnel, en bordure de la rivière Sainte-Anne qui forme à cet endroit un canyon remarqué. Saint-Alban 2 représente les vestiges hydroélectriques de la rivière Sainte-Anne les plus anciens et les mieux conservés de la région.

SAINT-BASILE

51. L'ensemble religieux (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Les bâtiments occupent le lot 274. Le presbytère est situé au 350, rue Sainte-Angélique et la maison du bedeau au 8, Place de l'Église.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend le presbytère, l'église, la maison dite " du bedeau ", le monument du Sacré-Cœur et la statue de Saint-Joseph avec l'Enfant Jésus ainsi que leur environnement naturel.



L'église de Saint-Basile se distingue par l'originalité de son architecture et de son décor intérieur. Sa façade-écran surmontée de créniaux et de tourelles et couverte de tôle embossée procure couleur, texture et décrochés typiques de l'éclectisme de l'époque.

MRC DE PORTNEUF

L'intérieur, réalisé en 1899 d'après les plans de Joseph-Georges Bussièrès, déploie un décor inspiré de l'architecture basilicale romaine unique dans la région, dont la réalisation artistique du plafond à caissons.

Le presbytère est un bâtiment imposant fait de brique d'Écosse qui occupe une place prédominante avec l'église dans le paysage du village. Situé dans un lieu où convergent les principales rues, on est saisi immédiatement par son fronton monumental et par sa galerie qui court sur les quatre façades avec son pare-soleil. On y remarque les chaînes d'angle des murs et les ouvertures, seuils et têtes, en pierre de taille. Plusieurs éléments de décoration reflètent la période victorienne de la construction et contribuent à l'élégance du bâti : fenêtres hautes disposées en paire, corniches en encorbellement, fronton, faîteau, longue galerie avec poteau en bois tourné, large escalier principal et garde-corps avec barrotins en bois tourné.

L'ensemble est complété par la présence de la maison dite “ du bedeau ”, à l'arrière du presbytère. Il s'agit d'une petite construction québécoise à pignons galbés qui a conservé son cachet d'origine.

NOTES HISTORIQUES:

David Ouellet dresse les plans de l'église en 1882 et les travaux s'échelonnent jusqu'en 1888, année au cours de laquelle on bénit le temple puisqu'on s'aperçoit, en 1883, que la façade s'enfonce dans le sol et que l'on doit cesser les travaux. On reprend les travaux sur un autre terrain en 1885, avec les nouveaux plans de l'architecte Berlinguet.

Le presbytère (1859) détruit par un incendie, on demande à Joseph-Georges Bussièrès de dresser les plans d'un nouveau bâtiment dont la construction sera octroyée en 1902 à Joseph Giroux, entrepreneur réputé oeuvrant dans Portneuf. La maison du bedeau, propriété depuis 1925 de la famille Wilbrod Lavallée, cultivateur, aurait été construite vers 1852 pour loger le bedeau.

52. Le moulin F.-X. Piché (site d'intérêt historique régional)**LOCALISATION :**

Situé au 171, boulevard du Centenaire sur une partie du lot 17, en bordure sud de la rivière Portneuf.

DESCRIPTION :

Le site comprend la meunerie, ses dépendances et sa chaussée sur la rivière Portneuf. Le plan d'origine du moulin est rectangulaire. Les fondations et le rez-de-chaussée sont de

pierre maçonnée apparente alors que la structure du 1^{er} étage et des combles est en bois. Le corps principal a fait l'objet de plusieurs ajouts et modifications au gré de l'évolution des fonctions successives du moulin. On a recouvert la planche verticale qui lambrissait les murs gouttereaux et pignon avec de la tôle. Le même revêtement protège maintenant les versants du toit et la tour plus contemporaine de la meunerie. Les fenêtres du rez-de-chaussée sont à six carreaux, celles du 1^{er} étage ont été modifiées alors que les fenêtres des lucarnes du versant qui donne sur la rivière sont à quatre carreaux (la lucarne double à toit plat et une autre à pignon droit).

NOTES HISTORIQUES:

On recense qu'en 1875, madame Éléonore Roy, veuve de Jean-Baptiste Piché, fait donation à François-Xavier et Siméon, ses fils maîtres meuniers, du lot 106 comprenant le moulin à farine et les bâtisses. Une partie de la meunerie faisait partie de la demeure des propriétaires. La meunerie F.-X. Piché et fils, à partir de 1916, fera l'exploitation d'un moulin à scie et à bardeaux ainsi que le commerce de la farine, des grains et autres provisions en même temps que la meunerie. La partie nord-est du moulin servait pour moudre le grain et la partie sud-ouest, pour scier le bois. Laval Bélanger acquiert l'établissement en 1978; celui-ci portera le nom de Meunerie Portneuf inc. jusqu'à la fin des activités du moulin en 1988. Quatre générations de Piché ont agi comme meunier à cet endroit. Le moulin F.-X. Piché est un témoin important de l'évolution industrielle et commerciale de Saint-Basile.

SAINT-CASIMIR

53. Le village (territoire d'intérêt historique régional)**LOCALISATION :**

Le territoire d'intérêt régional correspond à la portion de la rue Tessier Est comprise entre le boulevard de la Montagne et le numéro civique 595.

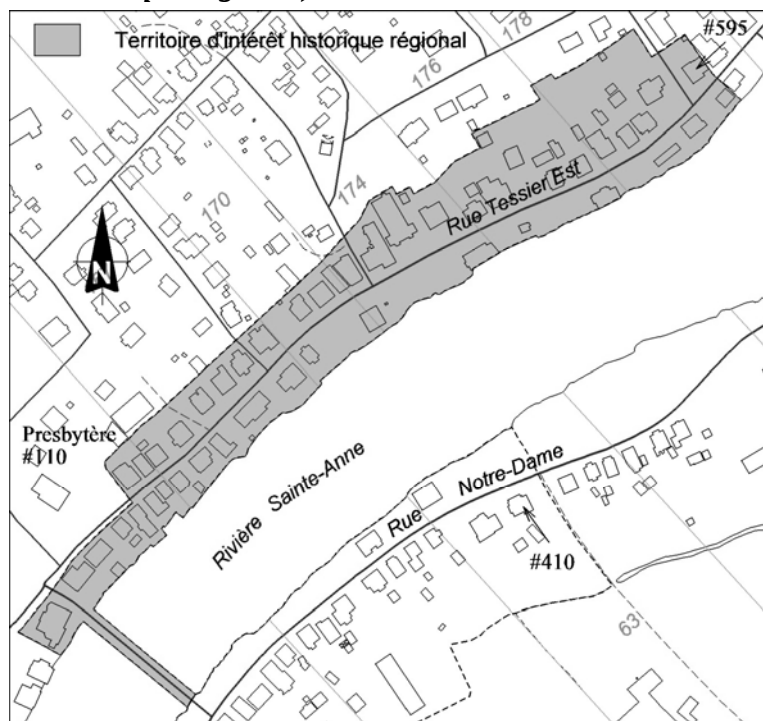
DESCRIPTION :

Le secteur commercial du village de Saint-Casimir est constitué d'une série d'événements architecturaux homogènes dans leurs caractéristiques.

L'ensemble est caractérisé par une répétition

d'éléments architecturaux qui reflètent la période éclectique du mouvement néo-Queen Anne ou Second Empire : toit mansardé, frises de galerie ou de toit avec modillons et consoles, garde-corps avec barrotins en bois ouvragé ou en fer forgé, poteaux de galerie façonnés et aisseliers, souches de cheminée décorées, crête et balconnet. On remarque également les chaînes d'angle, seuils et linteaux d'ouverture en pierre de taille qui ajoutent à la richesse de l'ensemble. L'esprit victorien est particulièrement présent dans les maisons sises au 100 et 145 de la rue Tessier Ouest et aux 255 et 265 de la rue Tessier Est.

On retrouve enfin une alternance, dans le paysage architectural du village, entre les constructions en brique et celles en pièce sur pièce coiffées de pignons recouverts principalement de tôle (pincée, à baguette ou à la canadienne). Dans le secteur commercial de la rue Tessier Est, les gabarits varient de deux à trois étages. Les bâtiments sont accolés à la rue qui épouse la sinuosité de la rivière.



NOTES HISTORIQUES:

La production artistique dont témoigne l'ensemble architectural du village de Saint-Casimir est principalement l'œuvre de la famille de menuisiers Giroux. En 1864, Alfred Giroux ouvre sa boutique à bois et au même endroit, son frère Joseph lance en 1900 sa manufacture de portes et fenêtres. Une autre boutique, celle d'Hubert-P. Tessier, ouvre en 1865 puis deux fonderies se succèdent en 1860 et 1870. On commence également la fabrication locale de la brique vers 1875. La construction des élégantes maisons des rues Tessier Ouest et Est remonte à cette même période de 1875-1915 qui verra la population de la municipalité atteindre une pointe de 2927 âmes en 1891. La période est prospère grâce à une activité commerciale fébrile.

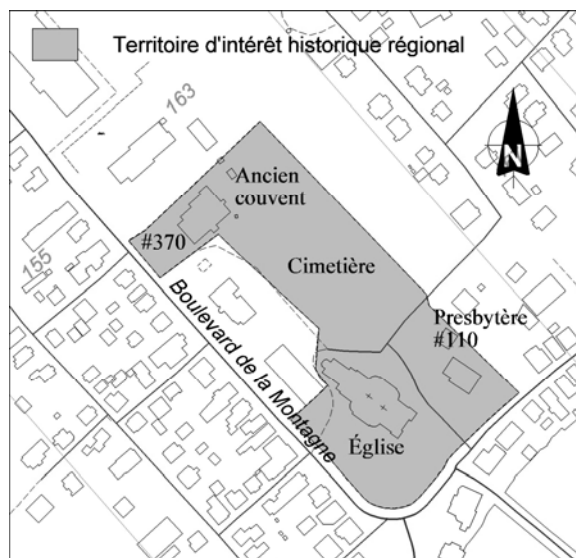
54. L'ensemble religieux (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Sur le lot 163-P, soit aux numéros civiques 110, Place de l'Église (presbytère) et 370, boulevard de la Montagne (ancien couvent).

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend l'église, le presbytère et l'ancien couvent ainsi que le cimetière et le monument du Sacré-Cœur. L'emploi de la pierre dans la construction des éléments caractérise l'ensemble. La volumétrie du presbytère, bâtiment le plus ancien, tranche avec les constructions de taille monumentale que sont l'église et le couvent. Dans tous les cas, la valeur patrimoniale est exceptionnelle.



L'église, érigée face au pont, constitue un repère visuel important dans le paysage de Saint-Casimir. Érigée au tournant du XX^e siècle, l'église constitue un exemple éloquent de l'architecture éclectique de la région. Joseph-Georges Bussièrès a livré les plans d'un édifice imposant, une œuvre achevée. La firme Berlinguet & Lemay a conçu le décor intérieur où règne le grandiose avec les subterfuges de l'époque : plâtre et trompe-l'œil. La diversité et la qualité des monuments funéraires sont également remarquables.

Le presbytère et le couvent, en pierre de taille calcaire, présentent un plan rectangulaire dont le carré est coiffé d'un toit à la Mansart recouvert de tôle à baguette. Plusieurs

MRC DE PORTNEUF

détails ornementaux donnent au presbytère et au couvent une allure victorienne qui s'harmonise aux bâtiments de la rue Tessier Est.

NOTES HISTORIQUES:

L'ensemble est le reflet d'une époque faste pour Saint-Casimir alors que la municipalité compte près de 3 000 habitants. L'église, monumentale, est construite en 1898-1899 par les frères Alfred et Joseph Giroux selon des plans de Joseph-Georges Bussièrès. On construit le nouveau temple sur l'emplacement de la première église (1854-57) de laquelle on conservera la sacristie et le décor intérieur de style gothique. L'ancien couvent, imposant avec ses cinq étages, a été construit en 1890. Pour sa part, le presbytère remonte à 1843. D'abord conçu pour servir de chapelle, ce bâtiment, le plus ancien de l'ensemble, fut utilisé comme maison curiale à partir de 1847.

55. La maison natale du poète Alain Grandbois (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 155, rue Tessier Ouest.

DESCRIPTION :

La maison natale de l'écrivain et poète Alain Grandbois (Saint-Casimir, 1900 - Québec, 1975) a été érigée en deux temps. Le corps principal, au plan carré, fut construit vers 1890. L'adjonction est faite des mêmes matériaux : brique d'Écosse, boiserie pour les fenêtres, chaînes d'angle, seuils et linteaux des ouvertures en pierre de taille. Pour l'un, le toit est à la Mansart alors que l'autre présente un pignon plat. Les oriel à ouvertures cintrées, les fenêtres en arc surbaissé et l'ornementation de qualité contribuent au style victorien de l'ensemble.

NOTES HISTORIQUES:

Le poète et écrivain Alain Grandbois est né à Saint-Casimir en 1900. Né d'un père médecin, Grandbois étudiera le droit puis séjournera en Europe entre 1925 et 1938. De retour au pays, il habite un certain temps à Deschambault-Grondines où il rédigera *Les voyages de Marco Polo* en 1941. Puis il se fixe à Québec où il se met à la poésie après la publication de récits et de nouvelles. Son premier recueil, *Les îles de la nuit*, en 1944 instaure sa renommée. Membre de l'Académie canadienne-française, sa carrière sera couronnée de nombreux prix.

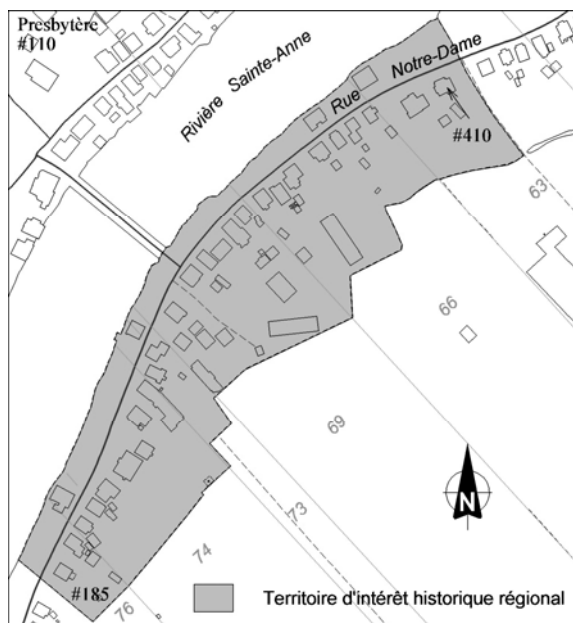
56. La rue Notre-Dame (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION:

Sur la rue Notre-Dame, aux numéros civiques 186 à 410 inclusivement.

DESCRIPTION :

Autrefois connue sous le nom de rang Sud de la Rivière, la sinuosité de la rue Notre-Dame épouse le parcours de la rivière Sainte-Anne. L'ensemble comprend une série de maisons mansardes, les façades accolées au côté sud de la rue avec vue imprenable sur la rivière. La régularité des espacements ainsi que les marges de recul des façades en font un ensemble des plus homogènes et remarquables.



Le secteur se caractérise par ses importantes percées visuelles sur la rivière et sur les bâtiments des rues Tessier Ouest et Est, du côté nord de la rivière. L'alternance de maisons à pignon et à mansarde à l'est du pont de l'Église et la répétition de lucarnes au nombre de deux ou de trois, de même que les revêtements traditionnels de tôle à baguette ou pincée pour les toitures et le nombre impair d'ouvertures disposées symétriquement en façade caractérisent en résumé le bâti ancien du secteur. On retrouve parmi les éléments architecturaux et historiques les plus importants : la maison de l'entrepreneur architecte et menuisier, Joseph Giroux (#370), sa voisine, la maison de son frère Alfred Giroux (#410) ainsi que l'ancien collège commercial érigé en 1908 à l'ouest du pont. Le charme bucolique de ce rang autrefois appelé "rang sud de la rivière" en fait un ensemble où le bâti, avec ses galeries donnant sur la rue et l'environnement naturel, s'harmonisent remarquablement.

NOTES HISTORIQUES:

La maison d'Alfred Giroux a été construite vers 1899 et celle de son frère Joseph, en 1890. Les frères Giroux, fils de Raphaël Giroux (église de Saint-Casimir), ont façonné le paysage de la MRC de Portneuf en œuvrant sur plusieurs chantiers d'importance. Le collège, construit en 1908 à l'époque où Saint-Casimir prospère, avait une vocation d'éducation commerciale jusqu'en 1914 où l'on y dispensa un cours d'agriculture. La période coïncide avec l'arrivée en 1909 du premier train, le "Grand Nord", aujourd'hui

MRC DE PORTNEUF

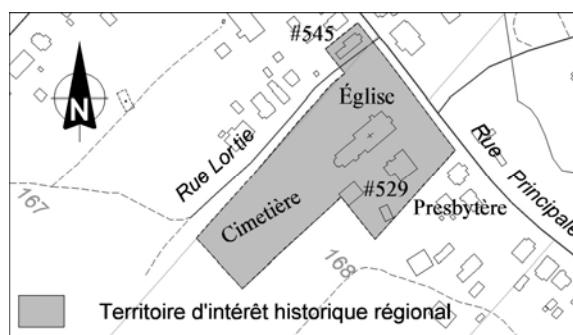
le Canadien National et vers 1915, la construction de nouvelles voies ferrées, le Transcontinental et le Grand-Tronc.

SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF**57. Le site de l'église (territoire d'intérêt historique régional)****LOCALISATION :**

Le territoire d'intérêt régional comprend les bâtiments sis aux numéros civiques 529 et 545 de la rue Principale, correspondant aux lots 168-P et 167-1.

DESCRIPTION :

L'ensemble comprend l'ancien presbytère, l'église et le cimetière de la paroisse Saint-Léonard-du-Port-Maurice de même que l'ancien bâtiment du service des incendies. Le presbytère et l'église sont des monuments historiques cités par la municipalité depuis l'année 2000. L'ensemble est caractérisé par l'emploi du même revêtement de brique rouge, accentuant la présence de chacun des trois bâtiments au cœur du village et leur importance dans le paysage architectural de la rue Principale.



L'église présente une architecture rigoureuse dans l'esprit du renouveau classique. La qualité du décor intérieur étonne par l'ornementation soignée et équilibrée. Par sa polychromie et le raffinement du décor du chœur, l'édifice possède une rare distinction. Le presbytère retient l'attention avec sa galerie coiffée d'un pare-soleil qui court sur les quatre façades de l'édifice et la présence de deux rangées d'ouvertures également superposées sur les deux étages d'occupation. Le bâtiment du service des incendies se distingue avec sa façade boomtown surmontée d'un parapet à gradins en pierres taillées. Le couvert végétal entre l'église et le presbytère, symétriquement disposé de part et d'autre de l'entrée, et celui du cimetière à l'arrière du temple font partie intégrante de l'ensemble. Fait particulier : le cimetière est doté d'un chemin de croix en granit.

NOTES HISTORIQUES:

L'église a été bâtie selon des plans de l'architecte Georges Bussièrès en 1898. La Fabrique attend jusqu'en 1904 pour amorcer la construction de son presbytère dont les plans avaient été dressés par Ouellet et Lévesque. La maison curiale a été agrandie tel

que prévu aux plans originaux quelques années plus tard, faute de fonds suffisants. La caserne et sa tour pour le séchage des boyaux ont été construites en 1946. Le bâtiment fut amputé de sa tour dans les années 1970, lors de la mise en commun des services des incendies avec la ville de Saint-Raymond.

58. La chapelle Turgeon (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

La chapelle Turgeon est située dans le rang Saint-Paul sur une partie du lot 179 où l'on observe un petit hameau autrefois appelé Allen's mill.

DESCRIPTION :

La chapelle Turgeon occupe le sommet d'une colline surplombant la partie bâtie du rang Saint-Paul. Ce petit hameau implanté de façon linéaire entre les collines laurentiennes est marqué par l'occupation agricole du territoire.

NOTES HISTORIQUES:

La chapelle Turgeon a été érigée après la Première Guerre mondiale à la demande de madame Turgeon qui en avait promis sa construction si ses fils étaient exemptés du service militaire obligatoire. Elle respecta sa promesse en 1919 en y faisant édifier un monument au Sacré-Cœur de Jésus et en 1927, une chapelle. Le secteur doit son nom à la construction d'un moulin à scie par les frères Allen en 1885, édification qui, avec la construction plus à l'ouest du moulin Kennedy en 1903 et l'implantation d'une gare en 1900, contribuera au développement économique du rang et de son occupation.

59. La Caserne du Lin (site d'intérêt culturel régional)

LOCALISATION :

Les activités de la Caserne du Lin sont situées au 280, rue Pettigrew (ancien couvent) et au 545, rue Principale (ancien bâtiment du service des incendies).

DESCRIPTION :

La Caserne du Lin est une entreprise d'économie sociale qui a fait de la transmission des savoir-faire traditionnels du lin sa mission principale. On y retrouve essentiellement deux activités de production artisanale : la fabrication de papier à base de lin et la transformation de la tige de lin en textile. Un centre d'interprétation sur les techniques artisanales de transformation de la tige de lin a été aménagé dans l'ancien couvent. Les touristes peuvent y visiter l'exposition permanente et voir les artisans à l'œuvre. Quant à l'ancienne caserne des pompiers, elle reçoit les activités de fabrication d'un papier à base

MRC DE PORTNEUF

de lin. On utilise pour ce faire les rébus de la plante de lin, donnant ainsi un caractère écologique à la production de l'entreprise.

Le bâtiment connu aujourd'hui sous le nom d'ancien couvent, récemment acquis par la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, aurait été érigé vers 1940 par la riche Anna Berthiaume, la même famille Berthiaume alors propriétaire du quotidien La Presse à Montréal. Madame Berthiaume accueillait dans sa maison les missionnaires de retour ou en partance pour le Grand Nord. La maison devint plus tard un couvent pour jeunes filles, puis, en 1951, un couvent mixte (c'est à cette période que l'on construisit le chemin couvert reliant le couvent à l'école).

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

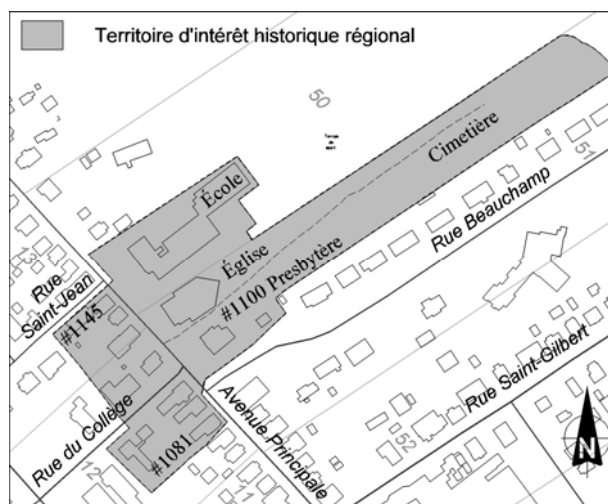
60. L'avenue Principale (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Du 1081 au 1145, avenue Principale.

DESCRIPTION :

Le village de Saint-Marc-des-Carières est un exemple remarquable d'intégration des matériaux locaux dans la construction résidentielle, commerciale et institutionnelle. On y remarque l'usage récurrent et apparent de la pierre calcaire de taille dans les fondations, les chaînages d'angle et dans certains éléments de décoration des perrons et galeries, les seuils et linteaux des ouvertures. Près de l'église, ces manifestations sont d'autant plus éloquentes que le corps principal des bâtiments est du même matériau. L'imposant presbytère, le monument du Sacré-Cœur finement sculpté et le cimetière pourvu d'une sculpture funéraire d'intérêt, dont le mausolée d'Adélarde Vézina fait de pierre polychrome, sont autant d'éléments distinctifs. L'ensemble est également caractérisé par une architecture dans l'esprit victorien du tournant du siècle: abondance de mansardes à deux versants et à quatre versants avec un petit gâble central à la base des terrassons en croupe. Les mansardes à quatre versants ont ceci de particulier que le brisis n'est généralement pas galbé. Le secteur identifié correspond aux éléments



bâties situées à proximité de la place de l'église où l'emploi de la pierre calcaire est le plus abondant et le plus apparent.

NOTES HISTORIQUES:

L'avenue Principale garde en elle la marque de l'industrie de la pierre, le calcaire de Trenton, prospère au tournant du siècle à Saint-Marc-des-Carières. Autrefois partie de la seigneurie Deschambault, la pierre issue des carrières portera le nom de " pierre de Deschambault ". Saint-Marc-des-Carières sera également le berceau de nombreux sculpteurs de pierre qui façonneront le paysage architectural de la municipalité fondée en 1901. La valeur ethno-historique et architecturale de l'avenue Principale fait de l'ensemble un témoin important d'une époque industrielle où la pratique de savoir-faire traditionnel a été marquante dans l'histoire du territoire de la MRC de Portneuf.

61. L'hôtel Perreault (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 499, boulevard Bona-Dussault.

DESCRIPTION :

L'ancien hôtel Perreault est l'un des plus éloquentes témoignages architecturaux de l'usage domestique du calcaire à Saint-Marc-des-Carières et certes l'un des plus élégants. Le bâtiment au toit mansardé est fait de pierre de taille à bossage, agrémenté de bandeaux de pierre et de chaînages d'angle. Il a été érigé à l'époque du chemin de fer, en 1911, et était fréquenté par les voyageurs du Transcontinental et du Grand Nord qui se croisaient non loin de là. La construction de l'hôtel correspond à une époque de grande activité économique pour Saint-Marc-des-Carières due à l'exploitation des carrières.

62. La maison Adélar-Vézina (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 750, avenue Principale.

DESCRIPTION :

Le réputé sculpteur Adélar Vézina a habité à cet endroit. On lui doit le monument du Sacré Cœur, près de l'église - une œuvre remarquable érigée en 1932 - et son mausolée. La maison a été érigée en 1920. Construite de brique rouge, fait rare dans cette municipalité, la maison Adélar-Vézina présente néanmoins plusieurs détails architecturaux d'ornementation en pierre calcaire qui lui confèrent un intérêt architectural supérieur en plus de son intérêt historique : seuils et linteaux des ouvertures de même que les colonnes, les urnes et le garde-corps ouvragé de la galerie.

63. La maison Bona-Dussault (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 830, avenue Principale.

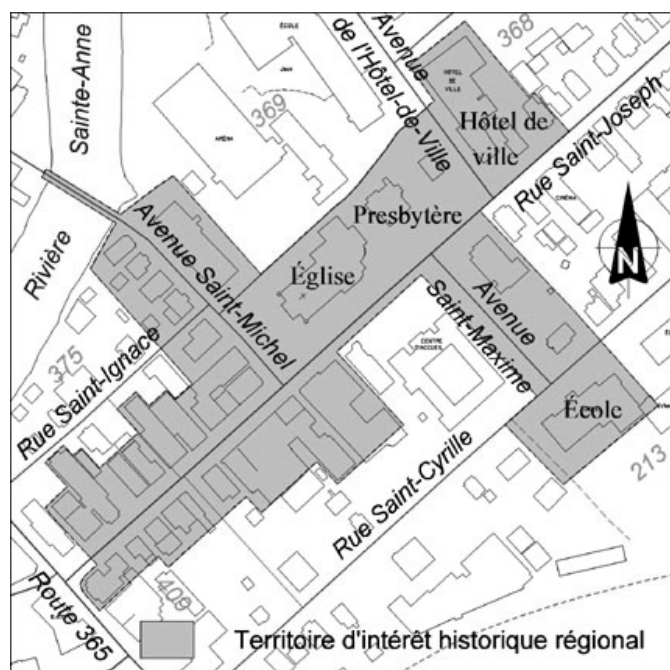
DESCRIPTION :

Bona Dussault a habité toute sa vie cette maison québécoise avec une large lucarne double en façade. L'homme qui devint tour à tour maire (1918 à 1937), préfet, député puis ministre des Affaires municipales sous le règne de Duplessis, s'est porté acquéreur de la maison en 1923. Construite en 1889, elle a auparavant servi d'école. L'intérêt historique de la maison en fait un site digne de mention dans Portneuf.

SAINT-RAYMOND**64. Le centre-ville (territoire d'intérêt historique régional)**

LOCALISATION :

L'ensemble d'intérêt régional correspond au secteur de la rue Saint-Joseph compris entre l'avenue Saint-Jacques et l'hôtel de ville ainsi qu'une portion des avenues Saint-Michel et Saint-Maxime. Il comprend plusieurs bâtiments institutionnels (couvent, collège, hôtel de ville, presbytère, église), des bâtiments à vocation commerciale dans le secteur ouest de la rue Saint-Joseph et des bâtiments à vocation plus résidentielle situés à l'est de l'aire ainsi délimitée. Le pont de fer de l'avenue Saint-Michel en fait également partie.



DESCRIPTION :

Le centre-ville de Saint-Raymond se distingue par son riche patrimoine urbain caractéristique de la vitalité économique du secteur. L'utilisation récurrente de la brique rouge de fabrication locale (brique structurale ou brique de parement) et les façades de style boomtown accolées directement aux trottoirs caractérisent les bâtiments de la rue Saint-Joseph. La continuité dans l'alignement des bâtiments aux murs contigus est renforcée par les marges de recul inexistantes et l'uniformité des façades commerciales

réparties sur deux ou trois étages. On y remarque également l'ornementation des corniches avec consoles ou modillons, le garde-corps en bois tourné ou en fer forgé des galeries et la présence en plusieurs endroits d'oriels.

L'église de Saint-Raymond est représentative des grands projets architecturaux entrepris par les paroisses prospères à la fin du XIX^e siècle. Georges-Émile Tanguay, architecte de renom, en a conçu l'extérieur fort original, marqué par l'audace de la tour-clocher. Il a aussi participé à la conception du décor intérieur, mais dans la continuité des plans de Joseph-Georges Bussièrès, qui s'était retiré du projet. L'église de Saint-Raymond est la plus monumentale du territoire de la MRC, avec ses 1 400 places assises. Aménagés autour de l'église, le presbytère, l'hôtel de ville, le couvent et le collège face au presbytère sur la rue Saint-Cyrille, complètent l'ensemble institutionnel qui jouxte la partie commerciale de la rue Saint-Joseph. Tous ces bâtiments sont construits de brique et s'intègrent à la trame urbaine du centre-ville.

NOTES HISTORIQUES:

Le centre-ville de Saint-Raymond est un bel exemple de reconstruction datant des années 1920. Le secteur a maintes fois été victime d'incendies, dont le plus important en 1899 qui a touché durement la partie commerciale. On remarque parmi les éléments architecturaux les plus anciens le couvent, construit en 1896 et sauvé de la destruction complète des flammes en 1899, l'église érigée en 1899-1900 selon des plans de l'architecte Georges-Émile Tanguay, le collège sur Saint-Cyrille datant de 1934 (érigé sur les cendres de l'ancien bâtiment construit en 1908, puis incendié en 1928 et en 1933) et le presbytère de 1932. Le pont de fer Tessier, communément appelé le " Vieux Pont ", est inauguré le 15 octobre 1889 ; il remplace le pont de bois nommé " pont rouge ", construit en 1875. Le pont Tessier est l'œuvre de l'ingénieur belge Gérard Macquet, illustre concepteur de structures métalliques rarissimes, dont la poutre Schwedler. Le pont de fer de Saint-Raymond est l'un des deux seuls ponts érigés avec les poutres Schwedler encore existants au Canada.

65. La chapelle du Petit-Saguenay (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : 1700, rang Saguenay, soit sur une partie du lot 38 du rang I, canton Rocquemont.

DESCRIPTION :

Cette chapelle de colonisation érigée en 1860 sous le vocable de saint Agricola a été déménagée en 1904 de son emplacement d'origine, le centre-ville actuel de Saint-Raymond. Elle aurait été construite par les colons Irlandais catholiques. Il s'agit du plus

MRC DE PORTNEUF

ancien édifice culturel catholique de Saint-Raymond et son état physique est excellent. Son architecture simple se profile dans le décor montagneux du rang Saguenay.

66. L'église Saint-Bartholomew (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : Lot 595, soit au 2327, Grand Rang.

DESCRIPTION :

Construite en 1840, l'église Saint-Bartholomew est le plus ancien lieu de culte anglican érigé dans Portneuf. Son architecture allie des attributs néogothiques (fenêtres ogivales et pinacles du clocher) à une structure néoclassique (forme rectangulaire et large fronton en façade). Son cimetière, lieu de mémoire des familles issues d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, témoigne de l'héritage anglophone de l'histoire de Portneuf. De grands pins implantés sur le site contribuent au caractère paisible des lieux.

67. La chapelle du cimetière (site d'intérêt historique régional)

LOCALISATION : Avenue Saint-Jacques.

DESCRIPTION :

Construite en 1915, cette chapelle possède une forme rectangulaire avec abside. Les murs sont recouverts de briques rouges et la toiture, de type à pignon haut, est recouverte en tôle canadienne et est surmontée d'un clocher prenant place au centre du bâtiment. L'ornementation du toit comporte deux tours avec flèche ainsi qu'une croix en devanture. Les ouvertures en forme d'ogive comportent une fenestration à six carreaux, en bois et la mouluration autour des ouvertures est en pierre de taille. La chapelle est sise au centre du cimetière sur l'avenue Saint-Jacques.

SAINT-THURIBE

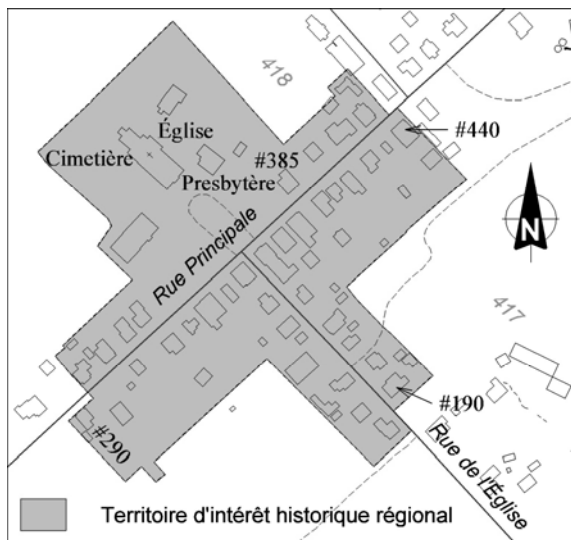
68. Le village (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Le territoire d'intérêt régional est situé sur les lots 418-P et 418-2, aux adresses civiques 378 et 385 de la rue Principale. La superficie globale de l'ensemble est limitée à l'ouest par le 290, rue Principale, au nord-est par le 440, rue Principale et au sud par le 190, rue de l'Église.

DESCRIPTION :

Le site de l'église occupe une place importante dans le paysage architectural de Saint-Thuribe. Situés au centre du village, dans l'axe de la rue de l'Église et parallèlement à la rue Principale, l'église et le presbytère sont érigés sur une élévation du terrain, du côté nord de la rue. L'ensemble comprend une partie du village, relativement bien conservé, dont l'édifice occupé aujourd'hui par la caisse populaire (#385) qui augmente le caractère patrimonial du site principal. La trame villageoise est notamment caractérisée par la disposition serrée des bâtiments et l'homogénéité de l'architecture domestique (fenestration à six carreaux, toiture à la mansarde, deux étages d'occupation dont un dans les combles, recouvrement de planches à clin pour le carré et en tôle pour le toit, etc.).



L'architecture du cœur du village de Saint-Thuribe rappelle les mouvements d'influence éclectique du village de Saint-Casimir. Le presbytère reprend donc des éléments de l'architecture Néo-Queen Ann de la période victorienne. Son toit à mansarde à quatre versants recouvert de tôle à la canadienne et de tôle à baguette est semblable à celui de l'édifice de la caisse populaire qui lui fait face. On remarque particulièrement l'ornementation riche et les motifs sculptés de son balconnet, les modillons qui ornent la frise du toit ainsi que les chaînes d'angle, les seuils et têtes d'ouvertures en pierre de taille. Le presbytère et l'édifice de la caisse populaire ont tous deux des plans carrés quoique l'ancienne maison curiale présente une importante adjonction à l'arrière, probablement une cuisine d'été.

La caisse populaire possède des caractéristiques qui lui sont propres. Son carré est en bois recouvert de déclin avec planches cornières et il repose sur des fondations en pierres maçonnées. On peut admirer son garde-corps en fer forgé, les élégants aisseliers chantournés de la galerie, les contre-portes et les impostes en ellipse des entrées.

NOTES HISTORIQUES:

L'église et son presbytère ont été érigés en 1898. Les plans du temple sont de l'architecte réputé Georges Bussièrès. La brique utilisée pour l'édification du presbytère et de

MRC DE PORTNEUF

l'église provient d'une briqueterie locale. L'ensemble du bâti villageois remonte à cette même période du tournant du siècle.

SAINT-UBALDE

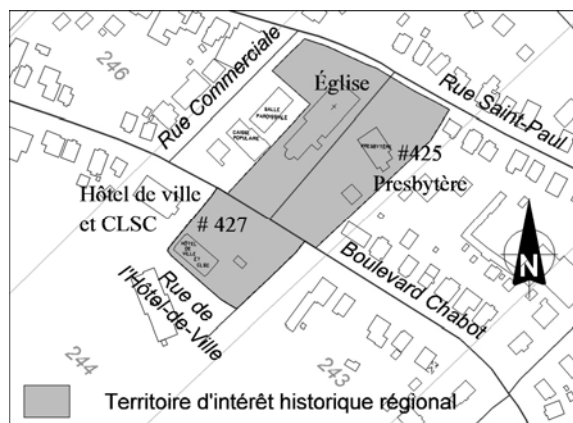
69. L'ensemble religieux (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Les bâtiments religieux situés de part et d'autre du boulevard Chabot, soit aux numéros civiques 425 et 427 ainsi que l'église localisée sur les lots 244-P, 244-13-P et 244-14-P.

DESCRIPTION :

Le territoire d'intérêt régional comprend le couvent et son environnement paysager qui abrite aujourd'hui les bureaux de la municipalité de Saint-Ubalde, les locaux du CLSC et les religieuses ainsi que l'église et son presbytère situés sur le côté est de l'axe routier. L'ensemble est implanté sur un palier entre deux dénivellations renforçant l'impact visuel de ses différents éléments. La façade arrière du couvent est adossée à une colline et l'église et le presbytère dominent avec leur façade avant l'extrémité est du palier qui est traversé dans l'axe nord-sud par le boulevard Chabot. L'ensemble formé de l'église, du presbytère et du couvent présente de belles caractéristiques, dont l'harmonie des constructions et les particularités géographiques qui ont commandé l'implantation spécifique des lieux.



L'architecte Paul Cousin a dressé les plans de l'église, son seul édifice religieux dans Portneuf. Si l'extérieur est très sobre et de tradition classique, l'intérieur, réalisé près de 25 ans plus tard, étonne par son décor exubérant. C'est là une particularité de l'édifice religieux. Georges-Émile Tanguay est l'auteur de ce décor éclectique, parmi les plus opulents de la région. L'ornementation sculpturale de la nef, toute de plâtre, la qualité des boiseries et même les bancs sont remarquables.

Le couvent est caractérisé par son toit à la Mansart dont le terrasson se termine en croupe et par son édification en moellons bruts, dont on peut apprécier la pierre à nu. L'ornementation est riche et parmi les détails architecturaux les plus remarquables figurent la galerie et l'escalier central en façade. Le presbytère, une mansarde à deux

versants, s'intègre bien à l'ensemble avec son garde-corps en fer forgé du même motif que le couvent et son ornementation. L'emploi de tôle à baguettes contribue à l'harmonie architecturale du site, malgré que le couvent et les autres bâtiments de l'enclos paroissial soient séparés par l'axe routier du boulevard Chabot.

NOTES HISTORIQUES:

L'ensemble religieux de Saint-Ubalde remonte au dernier quart du XIX^e siècle. Le presbytère aurait été érigé en 1887, selon des plans du même architecte Georges-Émile Tanguay, avec le bois de l'ancienne chapelle construite en 1869. L'église bâtie selon des plans de Paul Cousin date de 1878 et le couvent, de 1884-85. Ce dernier a été agrandi une première fois en 1901, puis une seconde fois en 1914 pour lui donner son apparence actuelle.

6.5.4 LES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Le ministère de la Culture et des Communications a répertorié sur le territoire de la MRC de Portneuf plusieurs sites archéologiques, témoignant de l'occupation préhistorique ou euro-qubécoise dans la région. Ces sites sont présentés au tableau 6.3 à la page suivante. À cette liste s'ajoutent, en raison de leur valeur d'âge et de leur potentiel archéologique euro-qubécois, les sites religieux présents le long du chemin du Roy dans les municipalités de Cap-Santé, Deschambault-Grondines, Donnacona (Les Écureuils) et Neuville. La MRC poursuit des objectifs de protection et de mise en valeur à l'égard de son patrimoine historique et culturel et, à cet égard, entend appuyer toute initiative du milieu s'inscrivant dans une démarche de mise en valeur d'un site d'intérêt reconnu au schéma d'aménagement et de développement.

Tableau 6.3 : Les sites archéologiques⁴

MUNICIPALITÉ	NOM DU SITE ET CODE BORDEN	LOCALISATION	IDENTITÉ CULTURELLE	CONDITION
CAP-SANTÉ	Fort Jacques-Cartier (CeEw-1)	Rive ouest de l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier, lot 80-43. Situé au 15, rue Notre-Dame.	Euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799, 1800-1899 et 1900-1950	Portion résiduelle indéterminée, site érodée
CAP-SANTÉ	Poterie Belleau (CeEw-3)	Entre Cap-Santé et Portneuf, entre le chemin de fer et le fleuve, lot 160.	Euro-qubécois 1800-1899 et 1900-1950	Portion résiduelle indéterminée, état naturel (intacte)
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin Octave-Gariépy (CdEx-10)	Rive ouest de la rivière La Chevrotière.	Euro-qubécois 1800-1899	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Fortifications du Cap Lauzon (CdEx-11)	Au 199 du chemin du Roy pour les vestiges du retranchement et au 122 rue Johnson pour les vestiges d'une poudrière.	Euro-qubécois 1608-1759 et 1760-1799	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin de La Chevrotière (CdEx-12)	Rive de la rivière La Chevrotière, au nord du chemin du Roy. Situé au 109, rue de Chavigny.	Euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799 et 1800-1899	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Masson (CdEx-3)	À 1 km au nord-est du village de Deschambault sur le lot 20, à 700 mètres au nord-ouest du chemin du Roy.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1000 à 450 AA)	1/4 du site en place, site remanié et perturbé
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Montambault (CdEx-5)	Au nord du village de Deschambault sur le lot 249 au nord-ouest du 2 ^e Rang.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	Portion résiduelle indéterminée, site remanié et perturbé
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Vieux Presbytère (CdEx-6)	Sur la pointe du Cap Lauzon. Situé au 106, rue Saint-Joseph.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA) et euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799, 1800-1899 et 1900-1950	3/4 du site en place, site remanié et perturbé
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Site Deschambault (CdEx-7)	Entre l'autoroute 40 et le chemin de fer du Canadien National, sur le lot 78.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	Portion résiduelle indéterminée, site remanié et perturbé

⁴ Données fournies par la direction du Patrimoine et de la Muséologie du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008.

MUNICIPALITÉ	NOM DU SITE ET CODE BORDEN	LOCALISATION	IDENTITÉ CULTURELLE	CONDITION
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin banal (CdEx-9)	Au sud-ouest du village de Deschambault, à quelques mètres du fleuve, sur le lot 99 en bordure du chemin du Roy.	Euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799, 1800-1899 et 1900-1950	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Paquin (CeEx-3)	Carrière de sable au nord-est du village, sur le lot 13 au nord-ouest du chemin du Roy.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur (1000 à 450 AA)	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Village déserté de Grondines (CdFa-1)	À environ 500 mètres à l'est du quai de Grondines.	Amérindien préhistorique sylvicole moyen (2400 à 1000 AA) et euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799 et 1800-1899	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Saint-Charles-des-Grondines (CdFa-2)	Du côté nord de la route 138, lot 9.	Amérindien préhistorique sylvicole (3000 à 450 AA) et euro-qubécois 1800-1899	Portion résiduelle indéterminée
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin Paquin (CdEx-13)	Sur la rive est de la rivière Belle-Isle, à l'intersection sud-ouest et nord-ouest de la voie ferrée du Canadien National et de la route du Moulin.	Euro-qubécois 1800-1899 et 1900-1950	État naturel (intacte)
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Relais de poste de Deschambault (CdEx-14)	Situé au 258, chemin du Roy.	Euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799, 1800-1899 et 1900-1950	État naturel (intacte)
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Marcotte (CdEx-4)	Rive est de l'embouchure de la rivière La Chevrotière.	Euro-qubécois et amérindien préhistorique archaïque (9500 à 3000 AA)	Bouleversé à 100% et artefacts épars, site remanié et perturbé
NEUVILLE	Maison Larue (CeEv-2)	Sur la rive du Saint-Laurent, lot 33 au sud-est de la route 138.	Amérindien préhistorique archaïque (9500 à 3000 AA)	1/4 du site en place, site remanié et perturbé
NEUVILLE	Moulin à farine Patton (CeEv-4)	À l'embouchure de la rivière à Matte.	Euro-qubécois XIX ^e siècle (1800-1899)	Portion résiduelle indéterminée
NEUVILLE	Côté (CeEv-1)	Sur la rive du fleuve à Neuville, de chaque côté de la rue, au coin du boulevard.	Euro-qubécois 1608-1759, 1760-1799, 1800-1899 et amérindien préhistorique archaïque (9500 à 3000 AA)	Bouleversé à 100% et artefacts épars, site remanié et perturbé

MUNICIPALITÉ	NOM DU SITE ET CODE BORDEN	LOCALISATION	IDENTITÉ CULTURELLE	CONDITION
NEUVILLE	Neuville (CeEv-3)	À la limite ouest de Neuville, entre la route 138 et le chemin longeant la rive.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	Portion résiduelle indéterminée
PONT-ROUGE	Site de pêche Déry (CeEw-2)	Sur la rive sud de la rivière Jacques-Cartier, lot 290.	Euro-qubécois 1800-1899 et 1900-1950	Portion résiduelle indéterminée
PORTNEUF	Site Portneuf (CeEx-7)	À l'ouest de Portneuf entre la route François-Gignac et un ruisseau, sur le lot 177 au nord de la 1 ^{re} Avenue.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	Portion résiduelle indéterminée, site remanié et perturbé
PORTNEUF	Portneuf (CeEx-5)	Près de l'embouchure de la rivière Portneuf, rive est sur la terrasse à l'arrière du 156, 1 ^{re} Avenue sur le lot 26.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	1/4 du site en place, site érodé
PORTNEUF	Frenette (CeEx-1)	À 680 mètres à l'est de la rivière Portneuf, près de son embouchure.	Amérindien préhistorique archaïque (9500 à 3000 AA et 3000 à 2400 AA)	Bouleversé à 100% et artefacts épars, site remanié et perturbé
PORTNEUF	Pronovost (CeEx-2)	À l'embouchure de la rivière Portneuf, sur la rive ouest.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	Bouleversé à 100% et artefacts épars, site remanié et perturbé
SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE	Rivière Sainte-Anne (CeEx-6)	Sur la rive sud de la rivière Sainte-Anne, à l'est du pont des Cascades et au nord de la route 354, sur le lot 572.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA) et euro-qubécois	3/4 du site en place, site remanié et perturbé
SAINT-RAYMOND	Petit lac Batiscau (CgEx-3)	Section sud du petit lac Batiscau, derrière la plage, le long d'un petit ruisseau du côté sud.	Euro québécois 1800-1899	État naturel (intacte)
TNO LAC-LAPEYRÈRE	Lac au Lard (CiFc-1)	Dans le canton de Laurier, sur la rive nord d'un ruisseau anonyme joignant les lacs Doucet et de l'Hiver, à environ 3 km à l'ouest du lac au Lard.	Amérindien préhistorique indéterminé (12000 à 450 AA)	3/4 du site en place, site remanié et perturbé
TNO LINTON	Lac à la Cabane d'Automne (CgEx-1)	Sur la rive nord du lac à la Cabane d'Automne, à l'embouchure du ruisseau.	Euro québécois 1900-1950	Totalité du site en place, site remanié et perturbé
TNO LINTON	Lac à la Cabane d'Automne (CgEx-2)	Sur la rive nord-est du lac à la Cabane d'Automne.	Amérindien historique ancien (1500 à 1899)	Portion résiduelle indéterminée, état naturel (intacte)
TNO LINTON	Lac à la Cabane d'Automne 2 (ChEx-1)	Un peu en retrait de la rive est du lac à la Cabane d'Automne 2.	Amérindien historique ancien (1500 à 1899)	Portion résiduelle indéterminée

6.5.5 LES SITES ET LES TERRITOIRES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL RELATIFS À UN ENSEMBLE DE MUNICIPALITÉS

SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF, SAINT-RAYMOND, SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE

1. Les charbonnières (territoire d'intérêt historique régional)

LOCALISATION :

Les fours à charbon de bois (charbonnières) sont répartis sur les territoires de Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Léonard-de-Portneuf et Saint-Raymond. C'est dans cette dernière municipalité que l'on retrouve la plus forte concentration de ces équipements, le long des corridors de la rivière Sainte-Anne et de la rivière Bras-du-Nord.

DESCRIPTION :

L'ensemble consiste en une concentration importante de charbonnières, soit une quarantaine, présente dans un rayon de quinze (15) kilomètres. On retrouve, encore en opération, plusieurs fours à charbon le long des rivières Sainte-Anne et Bras-du-Nord au nord de la ville de Saint-Raymond, de même que dans les municipalités de Sainte-Christine-d'Auvergne et Saint-Léonard-de-Portneuf. Il s'agit de la plus forte concentration du genre au Québec. L'implantation des charbonnières, activité industrielle liée à l'exploitation forestière caractéristique du secteur nord de la MRC, marque le paysage naturel et l'occupation du territoire de Portneuf.

Les fours sont des structures uniformes rondes, construites de brique et de ciment. Généralement de diamètre intérieur d'au moins quatorze pieds, la solidité du four est assurée par des cerceaux de métal, espacés de deux pieds. Une trentaine de prises d'air d'environ quatre pouces carrés sont laissées libres à la base de la structure, et quatre autres dans la partie supérieure (les "boutisses"). Une porte de fer d'environ sept pieds de hauteur est encadrée dans un cadre de métal et un panneau de fer ferme au centre du toit le four et permet de finir l'emplissage des cordes de bois, la matière première (de préférence, les feuillus à feuilles larges de bois durs : merisier, érable, hêtre, bouleau).

NOTES HISTORIQUES:

L'industrie du charbon de bois dans les secteurs concernés culmine vers 1935-40. À Saint-Raymond, on peut lire que " *pas moins de 125 cultivateurs étaient propriétaires de fours à charbon de bois* " à cette période, et que " *75 fours étaient en opération à Saint-Léonard-de-Portneuf* ". L'exploitation des charbonnières témoigne de l'importance de

MRC DE PORTNEUF

l'industrie forestière dans Portneuf et constitue à ce titre un facteur déterminant dans l'occupation du territoire.

Le charbon de bois était l'un des premiers éléments qui entrait dans la fabrication de la poudre noire et d'autres explosifs, d'où la forte demande liée à l'époque de la guerre 1939-45. Le charbon de bois était également utilisé en tant que combustible domestique, et une fois pulvérisé, comme décolorant, agent filtreur ou polisseur.

Tableau 6.4 : Les équipements historiques et culturels désignés, classés, reconnus ou cités

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	STATUT	ANNÉE	AIRE DE PROTECTION
CAP-SANTÉ	Église de Sainte-Famille	Monument classé	1986	
CAP-SANTÉ	Site historique du Fort-Jacques-Cartier-et-du-Manoir-Allsopp	Site classé	1978	
CAP-SANTÉ	Œuvres d'art de l'église de Sainte-Famille	Œuvres d'art classés	1986	
CAP-SANTÉ	Site historique de Sainte-Famille	Site classé	1986	
CAP-SANTÉ	Maison Pagé/ Rinfret-Beaudry	Monument désigné	1969	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Église de Saint-Joseph	Monument et lieu classés	1957 et 1964	1974
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Maison de la Veuve-Groleau	Monument et lieu classés	1971	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Maison Delisle	Monument classé	1963	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Maison Sewell	Monument reconnu	1978	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin de La Chevrotière	Monument classé	1976	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Œuvres d'art de l'église de Saint-Joseph	Objets mobiliers artistiques classés	1965	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Vieux Presbytère de Deschambault	Monument et lieu classés	1957 et 1965	1974
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Église de Saint-Charles-des-Grondines	Monument classé	1987	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Moulin à vent de Grondines	Bien archéologique classé	1984	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Œuvres d'art de l'église de Saint-Charles-Borromée	Œuvres d'art reconnus, classés	1987	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Presbytère de Saint-Charles-des-Grondines	Monument et lieu classés	1966	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Relais de poste de Deschambault	Monument classé	2004	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Couvent de Deschambault	Monument cité	2007	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	École Saint-Charles-de-Grondines	Monument cité	2007	
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Maison Jean-Boudreault	Monument cité	2005	
LAC-SERGENT	Chapelle Notre-Dame-du-Lac-Sergent	Monument cité	2002	
NEUVILLE	Chapelle de procession Sainte-Anne	Monument et lieu classés/ désigné	1965 et 2000	1977

MUNICIPALITÉ	DESCRIPTION	STATUT	ANNÉE	AIRE DE PROTECTION
NEUVILLE	Couvent de la Congrégation-de-Notre-Dame	Monument cité	1996	
NEUVILLE	Maison Louis-Bernard	Monument et lieu classés	1964	1977
NEUVILLE	Maison Darveau	Monument classé	1976	
NEUVILLE	Maison Denis	Monument classé	1976	1978
NEUVILLE	Manoir Edouard-Larue	Monument classé	1976	
NEUVILLE	Maison Lorient	Monument et lieu classés	1964	1976
NEUVILLE	Maison Soulard	Monument classé	1976	1978
NEUVILLE	Maison Larue	Monument classé	1976	
NEUVILLE	Maison Lefebvre	Monument classé	1978	
NEUVILLE	Œuvres d'art de l'Église Saint-François-de-Sales	Objets mobiliers artistiques classés	1957 et 1965	
NEUVILLE	Sanctuaire de l'Église Saint-François-de-Sales	Monument et lieu classés	1957 et 1965	1977
PONT-ROUGE	Site de pêche Déry	Site classé	1984	
PONT-ROUGE	Moulin Marcoux	Monument reconnu	1978	
PONT-ROUGE	Ensemble institutionnel de Pont-Rouge	Site du patrimoine constitué	2001	
PORTNEUF	Manoir de la Baronnie-de-Portneuf	Monument cité / reconnu	1998 / 2005	
PORTNEUF	Calvaire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	Monument classé	1974	
PORTNEUF	Église Saint-John-the-Evangelist	Monument cité	2007	
SAINT-ALBAN	Ancienne centrale hydroélectrique Saint-Alban 2	Monument cité	2002	
SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF	Église et presbytère de Saint-Léonard	Monument cité	2000	
SAINT-RAYMOND	Chapelle du cimetière	Monument cité	2002	
SAINT-RAYMOND	Chapelle Saint-Agricole (chapelle du Petit-Saguenay)	Monument cité	2002	
SAINT-RAYMOND	Église Saint-Bartholomew	Monument cité	2002	

Tableau 6.5 : Synthèse des sites et des territoires d'intérêt esthétique, naturel et esthétique, écologique, historique et culturel

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
CAP-SANTÉ	Ø				Le quai de Cap-Santé	Site permettant l'observation du paysage
	Ø			Ø	La passe migratoire de Cap-Santé	Site permettant l'observation du paysage Site d'intérêt culturel régional
		Ø			La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy	Corridor routier panoramique
		Ø	Ø		Le fleuve Saint-Laurent et ses battures	Corridor fluvial panoramique Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
		Ø	Ø		La rivière Jacques-Cartier	Corridor fluvial panoramique Territoire d'intérêt écologique particulier
				Ø	Le Vieux Chemin	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Le site de l'église	Territoire d'intérêt historique national Site archéologique
				Ø	La maison Pagé/ Rinfret-Beaudry	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Marcotte	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Boivin	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Joseph-Guillemette	Site d'intérêt historique régional
				Ø	Le site du Fort Jacques-Cartier	Territoire d'intérêt historique national
				Ø	La passe migratoire à saumon	Site d'intérêt culturel régional
				Ø	Fort Jacques-Cartier (CeEw-1)	Site archéologique
				Ø	Poterie Belleau (CeEw-3)	Site archéologique
DESCHAMBAULT-GRONDINES	Ø				Le quai de Deschambault	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le quai de Grondines	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				La halte de la Barre-à-Boulard	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le centre d'information de Grondines	Site permettant l'observation du paysage
	Ø			Ø	Le Cap Lauzon	Site permettant l'observation du paysage Territoire d'intérêt historique national Site archéologique
		Ø			La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy	Corridor routier panoramique
		Ø	Ø		Le fleuve Saint-Laurent et ses battures	Corridor fluvial panoramique Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le Vieux Presbytère de Deschambault	Site d'intérêt culturel régional
			Ø		L'École régionale de musique du Vieux Couvent	Site d'intérêt culturel régional
			Ø		Le calvaire Naud	Site d'intérêt historique régional
			Ø		Les Moulins de La Chevrotière	Territoire d'intérêt historique régional Site d'intérêt culturel régional
			Ø		La maison Zéphirin-Perrault	Site d'intérêt historique régional
			Ø		Le village	Territoire d'intérêt historique régional
			Ø		La maison Delisle	Site d'intérêt historique national
			Ø		La maison Sewell	Site d'intérêt historique national
			Ø		L'ensemble religieux	Territoire d'intérêt historique national
			Ø		Le « faubourg »	Territoire d'intérêt historique régional
			Ø		La rue Principale	Territoire d'intérêt historique régional
			Ø		Le moulin à vent et les ruines du 1 ^{er} site religieux	Territoire d'intérêt historique national Site d'intérêt culturel régional

MRC DE PORTNEUF

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
DESCHAMBAULT-GRONDINES				Ø	Moulin Octave-Gariépy (CdEx-10)	Site archéologique
				Ø	Fortification du Cap Lauzon (CdEx-11)	Site archéologique
				Ø	Moulin de La Chevrotière (CdEx-12)	Site archéologique
				Ø	Masson (CdEx-3)	Site archéologique
				Ø	Montambault (CdEx-5)	Site archéologique
				Ø	Vieux Presbytère (CdEx-6)	Site archéologique
				Ø	Site Deschambault (CdEx-7)	Site archéologique
				Ø	Moulin banal (CdEx-9)	Site archéologique
				Ø	Paquin (CeEx-3)	Site archéologique
				Ø	Village déserté de Grondines (CdFa-1)	Site archéologique
				Ø	Saint-Charles-des-Grondines (CdFa-2)	Site archéologique
				Ø	Moulin Paquin (CdEx-13)	Site archéologique
				Ø	Relais de poste de Deschambault (CdEx-14)	Site archéologique
				Ø	Marcotte (CdEx-4)	Site archéologique
DONNACONA	Ø				Le quai des Écureuils	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le boulevard Saint-Laurent	Site permettant l'observation du paysage
	Ø			Ø	Le parc familial des Berges	Site permettant l'observation du paysage Site d'intérêt culturel régional
		Ø			La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy	Corridor routier panoramique
		Ø	Ø		Le fleuve Saint-Laurent et ses battures	Corridor fluvial panoramique Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
		Ø	Ø		La rivière Jacques-Cartier	Corridor fluvial panoramique Territoire d'intérêt écologique particulier
				Ø	Le quartier des Anglais	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Le centre-ville	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	L'ensemble historique des Écureuils	Territoire d'intérêt historique régional Site archéologique
				Ø	La salle Luc-Plamondon	Site d'intérêt culturel régional
LAC-SERGENT		Ø			La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf	Corridor routier panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	La chapelle Notre-Dame-du-Lac-Sergent	Site d'intérêt historique régional
NEUVILLE	Ø				La marina de Neuville	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				L'île aux Raisins	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
		Ø			La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy	Corridor routier panoramique
		Ø	Ø		Le fleuve Saint-Laurent et ses battures	Corridor fluvial panoramique Milieu humide et habitat faunique
		Ø	Ø		La rivière Jacques-Cartier	Corridor fluvial panoramique Territoire d'intérêt écologique particulier
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le marais Léon-Provancher	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	La rue des Érables	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	L'îlot paroissial de Neuville	Territoire d'intérêt historique national Site archéologique
				Ø	La maison Denis	Site d'intérêt historique national
				Ø	La maison Darveau	Site d'intérêt historique national
				Ø	La maison Antoine-Plamondon	Site d'intérêt historique régional

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
NEUVILLE				Ø	La maison Lorient	Site d'intérêt historique national
				Ø	La maison Soulard	Site d'intérêt historique national
				Ø	Maison Larue (CeEv-2)	Site archéologique
				Ø	Moulin à farine Patton (CeEv-4)	Site archéologique
				Ø	Côté (CeEv-1)	Site archéologique
				Ø	Neuville (CeEv-3)	Site archéologique
PONT-ROUGE	Ø				Le canyon du pont Déry	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le parc de l'île Notre-Dame	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le site Dansereau	Site permettant l'observation du paysage
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
		Ø	Ø		La rivière Jacques-Cartier	Corridor fluvial panoramique Territoire d'intérêt écologique particulier
			Ø		La réserve écologique Jules-Carpentier	Site d'intérêt écologique particulier
			Ø		Les Rives-Calcaires-du-Pont-Déry	Site d'intérêt écologique particulier
				Ø	Le site Déry	Territoire d'intérêt historique national Site d'intérêt culturel régional
				Ø	L'ensemble institutionnel	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Boswell	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Doré	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La centrale McDougall	Site d'intérêt historique régional
				Ø	Le Moulin Marcoux	Site d'intérêt historique national Site d'intérêt culturel régional
				Ø	Site de pêche Déry (CeEw-2)	Site archéologique
PORTNEUF	Ø				La plage du lac Montauban	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le parc récréo-nautique de Portneuf	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf	Corridor routier panoramique
		Ø			La route 138 et l'ancien tracé du chemin du Roy	Corridor routier panoramique
		Ø	Ø		Le fleuve Saint-Laurent et ses battures	Corridor fluvial panoramique Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac à Gougeon	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		La rivière Noire entre les lacs Long et Montauban	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Le manoir Edward-Hale/ Église Saint-John-the-Evangelist	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Le village	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Le calvaire du cimetière Notre-Dame-de-Portneuf	Site d'intérêt historique national
				Ø	La maison Lemay	Site d'intérêt historique régional
				Ø	Site Portneuf (CeEx-7)	Site archéologique
				Ø	Portneuf (CeEx-5)	Site archéologique
				Ø	Frenette (CeEx-1)	Site archéologique
				Ø	Pronovost (CeEx-2)	Site archéologique
RIVIÈRE-À-PIERRE	Ø				Les chutes de la marmite	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Les rapides « Les Portes de l'Enfer »	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le belvédère de Rivière-à-Pierre	Site permettant l'observation du paysage

MRC DE PORTNEUF

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
RIVIÈRE-À-PIERRE		Ø			Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			L'environnement du lac Bellevue	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf	Corridor routier panoramique
		Ø			La route numéro 2 et le chemin accédant au nord du lac Bellevue dans la Réserve faunique de Portneuf	Corridor routier panoramique
		Ø			La rivière Batiscan	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Le lac Nicolas	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Mésière	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Courval	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac à l'Original	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	L'ensemble institutionnel	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La rue de la Gare	Territoire d'intérêt historique régional
SAINT-ALBAN	Ø				Les cascades « Les Pelles » et l'ancien lit de la rivière Noire	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
					Le canyon de la rivière Sainte-Anne	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				La falaise du lac Long	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				La glacière naturelle du lac Montauban	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le belvédère de la Montagne de la Tour	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Le lac Nadeau	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac à Gougeon	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		La rivière Noire entre les lacs Long et Montauban	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	L'ensemble religieux	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La plaque de l'éboulis	Site d'intérêt historique régional
				Ø	Le moulin Bélanger	Site d'intérêt historique régional Site d'intérêt culturel régional
				Ø	La centrale Saint-Alban 2	Site d'intérêt historique régional
SAINT-BASILE			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	L'ensemble religieux	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Le moulin F.-X. Piché	Site d'intérêt historique régional
SAINT-CASIMIR	Ø				La grotte de Saint-Casimir (Trou du diable)	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
		Ø			La route 363	Corridor routier panoramique
		Ø			La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Le village	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	L'ensemble religieux	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La maison natale du poète Alain Grandbois	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La rue Notre-Dame	Territoire d'intérêt historique régional

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne	Ø				La chute Gorry	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le Domaine des Chutes	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le pont des Cascades	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			L'environnement du lac Simon	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Les charbonnières	Territoire d'intérêt historique régional
SAINT-GILBERT				Ø	Rivière Sainte-Anne (CeEx-6)	Site archéologique
		Ø			La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF	Ø				La chute de la décharge du lac à l'Ours	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le site du Pont de pierre	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le mont Saint-Bernard	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			L'environnement du lac Simon	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf	Corridor routier panoramique
		Ø			La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Le site de l'église	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La chapelle Turgeon	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La Caserne du Lin	Site d'intérêt culturel régional
				Ø	Les charbonnières	Territoire d'intérêt historique régional
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	L'avenue Principale	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	L'hôtel Perreault	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Adélarde-Vézina	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La maison Bona-Dussault	Site d'intérêt historique régional
SAINT-RAYMOND	Ø				La chute Delaney	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				La chute à Bédard	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				La chute Bourglouis (à Pépin)	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				La chute Talayarde	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le Cap-Rond	Site permettant l'observation du paysage
	Ø				Le mont Laura-Plamondon	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			La rivière Bras-du-Nord et rang Saguenay	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route 367 et le parc régional linéaire Jacques-Cartier/ Portneuf	Corridor routier panoramique
				Ø	La rivière Sainte-Anne	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		La tourbière Chute-Panet	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Le centre-ville	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	La chapelle du Petit-Saguenay	Site d'intérêt historique régional
				Ø	L'église Saint-Bartholomew	Site d'intérêt historique régional
				Ø	La chapelle du cimetière	Site d'intérêt historique régional
				Ø	Les charbonnières	Territoire d'intérêt historique régional
				Ø	Petit lac Batiscan (CgEx-3)	Site archéologique

MRC DE PORTNEUF

MUNICIPALITÉ	INTÉRÊT				SITE OU TERRITOIRE	STATUT
	Esthétique	Naturel et esthétique	Écologique	Historique et culturel		
SAINT-THURIBE				Ø	Le village	Territoire d'intérêt historique régional
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
SAINT-UBALDE		Ø			Le complexe des lacs Long, Montauban, Clair, Carillon et Nadeau	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route 363	Corridor routier panoramique
			Ø		Les aires de confinement du cerf de Virginie	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	L'ensemble religieux	Territoire d'intérêt historique régional
TERRITOIRES NON ORGANISÉS	Ø				La Grande Chute (chute McCormick)	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le confluent des rivières Jeannotte/Batiscan	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				L'île-à-la-Croix	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le lac de la Taupinière	Site naturel offrant un attrait visuel particulier
	Ø				Le belvédère du lac Nosny	Site permettant l'observation du paysage
		Ø			L'environnement du lac Bellevue	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			Le complexe des lacs Lapeyrière et de Travers	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			L'environnement du lac Batiscan	Grand ensemble d'intérêt naturel et esthétique
		Ø			La route numéro 2 et le chemin accédant au nord du lac Bellevue dans la Réserve faunique de Portneuf	Corridor routier panoramique
		Ø			La rivière Batiscan	Corridor fluvial panoramique
			Ø		Le ruisseau du lac Vermillon	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Dusseau	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Rocheleau	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Charlopin	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		La rivière Doucet	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Le lac Perrière	Milieu humide et habitat faunique
			Ø		Les héronnières	Milieu humide et habitat faunique
				Ø	Lac au Lard (CiFc-1)	Site archéologique
				Ø	Lac à la Cabane d'Automne (CgEx-1)	Site archéologique
				Ø	Lac à la Cabane d'Automne (CgEx-2)	Site archéologique
				Ø	Lac à la Cabane d'Automne 2 (ChEx-1)	Site archéologique